L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1183 - VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2012 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Photo: Réussir

Les 18 et 19 septembre à Joux la Ville (89) *p. 14*

Désherb'sol 2012: une deuxième édition à suivre sur le champ

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Session de la Chambre d'agriculture: Rudes combats à Alésia

P 09 **Actualité** Nièvre
Pesée et pointage: "Un outil pour améliorer la valeur génétique du cheptel"

P11 **Actualité** Yonne
Affaire Sodiaal: La grande colère des producteurs de lait

P 13 **Actualité** Bourgogne
Session chambre: La volatilité: une nouvelle donnée à intégrer dans les exploitations

P 16 **Filières** Culture
PIAE-Artemis: Le broyage et la vie des sols à l'étude

P 19 **Filières** Élevage
Boviclic: la nouvelle dynamique de Bovitel et Oraniweb

Samedi 15 septembre à Saint Benin d'Azy (58)

L'agriculture en fête !

Les Jeunes Agriculteurs dela Nièvre organisent le samedi 15 septembre, leur Finale départementale de Labours à Saint-Benin d'Azy. *page 7*





CORBIGNY 03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT 03 86 84 31 33
LUZY 03 86 30 05 63
BAZOLLES 03 86 38 97 00

Entretien des paysages **Le choix de la qualité**



• 5 modèles de 4,20 à 5,70 m.
• Puissance rotor de 34 à 82 CV
• Sécurité hydro au pivot
• Commandes téléflexibles ou mono levier basse pression
• Composant hydraulique engrenages ou pistons
• Refroidisseur

FINANCEMENT: 0% sur 5 campagnes*
Première échéance 25/09/2013

KUHN
be strong, be KUHN*
*Soyez forts, soyez KUHN

G. BUCHEZ 03 86 20 17 38

SEPTEMBRE
Le mois des PROMOTIONS
MICHELIN Kleber TAURUS
Renseignez-vous,
Et toujours le SAV « JEANDOT » à votre service.
JEANDOT Pneus
Joigny 03.86.62.18.84
Tonnerre 03.86.55.45.75



l'Agenda

Côte d'Or

Rencontres «Nos fermes ont la cote», les 15 et 16 septembre

Les samedi 15 et dimanche 16 septembre, les agriculteurs ouvrent leurs portes et accueillent le grand public sur leur exploitation. 17 exploitations de Côte d'Or, réparties sur tout le département et représentatives de la diversité des systèmes et des productions, vont faire découvrir leur travail au jour le jour. Au fil des visites, animations et dégustations de produits, jeux et tombolas... égaieront les rencontres entre le public et les agriculteurs. Détail des adresses et des horaires sur www.fdsea21.fr , rubrique « Nos fermes ont la cote ! ».

Concours Les éleveurs de Blonde d'Aquitaine dimanche à Verdun

Six éleveurs de Côte d'Or et une trentaine de leurs bovins se rendent dimanche à Verdun pour participer au concours inter-régional Grand-Est de la race Blonde d'Aquitaine. Début du concours à 11 heures. Le compte-rendu prochainement dans Terres de Bourgogne.

Pouilly Formation ovine le 18 septembre

Une formation «Utiliser les indexations des ovins allaitants» se déroule le 18 septembre à Pouilly-en-Auxois. Renseignements et inscriptions au 03 80 68 66 58.

GDS Formations en octobre

Le GDS de Côte d'Or organise deux formations en octobre :
Gérer l'alimentation de son troupeau ovin (11 octobre) : Savoir maitriser l'alimentation de son troupeau, limiter les risques sanitaires liés à l'alimentation et visualiser les incidences de l'alimentation dans l'appareil digestifs. La partie théorique se fera à Baigneux les juifs et la partie pratique sera à Frolois à l'EARL Parents. Pour plus d'information contacter V. Pabiou (GDS) 03 80 68 67 35.
Parasitisme, sanitaire et alimentation des caprins (25 octobre) : Savoir reconnaitre les principaux parasites et les gérer, maitriser la relation entre l'état sanitaire du troupeau et son alimentation. La partie théorique se fera à Baigneux les Juifs (MFR) et la partie pratique chez Mme Bertrand Dominique à Corpoyer la Chapelle.. Pour plus d'information contacter V. Pabiou (GDS) 03 80 68 67 35.

Beire le Chatel Les Samedi de la Rose

Pour la 7ème édition, l'unique producteur de rosiers en Bourgogne, invite les amateurs de belles roses à découvrir plus de 5 000 rosiers, en fleurs, directement dans leur champ de culture. A chaque samedi du mois de septembre, c'est un thème différent : technique, ludique, artistique ou gourmand, il y en a pour tous les goûts, sous forme d'ateliers ou de conférences. Visite-découverte des rosiers directement dans leur champ les 15, 22 et 29 septembre de 10h à 19h (parking sur place).
Rendez-vous à la Pépinières Dima, route de Brognon à Beire (à 15 min de Dijon) 03 80 23 27 49 ou contact@pepinieres-dima.com. Prévoir des chaussures adaptées et appareil photo.

Nièvre

Foires-concours Calendrier d'automne

Le calendrier des foires-concours non reconnues de la Nièvre est arrêté. Il débutera par la foire concours de Dornes le **15 septembre**, puis celle de Corbigny le **18 octobre**, celle de Cercy-la-Tour - pour la première fois- le **3 novembre**, celle de Prémery le **4 novembre**, celle de Moulins-Engilbert le **6 novembre**, celle de La Nocle Maulaix le **17 novembre** et il se terminera par la foire-concours de Luzy les **23 et 24 novembre**.

St Benin d'Azy Finale des labour

Les JA de la Nièvre préparent leur finale départementale de labour qui aura lieu, cette année, le dimanche **15 septembre** à Saint-Benin d'Azy. Au programme, à côté des traditionnelles épreuves de labour, des démonstrations de tracteurs, tondeuses cross et quads, des démonstrations de débardage, une exposition de matériel agricole et des animations pour les enfants. Un repas local est prévu à partir de 20h30. Entrée: 2 euros. Contact: Aline Rouleau, animatrice JA58, au 03 86 93 40 91 ou sur le site internet ja58.asso-web.com.

MSA Instants santé à Luzy

La MSA Bourgogne organise des bilans de santé gratuits pour ses ayant-droits dans les différents cantons de la région. Dans la Nièvre, des « Instants santé » auront lieu dans le canton de Luzy, du **24 au 27 septembre** prochains, à la salle des fêtes Marcel Joyeux à Luzy. Ils concernent tous les adhérents de 25 à 74 ans. Pour la bonne organisation des rendez-vous, la MSA demande que les personnes intéressées retournent l'imprimé d'inscription qu'elle leur a adressé, le plus tôt possible, à l'aide de l'enveloppe pré-timbrée.

Yonne

Quarré-les-Tombes Foire-concours

46ème Foire-Concours de Quarré-les-Tombes, **samedi 15 septembre**. Exposition de bovins, caprins, ovins etc… Artisanat, matériel agricole. Structures gonflables pour enfants. Remise des prix à 15 h.
Bal gratuit en soirée avec Night Fever à partir de 22 h. Renseignements et réservation pour le déjeuner au 06 78 35 25 85

Randonnée «Rêve en Marche» le 16 septembre

Groupama Paris Val de Loire organise sa 1ère édition du « Rêve en Marche » au profit de l'association Petits Princes, autour d'une randonnée de 8 km, dimanche 16 septembre, à Joigny.
Au programme : entre ville et vignobles, balade à travers les rues, ruelles de la ville, ses maisons à pans de bois sculptées, ses églises, ses monuments, ses remparts et ses vignes…
Inscription dès 9 h devant l'Hôtel de ville de Joigny, pour un départ à 9 h 30. Pot de l'amitié offert
Inscription : 5 €, entièrement reversés à l'Association Petits Princes (gratuit pour les moins de 10 ans).

Vézelay Fête bio le 16 septembre

Pour son 19ème anniversaire, les organisateurs de la Fête bio de Vézelay donnent une plus large dimension à cet événement. Toute la journée, les visiteurs pourront trouver une gamme riche et variée de produits bio : légumes, fruits, escargots, vins, miels, pain et viennoiseries, bières, huiles, plantes aromatiques et médicinales, crèpes... Ce sera aussi l'occasion de s'informer sur l'agriculture biologique et d'échanger avec les producteurs locaux. De nombreux artisants et artistes présenteront également leurs activités et leurs créations. Côté animations : tombola, atelier dessin et balade botanique à la découverte de la flore des rues de Vézelay entre 10h30 et 14h30, restauration sur place, animation musicale, conférence de Jacques Caplat, auteur du livre «L'agriculture biologique pour nourrir l'humanité». Renseigements au 03 86 72 92 20.

Mes P@rcelles Démonstration

Réunion de démonstration de l'outil Mes p@rcelles, **mardi 25 septembre**, de 10 h à 12 h, à la Chambre d'agriculture, rue Guynemer, à Auxerre.

MSA Conférence sur l'alimentation

Conférence gratuite et ouverte à tous, organisée par les délégués cantonaux MSA de l'échelon local Sens/Chéroy, sur le thème de l'alimentation, lundi 24 septembre, à la salle des fêtes de Gron, 28 rue des Courois, à partir de 14 h 30. Sujets abordés : quelles sont les bonnes associations alimentaires ? Qu'est-ce qu'une alimentation naturelle ? Un naturopathe vous apportera des éléments de réponse
Renseignements au 06 20 93 39 17

MSA Conférence sur la prévention et le dépistage de cancers

La MSA organise jeudi 20 septembre, de 18h à 19h30, à l'Hôtel de ville de Joigny une conférence animée par le Docteur Rigaud sur le thème de la prévention et du dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal. Sujet : «Êtes vous convaincus de l'intérêt d'un changement de comportement pour prévenir la maladie ?»
Conférence gratuite et ouverte à tous. Renseignements : 03 80 63 22 91

Apecita Permanence le 11 octobre

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 11 octobre, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Permanence Pôle juridique et foncier

Les agents du Pôle Juridique Foncier vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, les 1er et 3e lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..

Région

Les Variétales Le 18 septembre à St Didier en Bresse (71)

ARVALIS-Institut du végétal organise en partenariat avec la Coopérative Bourgogne du Sud « Les variétales 2012 » le 18 septembre prochain à 14 H 00 à St Didier en Bresse (71) autour du thème « Miser sur les variétés pour produire plus et mieux » accès gratuit.

Rendez-vous sur AgriBourgogne.fr

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Il souhaite s'installer…

Ce couple souhaite s'installer sur une exploitation de polyculture-élevage bovins lait. Agé de 34 ans, il est originaire du milieu agricole. Il possède un CCTAR et un certificat de spécialisation en lait et a travaillé sur différentes exploitations agricoles. Après un parcours de formation et d'expérience non agricole, sa compagne a engagé une démarche de reconversion et vient de valider un BPREA. Ils recherchent une exploitation en polyculture élevage laitier en Bourgogne ou en Franche-Comté pour s'installer ensemble. Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or Corine Garnier-Penning 03.80.68.67.85

Nièvre

Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'Agriculture) au 03.86.93.40.38

Yonne

Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou trouver un associé

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'Agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'Etat). Contactez Marc Abonnet, Chambre d'Agriculture de l'Yonne au 03.86.94.21.95

SUREAU Agriculture SAS
Avallon 03 86 34 18 35
Moulot 03 86 27 27 13
Bazoches 03 86 22 11 54
Promodis Pro, Proche, Promodis
Les Bonnes Affaires du Libre Service
> Cuve double paroi PEHD traitée anti UV
> Pompe 72 l./min haut de gamme
> Volucompteur digital
> Pistolet automatique
> Existe aussi en 6 000 l. (ref. cuve fioul 2500)
1850€HT (2212.60€TTC)
CUVE A FIOUL 2500 LITRES
PANELS DE CONTENTION JOURDAIN
N°1 du tubulaire bovin
> Barrière légère de contention pour bovins et chevaux, montage rapide et simple par un seul homme
> Existent en: 2,40 m. - 3 m. Hauteur hors sol: 1,57 m.
> Galvanisés à chaud après fabrication
84€HT (100.46€TTC)
ELECTRIFICATEUR LACME SECUR 100
> Voltage : 15 000 V
> Alimentation : 12 V – 9 V
> témoin de charge de la batterie à chaque impulsion,
> Puissance de sortie réglable par variateur électronique.
(ref. 613000)
127.16€HT (152.08€TTC)
Jusqu'au 30 septembre 2012

Interview

Le président de la FNSEA salue la récréation d'un fonds structurel de solidarité céréaliers-éleveurs

Xavier Beulin évoque les points forts évoqués lors de son entretien avec le Président de la République et la réouverture des négociations commerciales avec la distribution.

■ Quel bilan tirez-vous des 100 premiers jours de François Hollande à l'Elysée ?
«Je pense que le président de la République est en train de gagner en pragmatisme. Il affiche une volonté d'apporter des réponses que je qualifierai de structurelles par rapport aux défis que le pays a à relever. Lors de notre entretien à l'Elysée, François Hollande s'est largement exprimé sur les aspects exportation et compétitivité, mais sans pour autant formuler de promesse sur les questions sociales ou coût du travail. J'ai senti tout de même que la prise en compte de la situation économique et sociale était un vrai sujet de préoccupation. Même attitude vis-à-vis du volet européen et de la Politique Agricole Commune notamment.

L'interrogeant sur sa promesse de campagne pour le maintien du budget de la Pac, il m'a répondu que «c'était toujours sa volonté», tout en reconnaissant que la première étape qui sera la consolidation et du pacte budgétaire et du budget de l'Union constituera un enjeu difficile».

■ Face à la flambée des prix des matières premières, le président de la République demande à la profession la mise en place de dispositifs entre le secteur végétal et le secteur animal. L'AGPB et l'AGPM proposent la création d'un fonds structurel céréaliers-éleveurs. Est-ce, selon vous, un bon dispositif ?
«Je salue cette initiative pour deux raisons. C'est une initiative volontaire qui marque bien que le secteur des grains comprend le contexte dans lequel nous nous trouvons avec des prix de marché qui ont cru de 30 à 35 %, débouchant sur une situation qui va être extrêmement difficile dans les semaines et mois à venir pour le secteur de l'élevage.
Deuxième sujet de satisfaction, nous rentrons progressivement dans une approche globale des enjeux agricoles interfilières. Cela fait des années que j'appelle de mes vœux un renforcement des liens entre le secteur végétal et le secteur animal. Les éleveurs sont les premiers clients des céréaliers. A travers ce fonds financier, nous allons pouvoir intervenir sur le court terme pour soulager le coût alimentaire pour les éleveurs et à moyen terme accompagner, sur le plan structurel, les phases nécessaires de modernisation pour améliorer la compétitivité de la filière élevage».

■ Vous demandez la réouverture des négociations commerciales de l'accord du 31 mai 2011 avec la distribution. Pourquoi ?
«J'ai annoncé que j'allais réunir le 10 septembre prochain, l'ensemble des signataires de l'accord du 3 mai 2011. Les représentants des enseignes de la distribution ne contestent pas les chiffres que nous leur avons présentés, ils proviennent de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Le point de divergence porte sur l'article qui précise la liaison entre la négociation commerciale et la mise en œuvre de dispositifs contractuels entre le secteur végétal et le secteur animal. Nous allons leur démontrer que des accords existent aujourd'hui en tourteaux, pulpes, drêches, et que cela fonctionne dans plusieurs coopératives généralistes. La constitution d'un fonds de solidarité structurel céréaliers-éleveurs annoncée par Orama est un autre bon exemple de lien étroit entre le végétal et l'animal. Si bien que l'argument de la distribution n'est plus très solide. Donc aujourd'hui, nous sommes en mesure de leur demander de répondre à nos sollicitations par rapport à la réouverture des négociations commerciales».


Photo : H. Garnier
Xavier Beulin, président de la FNSEA : «Tout ce que nous vivons sur les marchés me conduit à considérer qu'il faut réhabiliter la place des matières premières dans les produits alimentaires».

■ Qu'attendez-vous de ces négociations ?
«Sur les deux filières volaille et porc, nous attendons des mesures concrètes et immédiates, à savoir une revalorisation des prix de 8 à 10 % au minimum pour tenir compte de l'évolution des coûts des matières premières. Nous attendons aussi que la grande distribution réaffirme son engagement dans une relation de filière responsable. Car, il ne sert à rien de mettre en place des dispositifs entre producteurs et transformateurs, si on ne va pas jusqu'au bout de la démarche avec les distributeurs. La contractualisation doit intégrer l'ensemble de la filière jusqu'à la distribution».

■ Le premier Ministre a annoncé une prochaine loi-cadre. Est-ce vraiment indispensable ?
«Refaire une loi agricole en France en étant dans l'incertitude sur le contenu d'une future PAC serait contre-nature. On sort d'une conférence sociale, on va rentrer dans une conférence environnementale, il existe de nombreux sujets à traiter, notamment concernant la compétitivité… Alors, attention à ne pas faire d'une loi agricole un trompe-l'œil des sujets importants. Sur la question majeure de la compétitivité, nous avons beaucoup d'attentes à formuler en matière de fiscalité, de coût du travail, de normes, d'investissement dans l'agriculture et l'agroalimentaire…Je suis un peu prudent sur le caractère législatif, on peut avancer aussi à travers des lois de finance, des ajustements qui n'ont pas besoin obligatoirement de passer par une loi».

PROPOS RECUEILLIS
PAR H. GARNIER

G20, Pac, dispositif fiscaux

Les sujets abordés avec François Hollande

Avec François Hollande, Xavier Beulin a fait le tour des grands domaines sur lesquels il convient d'intervenir par rapport à la situation des marchés :
- D'abord le volet G20 et *«la réactivation de l'initiative française à la fois par rapport à la politique de stockage à l'échelle internationale, par rapport à l'encadrement des marchés financiers, et par rapport à la nécessité de consolider les moyens et les facteurs de production. Très prochainement, nous allons rencontrer le Commissaire européen Michel Barnier. Nous ferons le point avec lui sur sa proposition qui vise à encadrer les marchés financiers. Aujourd'hui, les marchés financiers vont au-delà de leur rôle historique sur les marchés à terme ; ils spéculent justement sur une inadéquation offre demande ou sur des perspectives de récolte à la baisse».*
- Au niveau européen :
«Les réponses de la PAC sont disproportionnées par rapport aux enjeux. Son orientation très libérale et l'absence d'outils de gestion et d'encadrement des marchés font que l'on est en train de toucher les limites de l'exercice. Nous attendons de la Commission européenne des positions claires, au moins sur deux questions : Comment réintégrer dans la future PAC la gestion des risques, notamment ceux liés au marché? ; Quelle est l'implication de l'Union européenne dans les dispositifs de régulation à la fois physique mais également concernant la spéculation financière ?»
- Au niveau national : *«J'ai fait aussi état au président de la République de la nécessité de réadapter les dispositifs fiscaux pour prendre en compte les conséquences de la volatilité. Je lui ai demandé que l'on revienne sur le sujet de la déduction pour aléas (DPA) et de la dotation pour investissement (DPI), afin qu'elles deviennent véritablement des outils de gestion pour les exploitants agricoles soumises aux fortes variations de prix».*

Repères

Un fonds de solidarité doté d'environ 100 millions d'euros

Les céréaliers de France (AGPB) et les producteurs de maïs (AGPM) proposent un plan d'action incluant la création d'un fonds de solidarité structurel céréaliers-éleveurs. Ce plan d'action a été proposé à leurs conseils d'administration le 11 septembre. Ce fonds de solidarité sera doté d'environ 100 millions d'euros, a précisé Philippe Pinta, président de l'AGPB à l'AFP. Il se constituera sur la base d'une cotisation volontaire des producteurs de céréales (2 euros seront prélevés par tonne) pour venir en aide aux éleveurs. Suite à l'annonce, la Fédération des producteurs de lait et la Fédération nationale bovine ont salué l'initiative.



Session de la Chambre d'agriculture

Rudes combats à Alésia

Dans le cadre exceptionnel du MuséoParc d'Alésia, la session de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or s'est penchée sur plusieurs problématiques de taille (tuberculose bovine, dégâts de gibier, zones vulnérables, volatilité des marchés).



Dominique Chambrette, entouré de François Sauvadet, Julien Marion, Marc Frot et François Depuydt.

Chauds, les dossiers présentés vendredi dernier. Ce ne sont pas les membres de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or présents à Alise-Sainte-Reine la semaine dernière qui diront le contraire.

Tuberculose bovine, des déceptions

Le président du Groupement de défense sanitaire a évoqué un rendez-vous *«tuberculose bovine»* qu'il avait obtenu deux jours plus tôt à Paris. Pascal Martens s'est dit *«révolté»* par la tournure des évènements : *«Ça ne s'est pas passé comme je le voulais. A Paris, ils sont vraiment déconnectés du problème. On m'a expliqué que la gestion des nuisibles n'était pas du tout le sujet ! Je suis gravement inquiet car aucune leçon n'a été tirée par rapport à ce qui nous est arrivé. Qu'attendent-ils pour agir ? Que la France perde son statut? Le département des Ardennes vient de m'appeler : pour eux, les problèmes commencent tout juste. C'est la même chose pour d'autres départements»*. Pascal Martens a de nouveau *«bondi»* en entendant la phrase suivante : *«la gestion financière de la tuberculose n'est pas juste, les éleveurs sont trop largement indemnisés»*. Lors de cette session, le président du GDS s'est adressé au secrétaire général de la préfecture et au président du Conseil général en leur demandant de *«faire remonter»* ces problèmes.

Dégâts de gibiers mal indemnisés

«Nous sommes au bout du système» enchaîne Dominique Chambrette, au sujet de l'indemnisation des dégâts de gibiers. Le président de la Chambre d'agriculture considère qu'un *«agriculteur seul devant son champ endommagé n'a pas les moyens, aujourd'hui, de se faire respecter et d'être indemnisé à la hauteur des dégâts par la fédération des chasseurs»*. Dominique Chambrette indique avoir soumis une idée au préfet Pascal Mailhos : *«il serait intéressant de faire estimer une parcelle, prise au hasard, à deux experts choisis par la préfecture. Il faudrait ensuite faire venir des estimateurs de la fédération des chasseurs pour comparer»*. Pour le président de la Chambre d'agriculture, *«il y a vraiment quelque chose qui ne va plus»*, *«tout cela créée des tensions»* et *«il est vraiment insupportable d'entendre dire que les dégâts de gibiers sont une subvention à l'agriculture»*. Une motion signée par les membres de la Chambre d'agriculture demande plus de cohérence dans l'indemnisation. L'éventualité de réunir les parlementaires est évoquée.

Zones vulnérables : non à la révision

Un projet de révision des zones vulnérables dans le département a été présenté par Anne Hermant, responsable de l'équipe environnement de la Chambre d'agriculture et par Véronique Laville, responsable professionnelle. La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) suggère une nouvelle délimitation des zones vulnérables qui verrait 148 communes du Sud Côte d'Or et 18 communes du bassin de la Vingeanne intégrer le périmètre déjà existant. Consultés sur cette proposition, les membres de la Chambre d'agriculture émettent un avis défavorable. Ce nouveau classement est considéré comme *«injustifié»*, avec un intérêt *«très limité pour l'amélioration de la qualité de l'eau compte tenu de la situation de ces communes qui ne montre pas une dégradation importante des teneurs en nitrates»*, intègre la motion. Plusieurs membres ont exprimé leurs incompréhensions sur l'origine de cette démarche européenne.

Année positive, mais...

En fin de session, Dominique Chambrette est revenu sur l'année de *«turbulences»* actuellement traversée. Si la santé générale de l'agriculture est *«plutôt positive»*, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne en Côte d'Or. Dominique Chambrette a cité les agriculteurs ayant fait moins de 10q/ha en colza, les laitiers et les éleveurs rencontrant de grosses difficultés avec le coût des matières premières. Concernant les fluctuations des prix agricoles, le président de la Chambre regrette la mauvaise estimation des besoins alimentaires de la planète de ces dernières années : *«Il va falloir produire et stocker. Une chose est sûre, les pays arabes achèteront toujours des céréales, à condition que l'on en ait à leur proposer»*.

AURÉLIEN GENEST

▶ Point de vue

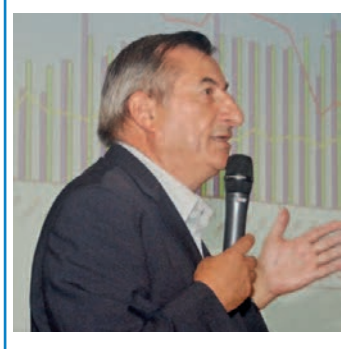
Ne noyons pas nos agriculteurs !

En cette rentrée, la profession agricole se retrouve sur le pont avec le vaste projet de révision des zones vulnérables pour laquelle la France est en contentieux avec l'Europe. Nous sommes bien évidemment concernés en Côte d'Or et les premiers zonages proposés pour les 3 bassins laissent augurer des dérives.
Conscients des enjeux environnementaux, nous acceptons que les mesures soient révisées pour les captages problématiques où les teneurs en nitrates se dégradent significativement.
Par contre nous ne pouvons tolérer que des zones se retrouvent classées, alors que les critères mesurés respectent la règlementation (50 mg/l), au simple titre du classement des masses d'eau dans leur globalité, de la prévention du risque d'eutrophisation – alors même que nous sommes situés à plus de 500 km des zones cotières – de l'englobement de nouvelles surfaces pour réaliser un zonage harmonieux, etc…
Il y a de quoi boire la tasse à la vue de ses arguments tout droits pêchés par nos bureaucrates !! Et que dire des mesures contraignantes imposées et réévaluées alors même qu'aucun bilan des précédentes n'a été réalisé !
C'est pourquoi, le syndicalisme de Côte d'Or se mobilise pour stopper ce raz de marée de contraintes environnementales qui fragilisent nos outils de productions et pour orienter les décisions vers le cap à suivre : « Le bon sens paysans !! ». Les 98% des consommateurs d'eau de Côte d'Or qui bénéficient d'une eau respectant les normes de potabilités sont là pour nous conforter dans notre marche à suivre.

Yves Asdrubal, Président de la commission environnement FDSEA 21

▶ Exposé

Robert Bilbot : «*Un premier semestre 2013 chahuté*»



Le directeur de l'union de coopératives Cerevia a fait une présentation des marchés céréaliers mondiaux. Robert Bilbot est revenu sur l'énorme volatilité des prix : «*Le marché mondial est très fragile. Nous avons du mal, tous les ans, à ajuster notre production à la consommation. Aujourd'hui, il n'y a plus aucune politique de stockages. Résultat : les stocks ont fondu comme neige au soleil et le moindre aléa climatique a des effets très pervers sur les marchés. Aujourd'hui, on parle déjà de la sécheresse en Europe sur les semis de colza, de la sécheresse aux États-Unis sur les semis de blé... On se demande à quoi ressembleront les semis d'automne en Russie et Ukraine... Nous sommes dans une spirale à hauts-risques et je m'attends à un premier semestre 2013 chahuté sur les marchés, avec de grandes variations journalières dès la moindre annonce climatique*».

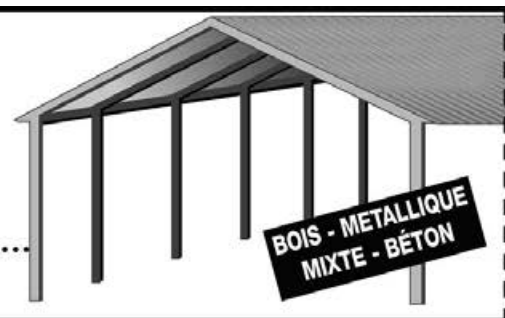
Gibier : des avancées ?

Le secrétaire général de la préfecture a rappelé que la lutte contre la tuberculose bovine était un sujet très sensible, sur la liste quotidienne des sujets étudiés dans le département. D'après Julien Marion, un certain nombre de mesures sur la faune sauvage seront prochainement annoncées.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES
CONSTRUCTIONS AGRICOLES
CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Station d'évaluation charolaise

Une rentrée moins fréquentée, mais une qualité assurée

Les reproducteurs qui seront mis en vente en février à Créancey ont été sélectionnés mardi matin. Fait marquant de la journée : l'affluence moins marquée que l'an passé.



Le jury était composé de trois éleveurs : Yves Lechenault (Foissy), Eric Bize (Châtellenot) et Julien Laligant (Mont-Saint-Jean), de Simon Perrot (Coop'Evolia) et de Thibault Chevalier (groupe Feder).

Emballés et pesés. Ou presque. Les reproducteurs de la future vente du 15 février 2013 sont connus. Quarante-trois bovins ont été sélectionnés mardi matin à Créancey. Ils étaient soixante à prétendre à l'un de ces «*CDD*» de 5 mois. «*En nombre d'animaux, c'est 25% de moins que les autres années. Les éleveurs étaient 32 au lieu de 45*» déplore Jean-Pierre Godot.

Le président du GIE Charolais tente d'expliquer cette fréquentation moins importante : «*à mon avis, le record de participation de l'an passé nous fait défaut. La concurrence 2011 a été rude car une douzaine d'éleveurs étaient repartis avec des veaux non retenus. Derrière une telle journée de sélection, il y a un coût sanitaire. C'est peut-être ce qui les a freinés*». Autre raison citée par le président du GIE : la conjoncture positive qui anime actuellement les fermes : «*elle a sans doute eu son influence sur la vente des broutards. Les animaux se vendent plutôt bien. En venant ici, l'éleveur sait qu'il prend le risque de repartir avec son bovin*». Jean-Pierre Godot pense qu'un pré-tri s'est sans doute réalisé en ferme : «*certains éleveurs ne se sont peut-être pas sentis assez armés pour passer le cap du recrutement. Ils sont de plus en plus nombreux à savoir que les niveaux génétiques et morphologiques sont assez élevés dans ces stations. On le voit bien dans la qualité des animaux qui ont finalement été retenus : ils sont très homogènes et c'est vraiment ce que l'on attend*».



Florence Marquis et Jean-Pierre Godot : «*La forte concurrence de l'an passé est peut-être à l'origine de la baisse d'éleveurs et d'animaux présents. La qualité, elle, est bien là*».

Revoir le fonctionnement ?

Présente à Créancey mardi matin, Florence Marquis aurait souhaité, elle-aussi, voir une plus grande affluence. La responsable génétique de la Chambre d'agriculture revient sur la non-sélection de nombreux animaux en 2011: «*Les éleveurs n'ont peut-être pas voulu revenir après la déception de l'an passé. Pour éviter cela, il faut peut-être revoir le recrutement des bovins. Nous en parlerons lors de notre prochain conseil d'administration. Un pré-tri est déjà réalisé en ferme, mais peut-être que Bovins croissance, les coopératives d'insémination le Herd Book Charolais et les organisations professionnelles doivent davantage s'impliquer sur le terrain. Nous allons y réfléchir*». La responsable génétique de la Chambre d'agriculture rappelle que la station d'évaluation est une valeur sûre avec, notamment, une bonne promotion génétique faite aux élevages et des prix de vente très intéressants (plus de 3000 euros en moyenne). C'est d'ailleurs cette valorisation qui a motivé l'EARL Guenot (Allerey) à présenter un nouveau bovin à la vente, après une très belle transaction en février dernier.

AURÉLIEN GENEST

Syndicalisme

Solidarité céréaliers – éleveurs :

La position de la FDSEA 21

Depuis fin Août, des propositions émanent des associations spécialisées céréalières (AGPB, AGPM, FOP), à la demande de la FNSEA, pour apporter des solutions concrètes aux filières animales qui font actuellement face à une conjoncture complexe avec des prix des céréales en évolution. La FDSEA de Côte d'Or, terre d'élevage et de productions céréalières salue cette volonté de la profession de trouver des solutions pérennes, l'état se désengageant financièrement de ce dossier.
Malgré tout, la proposition de création d'un fonds de solidarité structurel céréaliers éleveurs, alimenté par une Cotisation Volontaire exceptionnelle pour financer des actions structurelles de productivité, ne nous semble pas pertinente pour donner plus de compétitivité aux filières animales. Elle se rapproche plus d'une mesure de court terme qui n'apportera aucune plus value à une problématique de fond. D'autant plus que la Côte d'Or, située en zone intermédiaire faut il le rappeler si besoin, n'est pas logée à la même enseigne que d'autres départements aux conditions pédoclimatiques plus favorables. En effet, il ne faut pas oublier qu'après les épisodes de sècheresse de 2007 et 2011, plus de 100 000 ha de céréales ont été retournés en février 2012 suite à l'épisode de gel. De plus, aucun argument n'est aujourd'hui recevable pour inciter – obligatoirement ? – les céréaliers du plateau châtillonnais, ayant produits cette année 15 quintaux en colza ou 50 quintaux/ha en blé, à abonder ce fond.
Pour la FDSEA de Côte d'Or, solidarité ne rime pas avec l'instauration d'une nouvelle aide dont les éleveurs côte d'oriens ne verront jamais la couleur. Mais la solidarité c'est être unis entre producteurs du département pour développer une politique axée sur le prix, base même du métier.
Lorsque les prix des céréales augmentent, il est logique que la répercussion se ressente sur l'ensemble de la filière et pas nécessairement sur le consommateur. En effet, qu'elle est aujourd'hui la position des fabricants d'aliments sur ce dossier ? Quels mécanismes de solidarités souhaitent-ils instaurer ? Réduire exceptionnellement leurs marges ? Aucune annonce n'a été faite pas ce jour. Et que dire de la grande distribution, qui fin juin rendait publique, via l'Observatoire de la formation des prix et des marges, les marges nettes de ses rayons : + 6,1% pour le rayon charcuterie, la marge la plus élevée des produits viandes vendus en linéaires !
Nous tenons également à rappeler que la compétitivité d'une filière passe aussi par la maîtrise des charges. Là encore l'état n'est que très peu présent. Les contraintes franco-françaises, environnementales notamment, pénalisent chaque jour nos outils de productions.
C'est pourquoi, il est plus que nécessaire que nous revenions à des bases en lien avec les réalités du terrain : les contraintes doivent être harmonisées entre l'ensemble des partenaires européens, les prix des denrées agricoles doivent rémunérer l'acte de production, la valeur ajoutée répartie de manière égale sur la chaine de valeur et les mécanismes de soutiens proposés apporter de réelles réponses aux problématiques économiques.

FDSEA 21



Scolaires

La ferme pour s'ouvrir, L'écoline, pour s'épanouir

Une exploitation laitière du canton de Baigneux-lès-Juifs a reçu 47 jeunes Dijonnais la semaine dernière.



L'heure du petit-déjeuner pour les quarante-sept jeunes de L'écoline.

«*J'ai pris un éclat de bouse en pleine tête, ça craint. Mais ici, c'est quand même bien*» raconte l'un des 47 élèves de l'école dijonnaise L'écoline. Fidèle à son habitude, le groupe vient de passer une semaine entière à Poiseul-la-Ville, dans l'un des villages les plus agricole du département si l'on regarde le nombre d'agriculteurs par rapport à la population totale. «*Passer plusieurs jours à la ferme, ça fait beaucoup de bien aux enfants. Ils viennent tout juste d'effectuer leur rentrée scolaire, ça améliore les relations entre nous*» signale la directrice Delphine Juving. Jean Bertrand, éleveur laitier, a reçu l'école dans sa ferme : «*Les élèves qui rentrent dans cette école en ressortent gagnants. Certains obtiennent un BTS ou un diplôme d'ingénieur, c'est signe de réussite. Le système scolaire n'est pas adapté à eux, c'est dommage*». Vendredi dernier, les jeunes ont reçu la visite du président du Conseil général de Côte d'Or, François Sauvadet. Le projet essentiel de L'écoline lui a été présenté par la directrice : «*nous proposons aux élèves des méthodes pédagogiques favorisant leur épanouissement personnel et leur envie d'apprendre, par ce type de sortie par exemple. Dans un monde en mouvement où beaucoup de jeunes perdent repères et motivation, nous proposons à nos élèves les bases d'une vie personnelle, sociale et professionnelle épanouie, en leur redonnant motivation et plaisir d'apprendre. Nous offrons aux élèves une pédagogie personnalisée et adaptée à leur situation propre*».

AG



Nos fermes ont la cote

A la découverte du patrimoine agricole de Côte d'Or !

Les samedi 15 et dimanche 16 Septembre, les agriculteurs de Côte d'Or ouvrent leurs portes et accueillent le grand public sur leurs exploitations.



Désireux de promouvoir la diversité de nos systèmes de production, de communiquer sur les atouts de notre secteur d'activité mais aussi de faire découvrir la réalité quotidienne du métier d'agriculteur, 17 agriculteurs se mobilisent pour proposer au grand public un véritable moment d'échange et de convivialité.

Organisée en parallèle des Journées du Patrimoine, cette première édition portée par l'association "Demain en Main" permettra au travers de visites d'exploitations, de prendre la clé des champs pour enfiler le costume de céréalier, d'éleveur, ou encore de se familiariser avec les filières de transformation des productions de notre terroir. Le tout agrémenté de dégustations de produits, jeux et tombolas…

Les partenaires

Les partenaires associés à l'opération : Dijon Céréales, Coopérative Bourgogne du Sud, 110 Bourgogne, Jeunes Agriculteurs de Côte d'Or, FDSEA 21, Passion Céréales, Safer Bourgogne Franche-Comté, Terres de Bourgogne, Groupama, MSA, Crédit Agricole Champagne-Bourgogne, Crédit Mutuel, Conseil Général de Côte d'Or, K6FM.

Le programme du week-end

Le samedi 15 Septembre2012 à :

Fenay : Gérard Paillet - Production de céréales et de légumes en vente directe.
Francheville : Gilles et Gaby Duthy - Production de céréales et élevage de moutons (race Ile de France) avec dégustation de viande.
Francheville : Lys et Hubert Mony - Elevage de moutons (race Romane) et ferme pédagogique pour les enfants.
La Rochepot : Cédric Bazin - Elevage de vaches à viande (race Charolaise) et production de céréales.
Origny sur Seine : Nicolas Jacquinot - Production de lait (race Brune) et d'Epoisses fermier.
Quétigny : Philippe Gransagnes - Production de céréales et de moutarde; Problématique de la gestion de l'eau en agriculture (irrigation, réserve de stockage de l'eau).
Sussey : Michel et Ludovic Thibault - Elevage de vaches à viande (races Charolaise et Limousine) et production d'électricité photovoltaïque.
Viévigne : Véronique et Francis Laville - Production de céréales en zone de protection de l'eau et élevage de vaches à viande (race Charolaise).

Le dimanche 16 Septembre 2012 à :

Auxant : Mathieu Labonde - Elevage de vaches à viande (race Charolaise) avec commercialisation en vente directe et production d'électricité photovoltaïque.
Avelanges : Mauricette et Thierry Besancon - Elevage de moutons (race Romane), de volailles (poulet de chair, dindons) et production de céréales.
Gemeaux : Bernard Darosey - Production de céréales en système de culture innovant (association de cultures, semis direct sous couvert…).
Montagny les Beaune : François Carion - Production de lait (races Montbéliarde, Simmenthal, Jersiaise) et transformation à la ferme en ventre directe (yaourts, crème, fromage…).
Rouvres en Plaine : Cyril Pautet - Production de céréales, moutarde, miscanthus et élevage de vaches à viande (race Charolaise).
Villeneuve sur Vingeanne : Eve Poinsot Laffage - Production de lait (race Montbéliarde) et de céréales. Possibilité de restauration sur place le dimanche midi.

Les samedi 15 et dimanche 16 Septembre 2012 à :

Corpoyer la Chapelle : Dominique Bertrand - Elevage de chèvres (race Alpine) et transformation à la ferme pour la production de fromage.
Riel les Eaux : Maryse et Philippe Arbelot - Elevage de poulets pour la production de viande ; Dégustation et vente de crémant.
Saulon la Chapelle : Ludovic Maret - Elevage de poules pondeuses ; élevage de poulets pour la production de viande avec transformation à la ferme.
Pour connaitre le détail des adresses et les horaires, téléchargez le programme complet sur le site internet www.fdsea21.fr rubrique «*Nos fermes ont la cote !*»

Championnat national de labour à l'ancienne

Roulez, jeunesse!

Les JA du canton de Corbigny en association avec l'Association des vieilles mécaniques morvandelles (AVMM) organisaient, le week-end dernier, la finale régionale puis la finale nationale de labours à l'ancienne, placée sous l'égide du Club Lanz de France. C'était à Saint-Camille, commune de Pazy, en présence de plusieurs milliers de curieux.



Plusieurs milliers de curieux ont profité du soleil pour venir voir toussoter et pétarader les anciens tracteurs et leurs concurrents.

Ça a toussoté sec, samedi et dimanche dernier, sur la parcelle appartenant à Christelle et Christophe Guillemain, des polyculteurs éleveurs à la tête d'un troupeau de 220 Salers sur 320 hectares et d'une entreprise de travaux agricoles. Les vieux tracteurs, issus des collections des passionnés de l'AVMM, ont pour la plupart été prêtés aux concurrents qui, le samedi en épreuve régionale et le lendemain en finale nationale, se sont affrontés pour réaliser le meilleur labour. Les critères d'évaluation étaient à peu près les mêmes que ceux de leurs cousins des championnats modernes, la tenue vestimentaire et l'usage de tracteurs de série d'avant 1960 en plus. Car tel était bien le sujet: faire revivre ces mécaniques anciennes, connues de nos grands parents, avant la mécanisation de masse, dans les règles de l'art: « *faire resurgir l'amour des vieilles mécaniques mais au-delà, l'amour de la terre et du travail bien fait* » selon Philippe Guillien, le président du marché au cadran de Corbigny, « *comprendre l'évolution démographique, après 100 ans d'histoire du monde mécanique, quand un de ces tracteurs fait le travail de 10 agriculteurs et qu'aujourd'hui, 1 gros tracteur fait le travail de 10 de ces anciennes machines* » a renchéri Jean-Paul Magnan, le conseiller général.

« Des jeunes dynamiques et rigoureux »

A l'heure des déclarations officielles, tous les participants ont souligné que cette manifestation était une occasion de montrer que « *ce territoire veut vivre, faire de la place à ses jeunes et continuer à façonner ses paysages* », selon Jean-Marie Huftier, le sous-préfet. Effectivement, la plupart des concurrents du week-end étaient des jeunes motivés qui avaient bien conscience de revivre une page glorieuse de la modernisation de l'agriculture. Lors de l'épreuve nationale, 21 concurrents originaires de 13 régions françaises, se sont affrontés, dans une ambiance à la fois sérieuse et conviviale. Côté organisation, les compliments ne manquaient pas à l'issue de la manifestation: « *J'ai rarement vu des jeunes aussi dynamiques prendre de telles initiatives avec tellement de rigueur. C'est un encouragement pour nous à leur prêter main forte* » disait ainsi Richard Gallois, l'un des membres de l'Association des vieilles mécaniques morvandelles qui réunit une centaine de passionnés. Même satisfaction du côté de son président, Jean-Paul Berger, également jury de la compétition, qui a loué le travail de l'équipe conduite par Damien Langlet. Enfin, à noter, la troisième belle place de Damien Salé au palmarès national. Le jeune de Corbigny avait déjà été sacré champion de France de cette compétition lors de la finale 2010.

EMMANUEL COULOMBEIX



Damien Salé, le local de l'étape, champion de France en 2010, s'est classé 3ème cette année.

▶ Le Palmarès

Jean-Luc Charvet, Auvergne
Jean Gangloff, Lorraine
Damien Salé, Bourgogne (La Collancelle, 58)
Jean-Jacques Brossard, Bourgogne (Corancy, 58)
André Barosco, Midi-Pyrénées
Ludovic Rougier, Auvergne
Yannick Kalk, Lorraine
Jimmy Renoux, Poitou-Charentes
Yves Lefèvre, Nord
Damien Trouillas, Languedoc
Lucas Arlaud, Bourgogne (Châtillon-en-Bazois, 58)
Cédric Charroux, Centre
Michel Prin, Franche-Comté
Roger Robic, Bretagne
Emilie Favre, Poitou-Charentes
Isidore Pincin, Midi-Pyrénées
Guy Robert, Centre
Benoît Vanhuyne, Gard
Bruno Cagne, Franche-Comté
Philippe Malbron, Normandie

Rendez-vous

Finale départementale de labours samedi à Saint-Benin d'Azy

Les Jeunes Agriculteurs organisent le samedi 15 septembre, leur finale départementale de Labours à Sain-Benin d'Azy.



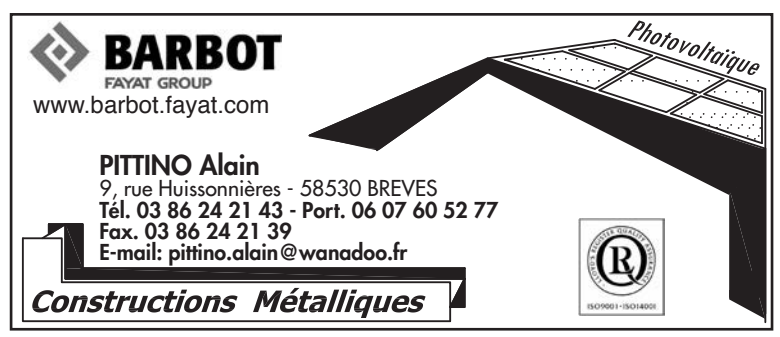
A gauche les propriétaires de la parcelle Christophe Coichot, sa femme et leurs 2 enfants, entourés par l'équipe des Jeunes Agriculteurs de Saint Benin d'Azy et les membres du bureau JA de la Nièvre.

Plusieurs mois d'organisation auront été nécessaires à la préparation d'un tel événement avec comme objectif de proposer au public des animations encore plus originales.
En tête d'affiche cette année : les tracteurs tondeuses cross.
A l'initiative des Jeunes Agriculteurs de Saint Benin d'Azy, canton organisateur de l'édition 2012, les présidents de cantons JA de toute la Nièvre ont été sollicités pour créer leur tracteurs tondeuses qui défileront le jour J au centre de la parcelle.
Le traditionnel concours de labour devrait accueillir plus d'une quarantaine de concurrents, auparavant sélectionnés lors des concours cantonaux de labour.
Pour rappel, le concours se divise en deux catégories : le labour en planches (avec une charrue) et le labour à plat (avec un brabant).
Le jury attribue une note en fonction de plusieurs critères établit par le règlement national du Championnat de France de Labour. A l'issu du concours, les deux premiers de chaque catégorie ayant obtenu la notation la plus élevées seront sélectionnés pour participer à la Finale Régionale de 2013 qui aura lieu en Franche Comté.
La journée sera également rythmée par une démonstration de quads cross, une exposition de matériel agricole, une démonstration de débardage à l'ancienne et des baptêmes de poneys pour les enfants.
Le soir, les Jeunes Agriculteurs vous invitent à venir partager un bon repas préparé exclusivement à base de produits locaux. Le repas dansant aura lieu à la maison des jeunes de Saint Benin d'Azy.



▶ Le Programme

9h30 accueil des candidats
10h30 tracé d'ouverture
12h30 barbecue champêtre
13h30 reprise des épreuves de labour
18h remise des prix
20h30 repas Local à la maison des jeunes de Saint Benin d'Azy.
Menu 15 euros
Animations tout au long de la journée



Sauvigny-les-Bois

Un petit tour au Jardin de Marigny

Depuis près de 26 ans, le Jardin de Marigny propose à ses clients de retrouver le plaisir de cueillir eux-mêmes leurs fruits et légumes. Chacun peut ainsi remplir son panier de produits frais du jardin, ou faire ses réserves de pomme de terre, comme ce fut le cas en cette fin août.



À l'arrière de l'arracheuse menée par Jean de Gesnais, les clients font leur réserve de pommes de terre pour l'hiver.

Chaque année aux alentours de la mi-août et trois semaines durant, le Jardin de Marigny à Sauvigny-les-Bois connaît une affluence record. En effet, de nombreux clients viennent ici faire leur réserve du précieux tubercule cher à Parmentier : la pomme de terre. Une production très marginale dans le département de la Nièvre, et qui se limite à trois ou quatre exploitations, dont le Jardin de Marigny. La particularité de l'exploitation de Jean de Gesnais et de sa fille Mathlide, réside dans son mode de commercialisation. La totalité de la récolte y est vendue en direct et en libre cueillette. Fraises, tomates, salades, haricots, fleurs, aromatiques… une cinquantaine de fruits et légumes, cultivés sur 13 hectares, peuvent garnir le paniers des clients, au gré des saisons et au gré des envies. Un bon moyen de retrouver le plaisir d'une sortie au jardin, seul ou en famille, et surtout dans la convivialité. C'est bien là le credo de Jean et Mathilde qui mettent tout en œuvre pour accueillir au mieux leurs visiteurs. La bonne humeur et le sourire du personnel du Jardin de Marigny peuvent en témoigner.

L'atout communication

Depuis le début de l'aventure, la famille de Gesnais a mis l'accent sur la communication. *«C'est capital !»* insiste Mathilde. *«Dès le début ma mère tenait un fichier avec les coordonnées des clients et chaque année nous les informions par courriers»*. Certes, la technologie a aujourd'hui supplanté le papier et rapidement, le site internet, les envois de mail, et un serveur vocal téléphonique (voir encadré) sont mis en places pour tenir les clients informés de la vie du Jardin.

Ainsi, dans le courant de l'été, pas moins de 4000 courriers électroniques furent envoyés aux clients pour les informer de la récolte imminente des pommes de terre. Une information qui a, semble-t-il, bien fonctionné. Dès le premier jour, vendredi 17 août, pas moins de 125 visiteurs ont répondu présent. Dès leur arrivée, les «*ramasseurs*» amateurs sont rapidement accueillis par le propriétaire des lieux. *«L'enjeu est de les envoyer au bon endroit»* précise Jean de Gesnais.

Manon, Adora, Charlotte, Chérie rouge, Ratte… cinq variétés de pommes de terre sont cultivées sur une parcelle de 4 hectares. D'où l'intérêt de conseiller et orienter les clients. Armés de leur courage, ils n'ont plus qu'à rejoindre le rang de la variété convoitée et de remplir le sac de nylon jaune remis à leur arrivée. Et si la patate venait à manquer ? Pas de panique, l'une des deux arracheuses entrerait vite en action pour quelques mètres afin que chacun puisse continuer sa récolte. *«Nous arrachons à mesure des besoins»* souligne Mathilde *«c'est le moyen que nous avons trouvé pour limiter les pertes tout en maintenant une conservation optimale du produit»*. Un procédé qui contribue à n'en pas douter a donner aussi une image de fraîcheur auprès du client.

Des clients aux petits soins

La grande majorité des clients viennent ici faire leur réserve pour l'hiver. A l'instar du «*panier*» moyen qui représente 60 kg de tubercule, avec des records à plus de 200 kg pour certains. Un poids difficile à transporter, surtout au travers des rangs récemment retournés. Mais là aussi, Jean de Gesnais a tout prévu. Les sacs, une fois remplis et étiquetés, sont laissés à terre, dans les rangs, pour être ensuite acheminé pas un quad de l'exploitation vers la balance. Une fois pesée, la collecte rejoindra directement le véhicule du ramasseur. Tout est mis en œuvre pour apporter au client entière satisfaction.



Au moment de la pesée, chacun repère ses sacs.

Quand on retrace le parcours de Jean de Gesnais qui pouvait *«passer pour un original»* comme aime à le rappeler sa fille Mathilde, force est de constater qu'*«il est aujourd'hui "tendance"»*. Vente directe, circuit court, le tout livré dans le coffre de votre voiture… les clients du Jardin de Marigny n'ont rien à envier au "*drive*" de la grande surface. *«Original»* peut-être… précurseur, très certainement !

FD



Le Jardin de Marigny, c'est aussi 13 hectares de fruits, légumes et fleurs à cueillir.

▶ En savoir plus

- **Jardin de Marigny, Sauvigny les Bois. D981 à l'entrée nord d'Imphy face à Élan. Ouvert jusqu'à fin octobre, tous les jours de 9h00 à 12h00 et les mercredi et vendredi de 16h00 à 19h00.**
- **Site internet : www.jardindemarigny.com**
- **Répondeur "*Info-cueillette*" : 03 86 68 74 44, 24h/24. Le bon réflexe pour connaître les produits du jour.**



Pesée et pointage

« Un outil pour améliorer la valeur génétique du cheptel »

Comme près de 230 éleveurs nivernais adhérents à Bovins Croissance 58, Frédéric Renaud, éleveur à Diennes-Aubigny, fait faire la pesée et le pointage de ses veaux de l'année par un pointeur agréé. Détecter les anomalies pour mieux les corriger, trier les animaux pour favoriser le meilleur potentiel du troupeau: Frédéric Renaud plébiscite cet outil de performance.



Au moment de la pesée, Frédéric Renaud en profite pour vacciner ses veaux et poser une boucle verte du HBC sur ceux qu'il décide d'inscrire.

A l'instar de la plupart de ses collègues adhérents à BC58, Frédéric Renaud dispose d'une bascule sur l'exploitation. Il n'a donc aucun mal, entouré de cinq salariés, à regrouper les lots et à faire peser, tour-à-tour, chacun des veaux de la ferme (110 vêlages par an). Cette pesée à 210 jours, en septembre, après la première à 120 jours en juin, lui indique sur l'écran le poids de l'animal, dont il déduit le développement et lui permet de comparer les GMQ. C'est aussi le moment que l'éleveur choisit pour vacciner ses veaux, décider si oui ou non il décide d'inscrire tel ou tel veau au Herd Book Charolais en fonction de la lignée et du potentiel de développement. Il dispose des boucles vertes qui sont aussitôt posées sur les heureux élus. Un peu plus loin, de l'autre côté de la bascule, dans le parc de contention, Jérôme Poingt, pointeur agréé de BC58, passe chaque bovin en revue, armé d'un pocket PC et d'un stylet. Charge à lui d'évaluer 19 critères, chacun par une note de 1 à 10, qui traduisent au final l'expertise morphologique du veau. La note globale sur 100 de chaque individu donne une idée assez précise de son potentiel, en terme de développement musculaire, de développement squelettique et d'aptitudes fonctionnelles. *« C'est ce qui permet de qualifier les qualités de race et de déterminer si l'animal ressort plutôt selon un type viande, un type élevage ou un type mixte »* explique Jérôme. Le pointage, pour être le plus précis et le plus juste possible, doit être réalisé par des professionnels agréés (tous les cinq ans). C'est le cas de Jérôme Poingt, qui passe le plus clair de son temps auprès des adhérents de BC58.

« Orienter le schéma de sélection »

« Le pointage permet de jauger le potentiel d'un taureau, par rapport à ses produits, de façon plus concrète et plus précise » justifie Frédéric Renaud qui observe *« que ce n'est pas toujours fait par les éleveurs alors que çà paraît essentiel pour réussir à valoriser son cheptel. Tant qu'on ne vend pas de reproducteurs, cela peut paraître secondaire et coûteux, mais une fois que l'on décide d'adhérer, l'impact sur l'élevage est énorme. C'est ce qui permet de trier, éventuellement d'éliminer, et en tout cas de disposer d'un véritable outil pour améliorer la valeur génétique du cheptel »*. Le pointage permet d'améliorer les carcasses, d'avoir des animaux *« les plus complets et les mieux proportionnés avec de bonnes qualités bouchères »*. Jérôme Poingt confirme que le pointage permet *« d'orienter le schéma de sélection, y compris vers la réforme. Et aussi de mettre le doigt sur des choses qui pourraient passer inaperçues, comme la grosseur d'un pis de la mère en inadéquation avec une qualité de lait moindre »*. Frédéric Renaud fait aussi des essais de rations alimentaires, dont il compare les effets sur le développement de ses veaux ainsi que ses charges de production. Grâce au pointage, il connaît de façon synthétique le fruit de sa conduite, de ses choix et des éventuelles anomalies. Un véritable tableau de bord qui l'aide à améliorer encore sa technique et son professionnalisme. A la fin du pointage, Jérôme Poingt retranscrit les données de son pocket PC sur ordinateur et en imprime les résultats sur papier pour tout le cheptel. C'est le dossier étable production (DEP) qui traduit le suivi de l'animal de la naissance au sevrage, les pesées, l'ascendance du père et de la mère, le pointage, le GMQ et le ratio (moyenne du troupeau). S'engage alors un dialogue fin et détaillé avec l'éleveur sur l'évolution entre les deux pointages. Des informations essentielles à la conduite de l'élevage.

EMMANUEL COULOMBEIX



Jérôme Poingt, pointeur officiel de BC58, est armé d'un pocket PC pour évaluer chaque veau selon 19 critères, données qui sont ensuite retranscrites sur ordinateur à la fin de la visite chez l'éleveur.

▶ Repères

Le prix du suivi

Le pointage (et pesée) est un service proposé par Bovins Croissance 58. Il comprend un suivi annuel qui inclut les deux pesées, à 120 et 210 jours. Le prix à payer pour l'éleveur se présente sous forme d'une cotisation, un forfait stable de 8,65 euros par veau si la pesée est faite par le technicien de BC58 ou de 6,65 euros par veau si la pesée est réalisée par l'éleveur.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Le Mois EfficientPower



EN JEU :
1 PUMA CVX 130 EFFICIENT POWER

+ DES OFFRES EXCEPTIONNELLES !
- Financement : 5 échéances annuelles au taux de 0,99%, avec la première à un mois de la livraison, sur l'achat d'un tracteur Case IH neuf*.
- Pièces et accessoires : des offres spéciales sur les produits d'agriculture de précision, kits de filtres, courroies, embrayages, chargeurs, lubrifiants d'origine Akcela...

+ DES CADEAUX ET DES ÉVÉNEMENTS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE !
- 1 cadeau offert à tous les participants (dans la limite des stocks disponibles).
- 20 maquettes au 1/32ème d'un tracteur Puma CVX 230 attribuées par tirage au sort chez chaque concessionnaire Case IH.
- Des animations spéciales organisées par votre concessionnaire Case IH à l'adresse ci-dessous.

Pour jouer, rendez-vous chez votre concessionnaire Case IH à l'adresse ci-dessous entre le 15 septembre et le 15 octobre 2012.

*Pour en savoir plus sur nos offres et sur nos conditions de financement, rendez-vous chez votre concessionnaire Case IH participant ou sur le site www.lemoisefficientpower.com. D'autres offres de financement en crédit-bail et location sont par ailleurs disponibles auprès de CNH CAPITAL.

hickory

Ne manquez pas cet évènement !

Rendez-vous à SERMOISE le 19 septembre — TORTERON le 20 septembre

- Présentation des nouvelles gammes Case IH EFFICIENT POWER
- Nombreuses offres promotionnelles sur les lubrifiants Akcela et les pièces disponibles en magasin.

Ets VEZIN : 58 Sermoise 03 86 90 98 98
18 Torteron 02 48 76 41 64

▶ En bref

Une première : les JA de l'Yonne à la Foire d'Auxerre

C'est une première qui traduit la forte volonté des JA de l'Yonne de s'investir dans des actions de communication qui multiplient les occasions de rencontres entre les agriculteurs et le grand public : la participation des JA 89 à la Foire d'Auxerre le samedi 15 et le dimanche 16 septembre . Secrétaire général adjoint de JA 89, en charge de la communication, Yohann Defert, voit dans cette participation à la Foire d'Auxerre *«une occasion de promouvoir notre métier, de sensibiliser les visiteurs aux circuits courts et aux productions locales»*. Avec aussi le souci de répondre aux multiples attaques contre la consommation de viande rouge en particulier. *«Nous allons insister sur les aspects environnementaux de l'élevage, sur ses aspects techniques aussi et communiquer sur la réalité de l'élevage tel que nous le pratiquons»*. Les JA disposeront d'un stand à l'entrée de la Foire et entendent bien retenir l'attention des visiteurs par des animations à l'attention des plus jeunes (avec notamment un circuit de tracteurs à pédales) et des moins jeunes (tracteur grandeur nature, parc à moutons, animations diverses, informations sur les production et focus sur la production laitière).

Sécheresse: Implantation des cultures intermédiaires piège à nitrate (Cipan)

Le quatrième programme d'action contre la pollution par les nitrates d'origine agricole prévoit qu'a partir de la campagne culturale 2012/2013 et à l'exception des cultures pérennes, l'ensemble des parcelles cultivées situées en zone vulnérable doit impérativement présenter une couverture totale du sol par l'implantation d'une culture intermédiaire piège à nitrate. L'année 2012 est marquée par un mois d'août le moins arrosé depuis 45 ans et le début du mois de septembre semble poursuivre la période de sécheresse actuelle. Compte tenu de cette situation exceptionnelle et dans un souci d'efficacité, la possibilité est donnée aux exploitants qui le souhaitent, de maintenir les repousses des cultures précédentes sous condition qu'elles soient suffisamment couvrantes afin de jouer pleinement leur rôle de piège à nitrate. En l'absence de repousses suffisantes ou détruites, la CIPAN devra avoir été semée avant fin septembre (au lieu du 15) et maintenue au minimum 2 mois comme le prévoit le quatrième programme d'action nitrate. Pour tout renseignement complémentaire contacter la DDT au 03 86 48 41 00 ou 03 86 72 70 00.

COMMUNIQUÉ DDT DE L'YONNE



Maïs ensilage

Un début de récolte peu prometteur



En ce début septembre, le chantier d'ensilage va bon train à Saint-Privé, sur les terres de Philippe Vannest, éleveur laitier à la Filonnière. Il ne faut pas perdre de temps *«on prend presque un point de matière sèche par jour»* s'inquiète l'agriculteur, *«avec des différences de maturité sur une même parcelle qui compliquent les chantiers de récolte»*. Dans *«les bonnes veines de terre»* les maïs restent encore un peu vert, mais sur les sols plus légers et caillouteux, *«le sec a pris le dessus»*. A 35% de matière sèche, contre 32% *«en année normale»*, les promesses du début de l'été se sont vite envolées. Signe révélateur, les chantiers d'ensilage ont commencé au début du mois de septembre cette année. *«Il est rare que l'on commence l'ensilage aussi tôt, en général c'est plutôt le 15 septembre»* remarque l'éleveur. Le tonnage à l'hectare sur cette zone va être divisé par deux en regard de l'an passé, *«7t au lieu de 14t habituellement»*, témoigne Philippe Vannest en insistant sur le fait que *«les éleveurs qui n'ont pas pu faire de réserves l'an passé vont être obligés d'acheter de l'aliment au plus mauvais moment»*. A la Filonnière, où l'autonomie alimentaire est privilégiée, le stock d'avance permet de voir venir avec une certaine sérénité et atténuera les conséquences d'une mauvaise année pour le maïs ensilage. Mais l'actualité du jour, ce n'est pas la récolte en cours, mais plutôt la baisse du prix de lait décidée par Sodiaal, qui alimente les conversations et ride les fronts des éleveurs préoccupés par l'avenir de leur outil de travail (voir page 11).

AMK



Philippe Vannest, éleveur laitier à Saint-Privé à la Filonnière, parce qu'il a du stock d'avance, peut encaisser une mauvaise récolte d'ensilage, mais n'encaisse pas la baisse du prix du lait.

Affaire Sodiaal

La grande colère des producteurs de lait

La baisse du prix du lait annoncée par Sodiaal a provoqué de nombreux remous chez les producteurs concernés et parmi les instances professionnelles qui craignent que d'autres entreprises ne s'engouffrent dans la brêche ouverte. La situation reste tendue mais une évolution favorable des marchés pourraient permettre de revenir sur une décision, définie par les administrateurs de la coopérative comme transitoire.



Laurent Didier : un producteur d'autant plus en colère qu'il croit en la coopération et investit pour développer son outil de production.

« *Inacceptable*», «*intolérable*», «*scandaleux*»... les qualificatifs ne manquent pas et vont tous dans le même sens lorsque l'on interroge les producteurs laitiers, comme leurs représentants professionnels, après la décision de Sodiaal, d'amputer la paye de lait. Les producteurs adhérents à la coopérative laitière ont appris par lettre que le prix du lait (volume A) allait baisser de 5 euros par 1000l, alors que le prix différencié (prix B) allait être amputé de 15 euros par rapport à la valorisation beurre/poudre/calculée par l'interprofession. Raison invoquée par Sodiaal : un marché du lait de consommation perturbé. Retour à la case départ pour les producteurs laitiers de la zone Sodiaal, qui se sentent une nouvelle fois les otages des négociations tarifaires entre leur entreprise et la grande distribution.

Des trésoreries à flux tendus

Sur le terrain, la colère le dispute à l'incompréhension mais surtout à un profond sentiment d'injustice. « *C'est une décision d'autant plus lamentable et révoltante que c'est une coopérative, dont les administrateurs sont aussi des éleveurs qui nous inflige cette punition* » témoigne Laurent Didier producteur laitier à Bouilly (89). Un producteur laitier spécialisé en colère et qui ne mâche pas ses mots pour dénoncer une situation intenable « *au moment où nos charges sont en augmentation constante. On subit de tous les côtés, c'est pesant et décourageant quand on met tout en œuvre pour développer une exploitation et que l'on investit dans notre outil de travail* ». L'avenir c'est justement ce qui préoccupe ce producteur. Comme beaucoup, il « *travaille à flux tendus* », la trésorerie en berne et les suites du plan Sarkozy à rembourser. Dans ces conditions pas question de faire des stocks, les achats sont payés au prix fort, surtout en ce moment. Laurent Didier a l'impression d'être aspiré dans une spirale infernale. Pourtant le lait il y croit, le bâtiment neuf a été conçu pour pouvoir augmenter le troupeau actuel de 60 VL et un supplément de quota a été acheté au printemps. «*Je le regrette aujourd'hui* » insiste l'éleveur qui remarque « *on voudrait nous décourager, on ne s'y prendrait pas autrement, la stratégie c'est peut-être de dégoûter les moins bien armés pour favoriser les grosses unités ? Qu'une coopérative se développe, c'est normal, mais elle doit le faire dans le respect de ses producteurs. Je suis un coopérateur convaincu pour l'ensemble de mon activité, mais personne ne nous traite aussi mal que Sodiaal !*»

La colère de Laurent Didier trouve des échos dans la campagne icaunaise où certains producteurs comme lui se demandent « *s'ils ont encore leur place ici* ». Philippe Vannest, élève 45 VL à Saint-Privé, la lettre de Sodiaal l'a pris de court également. « *C'est un mauvais coup au moment où nos charges explosent, en deux ans le prix du tourteau de colza a été multiplié par deux, celui du soja également* ». Son système d'exploitation, avec 30ha de maïs ensilage, vise à l'autonomie alimentaire, mais il pense aux autres producteurs laitiers, ceux qui n'ont pas pu comme lui constituer suffisamment de stocks l'an passé. La mauvaise récolte de maïs qui s'annonce cette année va les pénaliser aussi sûrement que la baisse du prix annoncée par Sodiaal.

Le « *mauvais exemple* »

Côté représentant professionnels, la réplique à la décision de Sodiaal ne s'est pas fait attendre. La FNPL a fait part de ses plus vives critiques dans un communiqué, tandis qu'une réunion régionale était diligentée en Bourgogne. Nadine Darlot considère ainsi que « *instaurer un prix B ce n'était déjà pas tolérable, mais jouer sur le prix A et baisser le prix B, c'est carrément inacceptable. Sodiaal fait tout pour décourager les producteurs des zones intermédiaires, à ce rythme là, seuls ceux qui ne pourront pas faire autrement continueront et ceux qui peuvent sortir du lait s'engageront dans d'autres productions. Sodiaal une fois de plus donne le mauvais exemple et ce n'est pas tolérable de la part de la plus grosse coopérative laitière, les industriels n'ont plus qu'à s'engouffrer dans la brêche* ».

Administratrice à la FNPL, Nathalie Mairet relève, au vu des informations prises auprès des administrateurs régionaux de la coopérative qui ont été systématiquement interrogés, que cette décision de Sodiaal pourrait être transitoire et évoluer plus favorablement en fonction de l'état du marché du lait, en particulier vis-à-vis de la concurrence allemande sur le lait de consommation. La seconde quinzaine d'août a vu un certain redressement du marché, mais « *l'inquiétude reste vive pour la fin de l'année* » même si l'horizon pourrait s'éclaircir ensuite.

ANNE-MARIE KLEIN



▶ A noter

Lait Dispositif des transferts spécifiques de quotas sans terre pour la campagne 2012-2013

Le dispositif des transferts spécifiques de quotas sans terre est reconduit pour la campagne 2012-2013 dans le Bassin laitier du grand Est.
Les producteurs qui en feront la demande pourront obtenir une quantité de référence laitière supplémentaire moyennant le versement d'une contrepartie financière de 7,5 centimes d'euros par litre de lait transféré.
Il ne s'agit pas d'un marché au gré à gré entre producteurs mais d'une contribution complémentaire au financement des aides à la cessation d'activité laitière.
Elle permet aux demandeurs d'obtenir une attribution de références laitières dans le cadre d'une procédure différente des attributions annuelles classiques.
Pour être éligible au dispositif, les producteurs laitiers doivent répondre aux conditions suivantes :
- être aux normes vis à vis des installations classées,
- l'augmentation de quotas ne doit pas conduire l'éleveur à ne plus respecter ses obligations en matière d'effluents d'élevage,
le montant à payer ne doit pas remettre en cause la viabilité économique de l'exploitation.
Les attributions ne pourront pas être supérieures à la demande des producteurs. Le plafond d'attribution est fixé à 75 000 litres multiplié par un nombre d'actifs sur l'exploitation de 2 maximum.
Les formulaires de demande sont disponibles auprès de votre laiterie et à la Direction Départementale des Territoires ainsi que sur les sites Internet des services de l'Etat dans l'Yonne :
http://www.yonne.gouv.fr/
http://www.yonne.equipement?agriculture.gouv.fr/
La demande devra être adressée avant le 31 octobre 2012 par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposée à la Direction Départementale des Territoires.

LA DDT



Bzz...Bzz...

Les abeilles sous perfusion de couverts mellifères

La FDSEA 89 vient d'organiser une journée de découverte des couverts mellifères pour un large public. Apiculteurs, amateurs et professionnels, agriculteurs et simples curieux se sont retrouvés à Saint-Martin sur Oreuse, pour une journée riche en enseignements et en rencontres.



Agriculteurs et apiculteurs professionnels et amateurs ont largement échangé au cours de cette journée de découverte des couverts mellifères.

Ils étaient à l'heure au rendez-vous fixé par la FDSEA 89 et les partenaires de l'opération (Cerepy, l'Adab, le Syndicat des apiculteurs de l'Yonne, l'UPVY). Parmi eux des retraités apiculteurs amateurs, des apiculteurs professionnels, des curieux tentés par l'aventure et qui s'informent, des agriculteurs et des représentants professionnels.
Sur cette parcelle de tournesols appartenant à Philippe et Emmanuel Simmonet, on aperçoit le couvert mellifère à une centaine de mètres, un couvert qui a visiblement souffert de la sécheresse persistante et de ces températures de plein été, plutôt inhabituelles en septembre. Cette année est particulièrement difficile et le climat actuel n'aide ni les agriculteurs ni la faune, la phacélie dont se régale les abeilles n'a pas résisté aux coups de chaud et au manque d'eau. Sur certaines zones les apiculteurs doivent déjà nourrir les essaims pour ne pas les mettre en danger.
C'est la première fois que les deux agriculteurs tentent l'expérience d'un couvert mellifère, c'est une démarche raisonnée, *«une démarche d'amélioration»* pour cette exploitation déjà attentive aux questions environnementales. Ici comme le conseille Cérepy, *«l'abeille est intégrée dans le protocole de la culture»* et quand un des participants salue *«la super démarche»*, le débat s'ouvre sur la situation des abeilles, les pratiques culturales et le nécessaire mais complexe *«équilibre à trouver entre protection des insectes pollinisateurs et protection des cultures»*.

«Complément alimentaire»

En matière de couverts mellifères il ne s'agit pas de nourrir les abeilles, les surfaces restent bien trop limitées, mais de leur apporter un complément de nourriture dans les périodes où elles peinent à trouver leur pitance (entre juillet et septembre notamment). Ces couverts mellifères sont aussi particulièrement utiles dans des habitats uniformes et appauvris comme les zones de grandes cultures, où les aménagements comme les haies, les bosquets et les bois manquent. Le couvert ne profite pas seulement à l'abeille, il favorise également le développement de toute une faune auxiliaire de la production agricole comme les bourdons, les coccinelles, les papillons…Mais l'abeille préférera toujours l'original à la copie et rien ne les attirent plus et ne leur est plus profitable qu'un environnement diversifié, riche en espèces végétales naturelles. Les échanges ont favorisé ainsi la rencontre entre deux mondes qui manquent d'occasion de dialogue. Christine Buisson, apicultrice et responsable professionnelle qui a participé à cette journée croit tout particulièrement dans ce type d'initiative qui représente *«une porte ouverte au dialogue et une occasion de confronter les points de vue tout en avançant dans une meilleure compréhension mutuelle»*. Objectif atteint : cette journée a ainsi montré qu'agriculture et apiculture restent très complémentaires et que les apiculteurs comme les agriculteurs ont tout intérêt à collaborer et à s'écouter pour la bonne santé des abeilles et des cultures.

AMK



Le couvert ne profite pas seulement à l'abeille, il favorise également le développement de toute une faune auxiliaire de la production agricole comme les bourdons, les coccinelles, les papillons…

Session de la Chambre régionale d'agriculture à la Ferme du Marault (58)

La volatilité : une nouvelle donnée à intégrer dans les exploitations

Réunie en session à la Ferme du Marault, la Chambre régionale d'agriculture a dressé le constat d'une agriculture fortement impactée par la volatilité des prix. Le constat dressé, restent à identifier les marges de manœuvre des exploitations et « à développer les gènes de résistance » qui permettront aux agriculteurs de s'adapter avec pragmatisme à un contexte perturbé et perturbant.



La session se tenait à la Ferme du Marault, à proximité de Nevers, dans un département dont la campagne est marquée par la sécheresse persistante et exceptionnelle du mois d'août.

La Chambre régionale d'agriculture s'est réunie à la Ferme du Marault, dans la Nièvre. L'occasion pour ses membres de constater que les effets de la sécheresse exceptionnelle de ce mois d'août et du début du mois de septembre se font sentir sur l'ensemble des départements de Bourgogne. « *D'année atypique, en année atypique, le constat reste le même* » insiste Dominique Chambrette, président de la Chambre régionale, mais cette année aura certainement plus qu'une autre soufflé le froid et le chaud, dans le désordre et avec des conséquences inégales en fonction des zones et des systèmes.

Au tableau des encouragements : des cours bien orientés pour les productions végétales et des cours de la viande qui se sont améliorés. Au tableau des déceptions : une vendange qui s'annonce en retrait pour les viticulteurs, l'impact de la crise Doux qui se fait sentir sur l'ensemble de la filière avicole, une crise du lait préoccupante et surtout des charges d'exploitation en augmentation constante. « *La volatilité fait partie de tous les systèmes d'exploitation, pour ce que l'on produit et pour tout ce que l'on achète* » constate le président de la Chambre régionale. Dans ces circonstances, le travail des Chambres s'oriente plus que jamais vers l'accompagnement et le conseil, « *pour remettre les exploitations face à leurs marges de progrès et leur proposer des solutions constructives pour l'avenir* ».

Identifier les marges de progrès

Chacun aujourd'hui est confronté à ses propres contraintes, qu'elles viennent du sol, du climat, ou de la situation historique de l'exploitation et ce qui compte c'est d'identifier à chaque fois les marges de progrès, ce qui fait que certains réussissent et d'autres pas. L'agriculture bénéficie actuellement d'un renversement d'image : le contexte économique, l'accroissement de la démographie et l'évolution climatique provoquent un regain d'intérêt pour la production agricole. Le consommateur fait le lien entre son assiette et le champ ou le pré. C'est un progrès et c'est un atout pour se faire entendre. La politique agricole commune reste plus que jamais essentielle pour le développement des agricultures nationales, les Européens des pays de l'Est qui en bénéficient aujourd'hui en sont bien convaincus désormais.

Reste que la forte volatilité des prix des matières premières « *prouvent une nouvelle fois l'interdépendance des productions végétales et animales* ». Une volatilité d'autant plus exacerbée que l'Europe a baissé sa garde en n'ayant plus de politique de stockage. « *Sans stockage, pas de sécurité ni sur les volumes, ni sur les prix* » alerte le président de la Chambre régionale. Une alerte qui prend tout son sens à la lumière de l'exposé de François Roze sur la volatilité des marchés agricoles, une situation qui n'a plus rien d'exceptionnel, mais qui s'explique par plusieurs facteurs.
Un facteur climatique, avec une forte progression observée dans la dernière décennie. C'est un élément de contexte qui crée de l'incertitude et un facteur de risque supplémentaire pour les entreprises. Le maïs s'envole à Chicago, entraînant dans son sillage d'autres produits céréaliers et oléagineux. Et l'indice IPAMPA viande bovine traduit la tendance à la hausse de toutes les matières premières nécessaires à l'élevage. L'augmentation des prix de la viande à la production ne suffisant pas à compenser cette envolée. Deux productions sont plus fortement exposées : le poulet dont le prix est particulièrement stable sur les trois dernières années et le lait où l'écart se creuse entre la progression de l'indice Ipampa et la baisse du prix de vente industriel.
D'autres facteurs alimentent l'instabilité des prix et des marchés, comme le taux de change euro/dollar et l'évolution du prix du baril de pétrole, les orientations de la politique agricoles de l'Europe qui limitent les stocks, la financiarisation des marchés des matières premières, les usages non alimentaires... Avec une conclusion qui va orienter tout le travail d'accompagnement des Chambres d'agriculture autour d'une question : « *Comment développer des gènes de résistance ?* » à cette forte volatilité et à ses conséquences.

Proposer des solutions constructives

Les facteurs de progrès existent car on constate qu'à partir d'une même orientation certains s'en sortent mieux que d'autres. Il faut désormais intégrer la volatilité dans le pilotage stratégique des entreprises agricoles, certes, mais cette volatilité n'expliquent pas toujours tout. Le résultat d'exploitation peut aussi d'épendre de facteurs qui propres à l'exploitation et/ou d'éléments dépendants de l'environnement, du contexte international, des choix politiques nationaux ou européens... Les Chambres d'agriculture se trouvent ainsi dans leur cœur de métier : le développement pour accompagner au mieux les exploitations dans les différentes phases de leur vie. Avec une volonté réaffirmée par Dominique Chambrette : « *mettre en avant les points forts et se faire un devoir de proposer des solutions constructives pour assurer l'avenir* ».

Représentant le Préfet de la Région Bourgogne, Jean-Roch Gaillet directeur de la DRAAF, a insisté sur le fait que l'actuel ministre de l'Agriculture était « *très mobilisé sur le sujet de la volatilité* ». Le Président de la République devrait faire quelques annonces au Space, lors de sa venue. Autre sujet important qui mobilise les attentions « *la PAC et les interrogations liées aux négociations en cours, au zonage, à l'avenir de la PHAE, de la PMTVA, aux limites du verdissement...* ». Sur le plan national, la rentrée de l'enseignement agricole s'est déroulée « *de façon satisfaisante* », seul bémol la rénovation des bacs Pro a amené une diminution « *mécanique* » des effectifs de 4%. Sur le plan des productions, une mauvaise année se dessine pour la viticulture avec une conjugaison tout à fait inhabituelle d'un effet mildiou et d'un effet oïdium. Le dossier Nitrates « *est suivi de près et collectivement* », ce qui a abouti « *à la remise d'un rapport qui se tenait et qui a clarifié la situation* ».
Le 18 septembre se tiendra la première réunion de la commission inter-régionale viande de boucherie qui va définir une stratégie partagée en ce qui concerne l'abattage et la répartition de l'enveloppe au titre de l'aide à la modernisation de structures d'abattage. A l'image « *du grand moment* » qu'à constitué le salon du charolais à Saulieu, Jean-Roch Gaillet a appelé de ses vœux « *d'autres moments de cette envergure en élevage et dans toutes les productions, tant il est important de perpétuer ces événements dynamiques pour l'agriculture et ses acteurs* ».

AMK

Les 18 et 19 septembre à Joux-La-Ville (89)

Désherb'sol 2012 : une deuxième édition à suivre sur le champ

Les Chambres d'Agriculture, le Cetiom, Arvalis-Institut du végétal, la fédération Cuma Bourgogne, le Sedarb, Artémis, SeineYonne et l'INRA organisent les journées Désherb'Sol au champ, 2ème évènement sur les innovations et techniques de couverts végétaux, d'implantation et de désherbage des cultures et systèmes de culture les 18 et 19 septembre 2012.

Désherb'Sol au champ a pour objectif de présenter aux agriculteurs et aux acteurs du monde agricole les résultats et acquis sur la gestion de l'interculture, les stratégies d'implantation et de désherbage, ainsi que les dernières innovations et matériels disponibles aujourd'hui.

Au programme de Désherb'Sol 2012

• **Visites commentées d'expérimentations sur le terrain** : «Implantation & Stratégies de désherbage du colza», «Couverts végétaux en interculture & Techniques de destruction»

• **Trois Conférences thématiques** sur «Stratégie de désherbage : du programme annuel à la construction de sa stratégie à la rotation», «Optimiser la gestion et les effets des couverts végétaux», «Techniques de pulvérisation et conditions de réussite»

• **19 constructeurs et concessionnaires** qui présenteront **plus de 60 matériels et technologies basées sur le GPS** (semoir de précision à grande vitesse, semoir direct à disques ou à dents, strip till à disques ou à dents, matériels de désherbage mécanique et mixte, système de guidage, …), ainsi que quelques démonstrations animées et commentées

Les partenaires

Actisol, SARL Agri-Structures, Agronomic, Atelier Val de Saône, BC Technique Agro-organique, Carré Sas, Ecomulch, ESPAD – Trimble Agriculture, France Précision, Horsch France, Isagri, Godin Frères, Groupe Méthivier, Monosem, Novaxi – Garford, Pantier Sarl, Sopema, Väderstad, Merlo.

Informations & inscriptions

Contacts : Marie-Sophie Petit Tél. 03 80 48 43 00 marie-sophie.petit@bourgogne.chambagri.fr

Inscriptions en ligne sur : www.bourgogne.chambagri.fr ou par fax au 03 80 48 43 43

Déjeuner. Possibilité de déjeuner sur place le 19 septembre avec le buffet proposé par «Bienvenue à la ferme» (réservation obligatoire et règlement préalable au tarif de 16 € TTC/repas, remise d'une facture).

Pour réserver votre repas, il suffit de compléter votre inscription et d'envoyer un chèque de 16 € / repas à l'ordre de l'«Agent comptable de la CRA Bourgogne» à Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne 3, rue du golf 21800 Quetigny.



Les performances de la herse étrille seront particulièrement suivies en fonction de la levée du colza.

Vous rendre à Désherb'sol

Depuis l'autoroute A 6

Prendre sortie 21 à Nitry, puis prendre à gauche D944 en direction d'Avallon - Joux-la-Ville.

A Joux-la-Ville, prendre D32 direction Précy-le-Sec et suivre fléchage.

GPS : Latitude : 47.6167 - Longitude : 3.85

Depuis Avallon

Prendre D944 direction Tonnerre.

A Joux-la-Ville, prendre D32 direction Précy-le-Sec et suivre fléchage.



MARDI 18 SEPTEMBRE 2012

	Conférences	Expérimentation « Implantation & désherbage du colza »	Expérimentation « Couverts végétaux »	Stands constructeurs, concessionnaires, semenciers, …	Démonstrations	Atelier thématique
13h	Ouverture	Visite libre	Visite libre	Exposition Visite libre		
13h30 – 14h15	« Stratégies de désherbage »	Visite guidée	Visite guidée			Atelier « Guidage »
14h15 – 15h00		Visite libre	Visite libre		Démonstration de semoir de précision rapide & désherbage mécanique	
15h00-15h45	« Optimiser la gestion et les effets des couverts végétaux »	Visite guidée	Visite guidée			Atelier « Guidage »
15h45-16h30		Visite libre	Visite libre			
16h30-17h15	« Techniques de pulvérisation & conditions de réussite »	Visite guidée	Visite guidée			Atelier « Guidage »
17h15-18h		Visite libre	Visite libre		Démonstration de semoir de précision rapide & désherbage mécanique	
18h00	Fermeture					

MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2012

	Conférences	Expérimentation «Implantation & désherbage du colza»	Expérimentation «Couverts végétaux»	Stands constructeurs, concessionnaires, semenciers, …	Démonstrations	Atelier thématique
9h	Ouverture	Visite libre	Visite libre	Exposition Visite libre		
9h30-10h15	« Stratégies de désherbage »	Visite guidée	Visite guidée			Atelier « Guidage »
10h15-11h	« Optimiser la gestion et les effets des couverts végétaux »	Visite libre	Visite libre		Démonstration de semoir de précision rapide & désherbage mécanique	
11h-11h45		Visite guidée	Visite guidée			Atelier « Guidage »
11h45-12h15		Visite libre	Visite libre			
12h15-13h45	Déjeuner					
13h45-14h30		Visite libre	Visite libre		Démonstration de semoir de précision rapide & désherbage mécanique	
14h30-15h15	« Techniques de pulvérisation & conditions de réussite »	Visite guidée	Visite guidée			Atelier « Guidage »
15h15-16h		Visite libre	Visite libre			
16h30	Fin du salon					

▶ Zoom sur…

Une grande diversité de matériels pour illustrer les présentations

Dans sa partie «au champ», Désherb'sol va présenter des matériels qui sont autant de supports techniques complétant *«la vitrine»* des expérimentations autour des différentes techniques présentées.

«La présentation et le choix des matériels collent au plus près aux thèmes développés» insiste Richard Willeman de la Chambre d'agriculture de l'Yonne. A la grande diversité des techniques et des pratiques répond la grande diversité des matériels et des équipements : on en présente une soixantaine sur le site amenés par une vingtaine de constructeurs. Chaque thématique se trouve ainsi illustrée :

- Autour de l'implantation, le semoir pour semis direct, le strip till, le semoir plus classique, le semoir de précision, le semoir rapide à disques.
- Pour la destruction des couverts, le broyeur, le rouleau à lames, à disques, le déchaumeur.
- Pour le désherbage, toute la collection des herses bineuses, rampe à pulvérisation localisée.
- Et les nouvelles technologies et matériels de guidage présenté par Arvalis.

Le grand panel des outils présentés illustre les techniques en place, mais l'effet climat sera tout aussi intéressant à observer dans ce contexte particulier des expérimentations. Entre un mois de juillet pluvieux et un mois d'août qui apparaît comme le plus sec de ces vingt dernières années, la problématique semis prend toute son importance et donc l'évaluation des performances des différentes techniques et matériels associés aussi. En lice le semoir direct, le strip till, le semoir à soc classique... Pour connaître le résultat de la compétition, rendez-vous sur le site de désherb'sol les 18 et 19 septembre à Joux-La-Ville.



La grande nouveauté à découvrir, le semoir rapide de précision



Les nouvelles technologies au champ : le guidage des matériels par GPS

Chanvre

Chanvre industriel français : des débouchés diversifiés

Le chanvre est une culture industrielle.
C'est une plante à fibres mais également oléagineuse. Tour d'horizon des débouchés et atouts de cette culture.

Originaire d'Asie Centrale, le chanvre est cultivé pour sa fibre textile et sa graine oléagineuse, depuis plus de 8 000 ans. Son utilisation pour la fabrication de toiles, de cordages, de voiles, de papiers et d'huile ont permis un fort développement de sa production jusqu'au XIXè siècle. Mais l'arrivée des bateaux à vapeur, la concurrence avec le coton (mécanisation) puis les fibres synthétiques au XXe siècle ont fait chuter rapidement son importance économique.

«*Sa production est aujourd'hui industrielle et réglementée, du fait de sa proximité génétique avec le cannabis. La mise en place du chanvre passe généralement par un contrat avec un industriel qui garantit la valorisation du produit*», explique Daniel Salviac, président d'Interchanvre. Cette culture offre de nombreux atouts dans une exploitation agricole. Cependant, elle nécessite une bonne maîtrise technique.

Des débouchés traditionnels et nouveaux

Le chanvre dispose de débouchés diversifiés grâce à une valorisation de toutes les composantes de la plante. Aujourd'hui, il est traditionnellement utilisé dans la papeterie haut de gamme (papiers spéciaux, à cigarettes). Il est encore employé dans la filière textile, mais reste cantonné à la haute couture et à l'artisanat. La litière constitue le débouché traditionnel de la chènevotte (paille de chanvre) que ce soit pour les animaux ou en jardinage. Le chènevis, appelé également graine de chanvre, « *sert principalement pour l'alimentation des oiseaux ou comme appât pour la pêche et, en quantité plus confidentielle, dans les cosmétiques et en alimentation humaine (huile riche en oméga 3 et en oméga 6). De nouveaux débouchés viennent en complément et permettent de développer la filière* », note Daniel Salviac. Citons notamment l'utilisation des fibres de chanvre en plasturgie (automobile), en remplacement de la fibre de verre, ou l'emploi de la chènevotte dans la construction, mélangée avec des chaux ou autres liants, pour confectionner des mortiers, béton, briques ou encore parpaings, sans oublier les laines de fibres pour l'isolation.

Des avantages pour la diversification

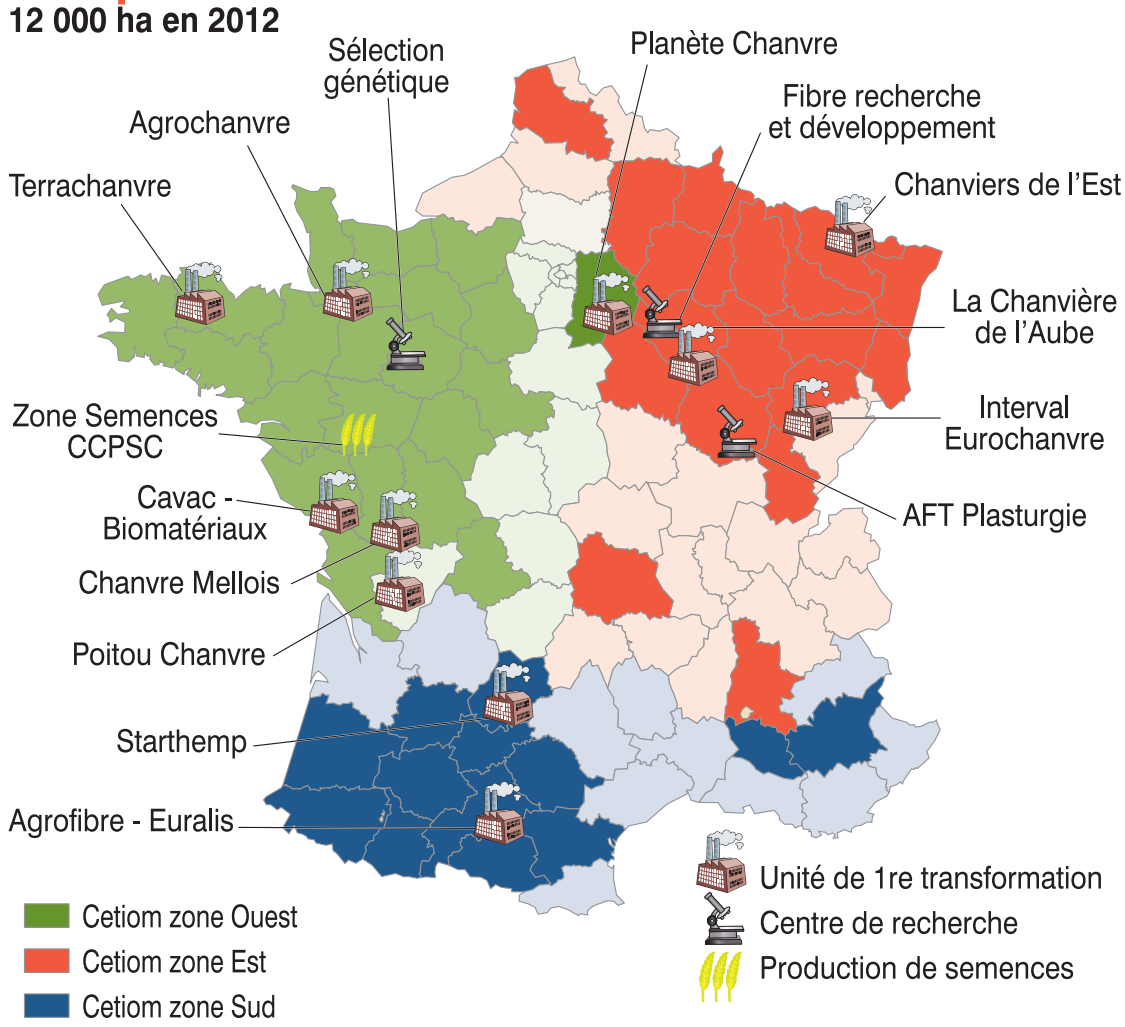
Du point de vue agronomique, le chanvre représente une bonne tête d'assolement. Son pouvoir couvrant vis-à-vis des adventices, permet de laisser un sol propre et son système racinaire développé, un sol meuble en profondeur. « *C'est un très bon précédent à céréales. Un blé derrière du chanvre peut obtenir un gain de rendement de l'ordre de 7 à 8 quintaux hectare. D'autre part, si toutes les conditions de semis sont réunies (sol ressuyé et réchauffé), le chanvre ne nécessite ni pesticides, ni herbicides, ni fongicides (pouvoir étouffant)* », précise Daniel Salviac. Le chanvre possède également une bonne résistance à la sécheresse et demande peu d'apport azoté (besoins de 15 unités/tonne de matière sèche). Sa culture s'intègre bien dans l'exploitation car elle permet un étalement du temps de travail lors du semis et de la récolte et ne nécessite pas de travaux en culture.

Du point de vue environnemental, des travaux ont été réalisés et ont montré qu'en cours de culture, le chanvre favorise un important stockage du carbone. Après transformation, un m² de mur de béton en chanvre stocke entre 14 et 35 kg de CO_2 en 100 ans. Par ailleurs, l'incorporation de chanvre dans les matériaux composites diminue de 20 à 40 % la consommation en énergie et l'impact sur l'effet de serre.

CYRIELLE DELISLE

Une production sur l'ensemble du territoire

12 000 ha en 2012



Les cultures se concentrent autour des usines de transformation

▶ En savoir plus

- CETIOM : www.cetiom.fr
- Interchanvre (l'interprofession du chanvre) : www.interchanvre.com
- Fédération Nationale des Producteurs de Chanvre (FNPC).
- Union des Transformateurs de Chanvre
- Confédération Européenne du Lin et du Chanvre : www.mastersoflinen.com



PIAE - Artemis : Une agriculture d'avenir

Le broyage et la vie des sols à l'étude

Artémis, la plateforme d'innovation agro-environnementale de Bourgogne Franche Comté poursuit son programme d'essais pluriannuels. A Fromenteau, sur l'une des sept plateformes d'expérimentation avec des sols superficiels argilo calcaire, les techniciens travaillent les thématiques de la gestion des cailloux et de la connaissance des sols.



Les techniciens vérifient avec attention l'avancée du chantier.

La gestion des cailloux est une problématique importante pour de nombreux agriculteurs. Artémis, avec l'appui du service technique Damier Vert de Dijon Céréales, l'a bien compris et intègre un protocole d'essai sur le broyage des cailloux. Plusieurs modalités sont mises en place pour qualifier les avantages de cette pratique. A côté d'un témoin *«sans broyage»*, l'essai compte une modalité *«broyage au large tous les 3 ans»* qui teste les effets d'un broyage superficiel, et une modalité *«broyage en profondeur à 30 cm»*.

Ce broyage en profondeur a été réalisé le 14 août dernier, avec le matériel BTP OBL'X 2720 de la société Bugnot, prêté pour l'occasion par le constructeur de la Roches-Bettaincourt (Haute-Marne). Pouvant travailler à des profondeurs jusqu'à 40 cm, ce broyeur possède un rotor spécial *«roche mère»* avec 4 rangées de masses carbure.

Performant sur plusieurs types de sols

La granulométrie du produit final est variable selon trois paramètres à savoir la vitesse du rotor, la vitesse d'avancement du tracteur et le mécanisme ouverture/fermeture des enclumes. Il peut fonctionner à 1000 tours/min aussi bien qu'à 750 tours/min selon les usages souhaités. Jérôme Tupin, agriculteur à Echalot, a mené à bien ce broyage, dans des conditions optimales, à l'aide de son tracteur John Deere 8345R de 350 cv. L'opération a été un succès et ce dans plusieurs types de sols: argileux avec de gros cailloux et argilo-sableux avec des cailloux en forme de *«plaquettes»*. L'agriculteur a pu tester le matériel sur une des parcelles de son exploitation. *«Cet outil est très performant, y compris sur les têtes de roche»* a-t-il noté.



L'appareil de mesure de résistivité des sols permet l'obtention d'une cartographie 3D de la nature des sols.

Un suivi de la qualité des sols après broyage

Suite à ce broyage, de nombreux indicateurs de la qualité des sols seront suivis, en matière de faune, de microbiologie et de matière organique en particulier. *«Nous allons notamment mesurer l'évolution de la population des vers de terres»* indique Vincent Vaccari, technicien d'expérimentation Damier Vert. Une modalité *«broyage profond + apport de fumier»* a été créée pour étudier l'évolution de la matière organique apportée et notamment la minéralisation de l'azote. Les agronomes mesureront les bénéfices pour la culture implantée, au niveau de son exploration racinaire et de son assimilation des éléments nutritifs. Les modalités *«apport de phosphore au large»* et *«phosphore localisé dans la ligne de semis»* permettront de suivre cette assimilation. Enfin, les évolutions des structures et textures des sols tiendront une place importante dans les évaluations.



Le broyeur travaille efficacement dans plusieurs types de sol.

▶ Zoom sur...

Créé en 2010, Artemis rassemble les coopératives de Bourgogne Franche-Comté (Dijon Céréales, Bourgogne du Sud, 110 Bourgogne, Capserval, Terre Comtoise et Interval), les Chambres d'Agriculture de Bourgogne et Franche-Comté, les unions nationales Invivo et Sofiprotéol ainsi que la recherche (Université de Bourgogne avec Welience, Inra). C'est un outil au service des agriculteurs destiné à expérimenter, dans des conditions les plus proches de la production réelle, des systèmes de culture innovants pour produire *«plus et mieux»*. Les parcelles d'expérimentation de la plate- forme de Fromenteau se distinguent ainsi des micro-parcelles d'essais *«classiques»* par leur dimension. D'une largeur de 12 mètres pour une longueur de 60 mètres, séparées par une bande enherbée de 2 mètres, elles se rapprochent au mieux de la réalité du terrain. De plus, cette taille limite les effets de bordure et de passage de roue tout en créant un effet milieu.

Les essais ont également l'avantage d'être pluriannuels, ce qui ouvre des possibilités intéressantes d'un point de vue agronomique. L'essai *«rotation des cultures»* en est le parfait exemple. Les autres axes majeurs de recherche d'Artemis concernent les thématiques du travail du sol, la gestion du désherbage, la conduite des cultures et la fertilisation.





Didier Guyon, dans la Nièvre

Le choix du maïs irrigué, en Val de Loire

Didier Guyon, exploite en monoculture 160 ha de maïs irrigués en Val de Loire. Une orientation prise en 1997 pour pallier les contraintes d'une terre qui peut être généreuse, tout en étant très sensible aux coups de sec. Irrigant de la première heure et maïsiculteur convaincu, Didier Guyon est président du syndicat des irrigants de la Nièvre.



Didier Guyon, producteur de maïs autant par passion que par raison.

Sur ces terres irriguées du Val de Loire, le maïs semble prometteur. Le dernier tour d'eau a été effectué début septembre et Didier Guyon, producteur de maïs autant par obligation que par passion, prévoit la récolte aux alentours du 10 octobre. « *Cette année le maïs a été semé plus tard, en raison du mauvais temps* » commente le maïsiculteur « *la floraison, en retard elle aussi pour les mêmes raisons est arrivée vers la fin juillet et le chaud qui est revenu en août a été plutôt profitable* ». Au final, si tout va bien, la récolte n'accusera « *qu'une grosse semaine de retard* ».

Une superficie inchangée depuis 1981

Sur cette exploitation située à Mesves sur des terres caractéristiques du Val de Loire, sableuses et légères, le choix du maïs s'est vite imposé, pour des raisons agronomiques autant qu'économiques. Depuis 1997, toute la sole (160 ha) est consacrée à la culture du maïs. Au début de son installation, quand il exploitait en Gaec avec son père, la rotation c'était plutôt blé-orge-tournesol, avec les aléas inhérents à ces types de sols très sensibles au coup de chaud.

Dans les années 80, se souvient Didier Guyon « *c'était EDF qui démarchait les agriculteurs pour les convertir à l'irrigation et trouver de nouveaux consommateurs pour l'électricité produite sur le bassin en été* ». En 1986, le premier forage permet d'irriguer 45 ha de tournesols. Un test grandeur nature d'autant plus probant qu'une tornade dévaste en partie la zone. Et malgré cela, le rendement des tournesols double par rapport à l'année précédente ! Didier Guyon est convaincu de l'avantage à investir dans l'irrigation. Un second forage suit en 1990, puis un troisième en 1996.

Le Val de Loire dispose d'un bon potentiel d'irrigation et rapidement toute la sole est convertie au maïs, culture qui assure la meilleure marge et s'exprime particulièrement bien, si on lui apporte la bonne mesure d'eau au bon moment. Depuis 1981, la superficie n'a pas changé, « *avec cette terre, mieux vaut se contenter de 160 ha irrigués que du double sans irrigation* » raisonne Didier Guyon, qui a rapidement investi dans un séchoir et stocke toute sa récolte. Sur une récolte de 16 000 q, 15 000 sont ainsi stockés. Pour la partie commercialisation « *un réseau de négociants et de courtiers, mais avec la forte volatilité des prix que l'on connaît actuellement, mieux vaut raisonner différemment* ». Raisonner différemment ce n'est pas forcément vendre au prix le plus fort, c'est sécuriser son revenu « *en vendant à un prix de marché qui s'évalue en fonction des coûts de production, du prix de revient de la culture* ». L'exercice comptable a été décalé au 30 septembre, à cette date les stocks sont vendus et « *la situation est claire* ».

Une irrigation finement pilotée et raisonnée

L'irrigation a un coût, le séchage aussi, « *les coûts énergétiques cumulés des trois forages s'élèvent à 250 euros/jour. On fait donc très attention à la dépense et au nombre de tours d'eau* ». La Nièvre fait d'ailleurs figure de bon élève en matière d'irrigation. Si la situation hydrologique du département, avec ses treize bassins versants, favorise une gestion avisée de l'irrigation, très tôt la Chambre d'agriculture en a fait un département pilote, l'un des premiers à être équipé à 100% de compteurs d'eau dès 1992 et à disposer d'un suivi de l'humidité des sols par sonde à tensiométrie. Un dispositif qui permet dès le mois d'avril d'avoir une évaluation précise des réserves hydriques des sols. Chaque semaine, les irrigants sont tenus informés de la situation à partir des données récupérées sur les six sites équipés de sonde. Ce qui « *facilite un pilotage très affiné de l'irrigation et réduit les problèmes* ». Une condition d'autant plus importante que sur ces terres, « *sans eau, pas de rendements !* ».

ANNE-MARIE KLEIN

3500 hectares de maïs dans la Nièvre
Tout confondu, la Nièvre totalise 6500 à 7000 ha irrigués, dont 3500 ha de maïs. 2000 ha le long de la vallée de la Loire, entre Loire et Allier et 1000 ha sur le bassin versant du Nohain. Le département compte une centaine d'irrigants.

▶ Repères

Un atout pour l'environnement

L'AGPM considère que « *l'exceptionnel potentiel génétique du maïs ne cesse de lui ouvrir des perspectives nouvelles, qui en font une plante d'avenir dont le développement devrait se poursuivre et même s'accélérer* ». Loin des procès d'intention qui sont faits à cette production, les producteurs défendent les atouts écologiques de cette plante millénaire.

- **Le maïs, purificateur de l'air : un hectare de maïs fournit quatre fois plus d'oxygène qu'un hectare de forêt ! Dans le même temps il absorbe quatre fois plus de gaz carbonique.**
- **Le maïs, est un précieux composant de ce qu'on appelle la chimie verte, alternative à la pétrochimie. L'amidon de maïs, produit naturel, biodégradable et renouvelable, remplace les composants chimiques dans de nombreux produits d'usage courant : médicaments, papiers, plastiques, colles, peintures, matériaux de construction, détergents...**
- **Un carburant « *vert* » : le maïs permet de fabriquer une essence moins polluante et un hydrocarbure renouvelable, l'éthanol, avec une rentabilité record par rapport à ses concurrents (1t de maïs produit 3,7 hectolitres d'éthanol).**
- **Contrairement aux idées reçues, le maïs, N° 1 des cultures dans le monde, boit peu, mais il a le malheur de le faire justement au plein cœur de l'été, à la floraison, quand tout le monde a soif ! Ce qui a amené les maïsiculteurs à développer très tôt des outils de pilotage de l'irrigation très performants**



CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES

EUROPAGRI	St Clément	03 86 83 02 01
	Brienon	03 86 43 07 90
	et son agent : Francis Lesourd à Venoy : 06 81 34 53 64	
SARL MANIÈRE	Verrey sous Salmaise	03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER	Toucy	03 86 44 01 08
SAS PARAGEAU	St Martin/Nohain	03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE	Avallon	03 86 34 18 35
	Moulot	03 86 27 27 13
	Bazoches	03 86 22 11 54

Saulieu

Les 1er prix de section en génétique

Retour sur le palmarès bovin de Saulieu avec les 1er prix de section en génétique

Mâles nés du 1er décembre 2010 au 14 août 2011. Sous-section A : Pierre Louvrier (St-Léger-de-Fougeret, 58), sous-section B : EARL Touillon Moiron (Cisery, 89), sous-section C : Gaec des Fontaines (Ste-Sabine, 21), sous-section E : Gaec de Saint-Roch (Recey-sur-Ource, 21), sous-section G : Guy Perrin (St-Léger-de-Fougeret, 58),
Mâles nés du 1er décembre 2009 au 30 novembre 2010. Sous-section A : SCEA Riotte Schrapfer (Angely, 89), sous-section B : Gaec Cadoux (St André en terre plaine, 89) et EARL Touillon Moiron (Decize, 58), sous-section C : 1er prix au Gaec Gheeraert (Châtillon-sur-Seine, 21). Mâles nés du 1er décembre 2008 au 30 novembre 2009. Sous-section A : Cédric Tainturier (Montoillot, 21), sous-section B : EARL La Croix du Chate (Joux-la-Ville, 89), et SCEA Gauthier (Bona, 58). Mâles nés avant le 1er décembre 2008. Sous-section A : SCEA Melaye-Sennepin (La Celle sur Nièvre, 58) et Gaec de St-Roch (Recey-sur-Ource, 21), sous-section B : Gaec Cadoux (St André en terre plaine, 89) et Gaec Beauzon frères (Préporche, 58).
Femelles nées du 15 août 2011 au 30 novembre 2011. Sous-section A : EARL Touillon Moiron (Decize, 58), sous-section B : Etienne Bourge (Villargoix, 21)
Femelles nées du 1er décembre 2010 au 14 août 2011. Sous-section A : EARL Froidurot (Jours-les-Baigneux), sous-section B : EARL Batho Serge (Saxi Bourdon, 58), sous-section C : Nicolas Guenot (Allerey), sous-section D : Gaec Roube (Magny-cours, 58)
Femelles nées du 1er décembre 2009 au 30 novembre 2010. Sous-section A : Florent Besson (Saincaize Meauce, 58) et EARL Berger Stéphane (Ternant, 58), sous-section B : Gaec Cadoux (St André en terre plaine, 89) et Florent Besson (Saincaize Meauce, 58), sous-section C : EARL Batho Serge (Saxi Bourdon, 58), sous-section D : Cédric Tainturier (Montoillot, 21
Femelles suitées nées du 1er décembre 2008 au 30 novembre 2009. Sous-section A : Gaec Cadoux (St André en terre plaine, 89), sous-section B : François Lucand (Molphey, 21), sous-section C : Gaec Beauzon frères (Préporche, 58) et EARL Touillon Moiron à Decize (58).
Femelles suitées nées du 1er décembre 2004 au 30 novembre 2008. Sous-section A : EARL Bolatre Jean-Louis (Liernais), sous-section c : Florent Besson (Saincaize Meauce, 58).12ème section : Femelles nées avant le 1er décembre 2009 (non suitées, présumées pleines). Sous-section A : 1er prix à Trinquet Gilles (Moulins Engilbert, 58)

Trait Auxois

«La qualité va en grandissant»

Le concours spécial du cheval de Trait Auxois s'est déroulé à Semur vendredi et samedi derniers.



Parole de jury : *«Les éleveurs sélectionnent de mieux en mieux, la qualité va en grandissant»*. Jean Détain habite Agencourt dans le canton de Nuits-Saint-Georges. Cet ancien éleveur faisait partie des neuf membres du jury. *«Nous étions tous d'accord sur ce point, les animaux sont de mieux en mieux toilettés et présentés. Les progrès génétiques sont certains»* mentionne Jean Détain.



Championne jeune : Apache de Baude appartenant à Françoise Masson (Vitteaux).

Première de section des pouliches de 1 an suitées : Baronne de Gourdon appartenant à Raymond Therville (Gourdon en Saône-et-Loire).

Le concours spécial du cheval Trait Auxois a connu un grand succès en fin de semaine dernière, bien aidé par une météo ensoleillée. De nombreux visiteurs ont pu assister à un très beau spectacle assuré par les passionnés équins, fiers de leur race. Les participants à ce concours étaient issus des derniers concours cantonaux et intercantonaux. Les champions de Semur se sont qualifiés pour le prochain Salon international de l'agriculture de Paris.

Palmarès

Champion mâle : Clément Dupaquier (Vesvres), championne adulte : Guy Basset (Charmoy, Saône-et-Loire), championne jeune : Françoise Masson (Vitteaux). Prix d'ensemble : 1er : EARL Dupaquier (Posanges), 2ème : Gilles Vailleau (Charmoy, Saône-et-Loire). Prix de famille Yvan Marciaux : 1er : Gilles Vailleau (Charmoy, Saône-et-Loire), 2ème : Déborah Dupaquier (Posanges), 3ème : SCEA Gaugey (Merceuil).

Femelles
Pouliches de 1 an. 1er : Patrice Humbert (Condeissat, Ain), 2ème : Jean-Philippe Jacqueson (Blanzy, Saône-et-Loire), 3ème : Jean-Christophe Rerolle (Saint-Symphorien-de-Marmagne, Saône-et-Loire). Pouliches de 1 an suitées. 1er : Raymond Therville (Gourdon, Saône-et-Loire), 2ème : SCEA Bailly Fauvernier (Meursanges), 3ème : EARL Dupaquier (Posanges). Pouliches de 2 ans : 1er : Françoise Masson (Vitteaux), 2ème : EARL Dupaquier (Posanges), 3ème : Jean-Pierre Lamy (Source-Seine). Pouliches de 2 ans suitées : 1er : Jean-Christophe Rerolle (Saint-Symphorien de Marmagne, Saône-et-Loire), 2ème : Pierre Pasdermadjian (Saulieu), 3ème : SCEA Gaugey (Merceuil). Pouliches de 3 ans : 1er : Jean-Christophe Rerolle (Saint-Symphorien-de-Marmagne, Saône-et-Loire), 2ème : Florian Bizouard (Allerey), 3ème : EARL Dupaquier (Posanges). Pouliches 3 ans suitées : 1er : Anthony Barnet (Le Breuil, Saône-et-Loire), 2ème : Yves Berthiot (Diancey), 3ème : Gaec de Cherchilly (Marcheseuil).
Mâles
Mâles de 1 an. 1er : Earl Zwaenepoel (Raveau, Nièvre), 2ème : Damien Raveau (Semur- en-Auxois), 3ème : Thierry Monier (Perpezat, Puy-de-Dôme). Mâles de 2 ans. 1er : Romaric Guyollot (Saints, Yonne), 2ème : Jean-Pierre Augé (Chazilly), 3ème : centre de promotion de Trait Auxois (Bierre-lès-Semur). Mâles de 3 ans : 1er : Éric Geoffray (Le Perreon, Rhône), 2ème : EARL Dupaquier (Posanges), 3ème : Yves Duvernes (Saint-Symphorien-de-Marmagne, Saône-et-Loire). Mâles de 4 ans et plus. 1er : Florian Bizouard(Allerey), 2ème : Gilles Vailleau (Charmoy, Saône-et-Loire), 3ème : EARL de Poisot (Perrigny-lès-Dijon).

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com

20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Outils de gestion

Boviclic: la nouvelle dynamique de Bovitel et Oraniweb

Les applications Bovitel et Oraniweb, qui permettent de gérer le troupeau, deviennent Boviclic-PC et Boviclic-web. Les fonctionnalités de ces deux outils de gestion se sont rapprochées avec toujours la possibilité de choisir soit une installation du logiciel sur l'ordinateur de l'éleveur (Boviclic-PC) par un conseiller, soit un accès en ligne (Boviclic-web) sur le site internet de la Chambre d'agriculture de la Nièvre.

Boviclic propose toujours, quelle que soit la formule choisie, trois modules de base: Inventaire pour la gestion de l'inventaire (saisie des naissances, des entrées et sorties, commande de boucles, personnalisation des affichages et des éditions, gestion de lots et calcul du chargement); Module reproduction pour suivre la reproduction du troupeau de A à Z (généalogie, consanguinité, lots de saillies, insémination, alertes, bilans) et Module bonnes pratiques pour enregistrer et planifier tous les événements (interventions sanitaires, événements de reproduction ou personnalisés, aliments distribués, agenda et aide-mémoire, carnet sanitaire). L'utilisateur peut choisir tout ou partie de ces trois modules ainsi qu'un module optionnel, le Module pocket, pour saisir et consulter sur Pocket PC. En plus, la formule Boviclic-PC offre la possibilité de s'abonner à deux autres modules, le Module Performance pour analyser la croissance (enregistrement et échange des pesées, pointage, index et qualification des animaux) et le Module Eco pour valoriser les données techniques et économiques (données commerciales, produit brut, inventaire comptable, bilans). Toutes les informations pratiques sur l'adhésion sont consultables sur le site boviclic.fr.

Démonstrations dans la Nièvre

Pour présenter ces applications, la Chambre d'agriculture de la Nièvre a décidé d'organiser des démonstrations à travers le département, dans les semaines à venir. Les rendez-vous sont fixés le 27 septembre à 14h à la Chambre à Nevers (25 bld Léon Blum), le 27 septembre à 10h à l'antenne de la Chambre à Corbigny (rue du Petit fort), le 18 octobre à 10h à l'antenne de la Chambre à Decize (rue du 14 juillet), le 25 octobre à 10h dans la salle informatique du collège Bibracte à Château-Chinon, le 23 novembre toute la journée sur un stand lors de la foire de Luzy. La Chambre sera également présente au Sommet de l'Elevage à Couron, le 5 octobre, sur le stand de Boviclic. Pour plus d'informations, contacter l'équipe Boviclic à la Chambre d'agriculture de la Nièvre au 03 86 93 40 00.

E.C.

Sabot d'Argent

Un éleveur de l'Yonne récompensé à Saulieu

Lors du premier salon du charolais qui s'est tenu à Saulieu fin août, a été remis sur le grand ring, le sabot d'Argent charolais à Stéphane et Philippe Desplanches. Ce trophée, récompensant le meilleur éleveur charolais de Bourgogne, est remis chaque année par la Fédération Bovins Croissance de Bourgogne.

Créés par la Fédération Nationale Bovins Croissance, il y a une dizaine d'années, les trophées *«sabots»* récompensent les élevages ayant obtenu les meilleures performances mesurées en ferme. Ils se déclinent en trois couleurs : le premier de chaque département se voyant remettre un *«sabot»* de bronze, celui arrivé en tête du classement régional, un *«sabot»* d'argent, avant la finale nationale et la remise du *«sabot»* d'or décerné chaque année lors du Sommet de l'Élevage à Cournon début octobre.
En Bourgogne, la Fédération régionale récompense chaque année en même temps le sabot d'argent et les 3 sabots de bronze départementaux, ainsi que les 10 meilleurs éleveurs classés. La cérémonie de remise des prix effectuée sous l'égide de Nicolas Bouchard, président de la Fédération régionale Bovins Croissance, et animée par Jérôme Laviron de la Caiac et Martine Marquet de BC71, s'est déroulée cette année lors du salon du charolais à Saulieu.
Le trophée régional 2012 a été remporté par un élevage de l'Yonne, l'EARL Desplanches de Champcevrais, qui défendra dans quelques jours les couleurs de la région Bourgogne, au Sommet de l'Élevage à Cournon, pour la finale nationale. Polyculteur éleveur avec 90 mères charolaises en Puisaye, la famille Desplanches est adhérente depuis seulement 12 ans à Bovins Croissance.
La particularité de cet élevage : un recours pratiquement à 100 % à l'insémination artificielle et une progression génétique très rapide pour un IVMAT de l'ascendance maternelle à 103,9 en 2012 (Index des Valeurs Maternelles).

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Le classement Bourgogne

1er : EARL Desplanches, Champcevrais, (Yonne) : Sabot d'Argent 2012 Bourgogne.
2ème : Gaec A L'Orée des Bois, Champlost (Yonne) : Sabot de Bronze en 2009.
3ème : Gaec de Fontaine Blanche, Moux (Nièvre) : Sabot d'Argent en 2011.
4ème : EARL de Boudernault, Champlost (Yonne) : Sabot d'Argent en 2008.
5ème : Gaec Beau, Ligny le Châtel, (Yonne).
6ème : Éric Lauseur, Bitry : Sabot de Bronze 2012 Nièvre.
7ème : Pascal Perron, Martigny, Sabot de Bronze 2012 Saône et Loire.
8ème : Patrick Mome, Alligny (Nièvre), Sabot d'Argent en 2010.
9ème : Jean-Marc Guilhem, Toulon sur Arroux (Saône et Loire)
10ème : Gaec de l'Ile, Saint Maurice sur Vingeanne, Sabot de Bronze 2012 Côte d'Or.
Les lauréats des années précédentes ne peuvent pas recevoir de trophées pendant 3 ans.

▶ Témoignage

Jérôme Seguinier, éleveur dans le Morvan

■ Qu'est-ce qui vous a décidé de faire vos déclarations à l'EDE par informatique?
Jérôme Séguinier: *"Mes parents avaient commencé il y a quinze ans, afin de disposer d'un outil clair et facile d'usage. Cela permettait de simplifier la paperasse et, après mon installation, il y a quatre ans, j'ai continué. Là, il suffit de remplir sur internet et d'imprimer. Et puis je saisis directement les informations à partir de mon téléphone qui fait office de pocket. Je passe plus de temps dans l'étable et moins de temps au bureau".*

■ A quels modules vous êtes-vous abonné?
J.S.: *"Tous. Par souci d'économie. Je ne travaille pas avec la comptabilité. Là, il suffit de saisir les prix de vente, les performances, le suivi des croissances, la repro pour le suivi génétique, la paternité et la consanguinité. C'est important pour avoir une bonne vue globale du cheptel. Je ne suis pas obligé de recompter à chaque fois sur mon carnet. Sur le plan règlementaire, en une saisie, je suis sûr d'être dans les clous. C'est sécurisant. Et puis je peux retrouver rapidement le suivi des animaux et l'historique complet de chacun d'eux. C'est synthétique".*

■ Quels sont les avantages par rapport à un suivi papier?
J.S.: *"Le fait d'avoir tout au même endroit, çà simplifie. Je passe moins de temps dans les recherches. Le logiciel est très facile d'utilisation et intuitif, même si pour certains l'usage de l'informatique n'est pas encore une pratique naturelle. Certains logiciels concurrents sont moins ergonomiques, ici on clique et on a toutes les infos sur une vache. Pas besoin de 36000 manipulations. Et puis on peut retrouver des synthèses sur une vache et ses veaux sur plusieurs années. Et puis en tant qu'utilisateur, j'ai pu faire remonter des commentaires aux conseillers sur l'évolution du logiciel, qui ont été ris en compte. En cas de question, ils peuvent toujours reprendre la main à distance et guider l'éleveur pour corriger une erreur ou induire une démarche sans se déplacer".*



Jérôme Seguinier, éleveur en Gaec à Montigny-en-Morvan et Vauclaix, utilise tous les modules de Boviclic-PC ainsi que l'option Pocket PC. Plus qu'un gain de temps par rapport à la formule papier, il a gagné en simplicité et en vision globale du cheptel.

▶ Nouveautés

Camérail: La surveillance des caméras sur Ipad



Camérail propose maintenant la surveillance des caméras sur l'Ipad. La société a entièrement développé un logiciel de surveillance pour les éleveurs. C'est d'ailleurs le seul sur le marché qui l'ait fait lui même. Ce logiciel se veut simple, intuitif de fonctionnement et facile d'utilisation.
L'application *«camerail»* se télécharge gratuitement sur l'App Store. Les avantages de la surveillance sur l'Ipad sont nombreux : qualité des images exceptionnelle (contraste, luminosité, netteté), autres utilisations possibles. Par ailleurs, il n'est pas nécessaire d'avoir internet à la maison pour le faire fonctionner. Un mode local a été développé pour cela. Et enfin l'appareil réunit à la fois l'ancienne télécommande et le téléviseur. Plus besoin de chercher *«Où est passée la télécommande ?»*
Camérail : 02 48 24 46 76 et www.camerail.com

▶ A noter

Cipan Attention, 100 % des surfaces concernées doivent être couvertes cette année

Petit rappel pour les producteurs de grandes cultures exploitant en zone vulnérable. A l'occasion de la négociation du 4ème programme départemental d'actions nitrates, la FDSEA, les JA et la Chambre d'agriculture de la Nièvre avaient pu obtenir la possibilité pour les campagnes cultures 2009/2010, 2010/2011 et 2011/2012 de laisser, en lieu et place des CIPAN, les repousses de la culture précédente, si un reliquat azoté post-récolte s'avérait, pour les parcelles concernées, inférieur à 40 unités. Seul département de France à avoir obtenu cette mesure, la Nièvre avait ainsi évité à ses producteurs de gaspiller en pure perte temps et argent dans l'implantation de cultures non récoltables. De même, ce procédé a pu largement démontrer son efficacité en terme de captage de l'azote résiduel.
Malgré tout, l'arrêté préfectoral signé en août 2009 prévoit, pour la campagne culturale 2012/2013, dernière année de la programmation, la couverture de 100 % des surfaces destinées à accueillir des cultures de printemps.
Pour rappel, les CIPAN doivent être implantées avant le 10 septembre et être maintenues durant une période minimale de 60 jours.
Leur destruction ne peut intervenir avant le 20 octobre, et ne peut être réalisée chimiquement que si l'implantation a été réalisée via des techniques culturales simplifiées.
Pour les cultures de maïs grain, les résidus de récolte (tiges et feuilles) doivent être broyés et incorporés au sol dans les 15 jours suivant la récolte.
La FDSEA se tient à votre disposition pour toutes précisions réglementaires. Contacter la chambre d'agriculture pour toutes interrogations techniques. **S.L – FDSEA 58**

Normabev Attention, changement de tarif de la prestation à compter du 1er septembre 2012

Le Conseil d'administration de Normabev réuni le 26 juin dernier s'est prononcé à l'unanimité pour une modification, à compter du 1er septembre 2012, du montant de la cotisation à verser à Normabev dans le cadre de l'accord interprofessionnel du 30 juin 2010 sur le Classement, le Marquage, la Pesée et la Présentation des Carcasses de bovins de plus de 8 mois ainsi que la circulation des informations d'abattage.
Le montant de cette cotisation passe ainsi à 1 €HT (0,80 € précédemment) par carcasse de gros bovin classée à partir du 1er septembre 2012.
Pour rappel ce montant est réparti à parts égales entre le dernier éleveur propriétaire de l'animal (0,50 €) et l'abatteur (0,50 €)
Normabev est l'Association Technique Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, une structure interprofessionnelle créée en 2002 par Interbev.
Le rôle et les missions de Normabev ont été confirmés et renforcés par la signature le 30 juin 2010, d'un nouvel accord interprofessionnel sur le classement, le marquage, la pesée et la présentation des carcasses des bovins de plus de 8 mois ainsi que la circulation des informations d'abattage. Les dispositions de cet accord ont été rendues obligatoires par arrêté du 1er septembre 2010 pour une durée de 5 ans.
Normabev est chargée notamment d'assurer :
- l'harmonisation du classement et de la présentation des carcasses à la pesée sur le territoire métropolitain;
- la formation et le suivi des classificateurs ;
- la mise en place et le suivi du fonctionnement des machines à classer dans les abattoirs ;
- l'organisation de la circulation des informations d'abattage.

Pour plus d'information contactez votre Comité Régional Interprofessionnel :
Interbev Bourgogne, 3 rue du Golf, 21800 Quetigny
Tél :03 80 48 43 21
mail: interbev.bourgogne@interbevbourgogne.fr

Retrouvez l'information agricole sur notre site
AgriBourgogne.fr
l'info en bref, l'agenda, les téléchargements, les annonces légales ...

▶ Juridique

Le cautionnement d'un bail rural

Pour plus de sécurité, il est possible d'assortir le bail rural d'un cautionnement : une tierce personne va alors s'engager, vis-à-vis du bailleur, à verser les éventuels fermages impayés par le preneur.



Photo: Réussir

Le cautionnement est un engagement accessoire, lié à l'existence d'une créance à garantir.

Le cautionnement est une garantie financière accordée volontairement à l'occasion de la souscription d'un acte de cautionnement. C'est un engagement accessoire, lié à l'existence d'une créance à garantir. Il n'est pas nécessaire que l'obligation principale existe au moment où la caution s'engage. Il suffit qu'elle existe et soit exigible au moment où le créancier en demande le paiement. Le cautionnement de dettes futures, tels que des fermages à devoir, est donc possible. Il faut distinguer, outre le fait que le cautionnement puisse être donné de manière simple ou solidaire, deux principaux types de cautionnement en fonction de leur durée :
- Cautionnement à durée déterminée: l'engagement est pris pour une durée convenue qui peut correspondre à la durée du bail et s'éteindra à l'arrivée du terme. Une résiliation unilatérale au cours de la période de cautionnement n'est pas possible. Pour un bail rural, ce type de caution ne procure pas la certitude d'une garantie tout du long du bail : alors qu'il se renouvelle par période de 9 ans, sans terme réellement déterminé, la caution va s'arrêter à une date certaine. De plus, il faut être prudent quant à la rédaction et éviter par exemple une clause indiquant que l'arrivée du terme met fin au droit d'action, pour pouvoir continuer à agir, y compris après le terme, pour les dettes nées avant le terme.
- Cautionnement à durée indéterminée: il faut savoir que, même à durée indéterminée, l'engagement de la caution ne s'étend pas aux obligations résultant du renouvellement du contrat de bail, car c'est considéré comme un nouveau contrat. Cependant, par une clause expresse dans le contrat, on peut prévoir que l'engagement de la caution s'étendra aux baux renouvelés tacitement. Le cautionnement à durée indéterminée semble donc plus attrayant, mais n'est hélas pas parfait : la caution peut, en effet, résilier son engagement à tout moment. Ce désengagement n'est cependant pas total : la caution n'est libérée que pour les dettes futures, mais reste tenue des dettes contractées avant sa résiliation. Dans tous les cas, ce type de sûreté n'assure pas au propriétaire une garantie absolue de paiement: la caution doit être solvable, ce qui constitue une condition essentielle pour une mise en fonctionnement réussie de la garantie.

M.-C. E.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

▶ En bref

TIC La FNSEA a demandé la reconduction de l'exonération

Dans un courrier adressé au ministre de l'agriculture le 31 août dernier, la FNSEA demande que soit reconduite, dans le cadre du projet de loi de finances rectificative pour 2013, l'exonération partielle de TIC/TICGN au bénéfice des agriculteurs. Pour mémoire cette exonération accordée chaque année depuis 2005, résulte tous les ans d'un lobbying accru de la FNSEA. Par ailleurs, Xavier BEULIN précise dans son courrier que les mesures prises par le gouvernement sur le prix des carburants ne bénéficient en aucun cas aux entreprises et que la reconduction du dispositif d'exonération de TIC/TICGN, dans un contexte de hausse importante des charges, permettrait de limiter l'impact du coût du carburant sur des productions fragilisées et en phase de relance. **S.L FDSEA 58**

PMBE, PPE et PVE

Candidature 2012 : Déposez vos dossiers avant le 21 septembre

Voici le troisième avis d'appel à candidatures 2012 pour le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE), le plan de performance énergétique (PPE) et le plan végétal pour l'environnement (PVE).

Attention, la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 21 septembre.

La direction départementale des territoires (DDT) est le guichet unique en charge de la gestion des aides agricoles relatives au plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE), au plan de performance énergétique (PPE) et au plan végétal pour l'environnement (PVE).

Le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) vise à conforter l'activité des élevages par la construction d'un bâtiment moderne et fonctionnel et par la rénovation des équipements existants.
Il s'adresse aux éleveurs qui veulent financer :
- la construction d'un bâtiment, l'extension ou la rénovation d'un bâtiment existant.
- des bâtiments légers type tunnels destinés au logement des animaux
- les investissements liés à la gestion des effluents, les locaux sanitaires et leurs équipements, les locaux de traite ou les ateliers de transformation à la ferme des produits issus de l'activité d'élevage caprin
- les investissements concernant certains matériels de mécanisation d'exploitation située en zone de montagne pour les projets présentés par une coopérative d'utilisation de matériels agricoles (CUMA)

Le plan de performance énergique (PPE) a pour objectif d'améliorer l'efficacité énergétique globale des exploitations agricoles. Il traduit l'objectif du Grenelle de l'environnement visant à *«accroître la maîtrise énergétique des exploitations»*.

Il permet notamment de financer :
- les diagnostics énergétiques des exploitations
- les investissements liés aux économies d'énergie

Le plan végétal pour l'environnement (PVE) a pour objectif principal la préservation ou la restauration de la qualité de la ressource en eau par l'acquisition de matériels ou d'équipements agricoles spécifiques.
Il s'adresse aux agriculteurs (individuels ou en société) et aux CUMA dont l'activité porte sur des productions végétales (hors surfaces en herbe).
Le PVE permet de financer des matériels dont la liste est définie au niveau régional, afin de répondre aux enjeux environnementaux de réduction des pollutions par les produits phytosanitaires et les fertilisants.
Pour le troisième et dernier appel à candidatures de l'année 2012 (après ceux du 17 février et du 1er juin) et pour ces trois aides, la date limite de dépôt des dossiers de demande d'aide auprès de la DDT de votre département est fixée au vendredi 21 septembre 2012.
Les formulaires de demande ainsi que la notice explicative de chaque aide (qui détaillent notamment les investissements et publics éligibles, les filières concernées, les taux d'aides accordés) peuvent être retirés directement auprès de la DDT de votre département ou sur son site internet.

ATTENTION : quel que soit le type d'aide, l'investissement ne doit pas avoir été réalisé ou commandé avant d'avoir reçu une décision d'octroi de subvention.

COMMUNIQUÉ
PRÉFECTURE DE BOURGOGNE

Contacts :

DDT Côte d'Or - www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr
Samuel MICHAUT - Tel : 03 80 29 42 09
samuel.michaut@cote-dor.agriculture.gouv.fr

DDT Nièvre - www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr
PMBE : Sabrina LARGO - Tel : 03 86 71 71 71
sabrina.largo@nievre.gouv.fr

PPE - PVE : Florence PAWELA- MUGNERET – Tel : 03 86 71 71 71
florence.pawela-mugneret@nievre.gouv.fr

DDT Saône-et-Loire - www.saone-et-loire.equipement.gouv.fr
Unité projet d'exploitation - (Tel : 03 85 21 86 23
ddt-ecoagri@saone-et-loire.gouv.fr

DDT Yonne - www.yonne.equipement.gouv.fr
Unité Agro Environnement – Tel: 03 86 48 41 76
ddt-sea@yonne.gouv.fr

Des professionnels à votre service

Sarl Agribadon
vous propose les travaux
d'ensilage et compactage de vos maïs en bottes
(maïs épis ou plante entière) (botte 120/120 environ 900kg)
Tél. : 06 82 38 65 40

PROMO clôtures électriques
jusqu'au 15 septembre
patura
ex: électrificateur P60
le plus puissant de sa catégorie 129 € HT
L'Éleveur Bourguignon
12, rue de la coopérative - 21 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

GARAGE du MOUESSE
Agent POLARIS The Way Out.
VENTE DE QUADS
NEUFS ET OCCASIONS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
Distributeur de vêtements et accessoires KENNY
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 NEVERS
Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Les Formations

Côte d'Or- Les formations du GDS

Le Groupement sanitaire de Côte d'Or organise deux formations en octobre :
- Gérer l'alimentation de son troupeau ovin (11 octobre) : Savoir maitriser l'alimentation de son troupeau, limiter les risques sanitaires liés à l'alimentation et visualiser les incidences de l'alimentation dans l'appareil digestifs. Le lieu de la foramtion reste à définir. Pour plus d'information contacter V. PABIOU (GDS) 03 80 68 67 35.
- Parasitisme, sanitaire et alimentation des caprins (25 octobre) : Savoir reconnaitre les principaux parasites et les gérer, maitriser la relation entre l'état sanitaire du troupeau et son alimentation. Le lieu de la formation reste à définir. Pour plus d'information contacter V. PABIOU (GDS) 03 80 68 67 35.

Formation ovine le 18 septembre à Pouilly
Une formation «*Utiliser les indexations des ovins allaitants*» se déroule le 18 septembre à Pouilly-en-Auxois. Renseignements et inscriptions au 03 80 68 66 58.

Nièvre

Certificat individuel Au CFPPA du Morvan
Cet automne, le CFPPA du Morvan organise deux stages visant à l'obtention du Certificat individuel (ex-Certyphyto), le premier les 27 et 28 septembre et le second courant novembre (dates à confirmer). Ces stages de 14 heures sur deux jours chacun sont destinés aux responsables d'exploitation agricole, producteurs de sapins de Noël, qui utilisent (choix, achat, application) des produits phytopharmaceutiques. La formation aura lieu au CFPPA du Morvan. Au programme: risque pour la santé et prévention, réglementation et bonnes pratiques, risques pour l'environnement et prévention, techniques permettant de limiter l'usage des produits phytopharmaceutiques. Renseignements et inscriptions auprès de l'accueil du CFPPA du Morvan, soit par courrier, rue Pierre Mendès-France 58120 Château-Chinon, soit par téléphone au 03 86 79 49 30, soit par mail à claude.girerd01@educagri.fr.

Certiphyto A la Chambre d'agriculture
La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations en vue de l'obtention du Certificat individuel (Certiphyto voie 1). Les dates proposées, sur deux jours (de 9h à 17h30), sont au choix: les 20 et 27 septembre à Nevers ou les 22 et 29 novembre à Clamecy. L'objectif de ces stages est d'accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques en matière d'utilisation de produits phytosanitaires et d'obtenir le certificat individuel. Les stages sont animés par Marie-Luce Soudière, conseillère de la Chambre d'agriculture, et Pierre-Marie Joseph-François, conseiller prévention à la MSA de Bourgogne. La formation est gratuite et prise en charge par Vivea. Contact et réservations avant le 30 août auprès de Marie-Luce Soudière au 03 86 93 40 62 ou par mail: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

INVITATION
INAUGURATION
de notre nouvelle base d'Avallon
Jeudi 20 et vendredi 21 septembre
Libre service - SAV - Location - Vente
Nouveau concessionnaire
Same Deutz Fahr *sur l'Avallonnais
Amis chasseurs et éleveurs ! Promo sur les bottes et les aliments pour chien.
Financements à partir de 2,60%1
1 Voir conditions en concession.
*Hors secteur 58
SAME
DEUTZ FAHR
MPL
ZA la Grande Corvée 89200 Avallon - 03 86 34 56 55 - 06 07 22 63 01

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 5/09/12	Bourg-en-Bresse 11/09/2012	St Christophe-en B. 05/09/2012	National 5/09 au 11/09/12
Vaches viande (V)	U		4,30 €	4,42 €	4,20 €
	R	4,01 €	4,10 €	4,10 €	3,97 €
	O	-	3,85 €	3,85 €	3,65 €
Vaches mixte (M)	R		3,75 €	3,70 €	3,64 €
	O	3,65 €	3,60 €	3,60 €	3,56 €
Vaches lait (L)	O		3,35 €	3,35 €	3,39 €
	P		3,35 €	3,00 €	3,19 €
Génisses VML	U		4,65 €	4,65 €	4,40 €
	R	-	4,30 €	4,30 €	4,03 €
	O	-	3,65 €	3,65 €	3,50 €
Taureaux VML	URO	3,35 €	3,25 €	3,25 €	3,25 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 11/09**

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	3,05	2,87
300-350 kg	-	3,08	2,89
350-400 kg	-	2,97	2,86
400-450 kg	-	2,93	2,85
450-500 kg	-	2,83	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	2,64
250-300 kg	-	2,85	-
300-350 kg	-	2,80	-
350-400 kg	-	-	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	2,70
450-500 kg	-	2,79	2,62
500-600 kg	-	2,78	-
600 kg et +	-	2,31	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,77	2,57
350-400 kg	-	2,71	-
400-450 kg	-	2,69	2,45
450 kg et +	2,74	2,55	1,79
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,87	1,80
Vaches	E	U	R
- 5 ans	2,48	2,17	1,98
5-10 ans	-	2,11	1,97
+10 ans	-	2,02	1,84
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,74	2,29	2,12

Tendance :
Marché bien approvisionné. 93% de vendus.
Broutards-Taurillons: l'offre s'intensifie et la qualité proposée demeure satisfaisante. La demande est moins euphorique que les semaines passées et reflète ce qu'on constate généralement d'une année sur l'autre, à savoir un léger repli saisonnier de besoins exprimés. La vente se traduit ainsi par un tri plus sévère, et un léger recul des tarifs. Néanmoins, les lots supérieurs se négocient rapidement et demeurent correctement valorisés.
Taurillons : la présentation est désormais très hétérogène, avec des cours irréguliers.
Laitonnes - Génisses : forte demande et cours facilement reconduits.
Taureaux : la qualité et les prix continuent de reculer.
Vaches et génisses 30 mois : courant commercial toujours favorable, mais cours en légère baisse, notamment en vaches inférieures.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeun).

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 10/09**

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
305 à 350 kg	900-970 €	2,77 - 3,03
365 à 420 kg	1050-1220 €	2,70 - 3,00
420 à 475 kg	1200-1350 €	2,79 - 2,94
Taurillons d'herbe		
400 à 500 kg	950-1350 €	2,38 - 2,87 €
535 à 580 kg	1380-1570 €	2,53 - 2,80 €
Laitonnes		
280 à 345 kg	710-930 €	2,55 - 2,68 €
Génisses		
330 à 580 kg (16-24mois)	830-1320 €	2,20 - 2,67 €
550 à 720 kg (24-36mois)	1160-1710 €	2,05 - 2,40 €
Taureaux		
630 à 1050 kg	1290-2390 €	1,74 - 2,52 €
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	840-1260 €	
entre-deux	1280-1470 €	
lourdes	1490-1880 €	

Tendance : Présentation plus importante en broutards et de très bonne qualité entraînant une vente rapide à des cours en hausse. Stabilité des tarifs en taurillons. Commerce plus actif en laitonnes et génisses d'export, tarifs plus fermes. Léger replis en taureaux. Les apports continuent de progresser en vaches face à une demande toujours forte à des tarifs très fermes. Vente totale.
Prochain marché bovins le lundi 10 septembre auxhoraires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 12/09**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,30	3,20
250 à 300 kg	3,05	2,90
300 à 350 kg	3,05	2,77
350 à 400 kg	2,88	2,80
400 à 450 kg	2,88	2,60
Laitonnes	U-	R
150 à 200 kg	2,75	2,50
200 à 250 kg	2,72	2,47
250 à 300 kg	2,70	2,44
300 à 350 kg	2,68	2,45
350 à 400 kg	NC	NC
Génisses		
(24-36 mois)	2,42	2,27
Vaches		
- 5 ans	2,18	2,08
5 à 10 ans	2,13	1,98
+ 10 ans	-	1,90

Tendance :
Charolais : Cours reconduits en laitonnes, baisse en broutards.
Génisses et vaches : Les bêtes de qualité a fin rapide se négocient à des cours en légère baisse, forte baisse dans les bêtes légères et maigres.

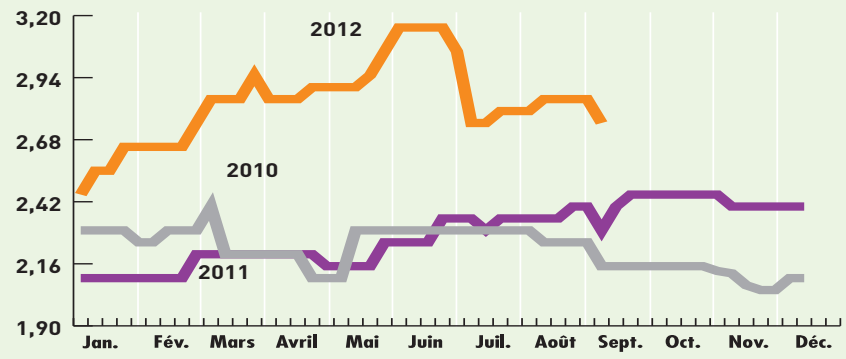
Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 11/09/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,00 €	2,75 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,85 €	2,70 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,85 €	2,70 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,65 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,55 €	2,35 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,65 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,60 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,80 €	2,55 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,70 €	2,35 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	nc

Tendance : Peu de demande dans les mâles, cours en baisse, des renvois. Vente toujours active en femelles.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 03/09/2012 au 09/09/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,97 €	2,91 €
350 kg	-	2,93 €	2,90 €
400 kg	-	2,88 €	2,86 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,79 €	2,76 €
500 kg	-	2,69 €	2,66 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,71 €	
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,45 €	2,40 €

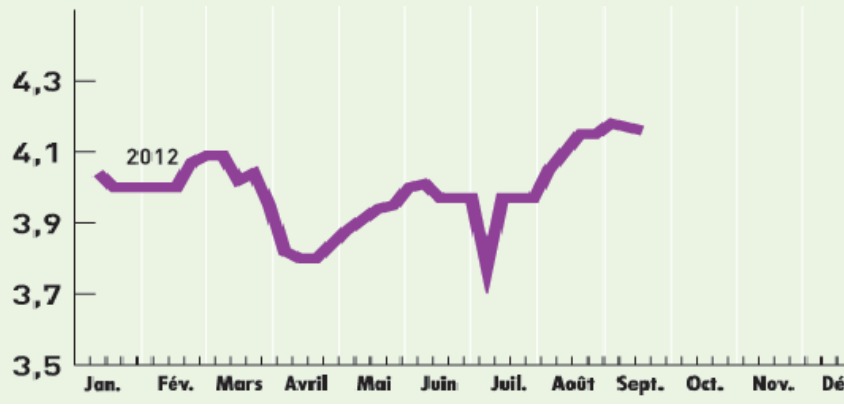
Tendance :
Sorties importantes, la demande soutient les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 03/09/2012 au 09/09/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,16 €	-	-			
Races mixte		-	3,81 €	3,81 €	3,79 €	3,77 €	
Races lait					-	3,58 €	
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	3,75 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,34 €	4,26 €	4,21 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,34 €	4,27 €	4,20 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,33 €	4,28 €				
Races mixte				3,75 €	3,69 €		
Races lait					3,57 €	3,51	3,36 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,52 €	4,40 €	4,28 €	4,19 €	-	-	
Viande +350 kg	4,55 €	4,41 €	4,34 €	4,21 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 10 AU 14 SEPTEMBRE 2012

Bovins de boucherie

L'activité commerciale est plus calme dans les femelles haut de gamme ou de cheville, avec un repli des commandes après les concours d'animaux de boucherie de cette fin d'été. Le commerce reste en revanche assez régulier dans les bonnes génisses et jeunes vaches charolaises, avec des tarifs qui ne montrent pas de grand changement, mais qui plafonnent. Dans les allaitantes de choix secondaire, la demande des acheteurs est moins soutenue, la modestie de l'offre ne leur permet pas de peser sur les prix comme ils le souhaiteraient. Les tarifs perdent cependant quelques centimes dans les charolaises bas de gamme.
Dans les réformes laitières, la volonté des industriels est de baisser les prix et ils le font ! Le tri est plus sévère dans les vaches Frisonnes ou montbéliardes avec une baisse marquée dans les vaches maigres et sans viande. Dans les jeunes bovins, la demande italienne marque le pas face à la faiblesse de la consommation et une situation économique et sociale très tendue. Le commerce est calme pour les charolais avec des cours stables. ■

Broutards

Les besoins des exportateurs sont réguliers, mais la progression de l'offre entraîne une demande plus ciblée. Les bons mâles charolais lourds reste recherchés, mais les acheteurs veulent faire baisser les prix face à l'inflation des matières premières. La valorisation de ces produits s'effrite de quelques centimes sur les marchés régionaux.
La vente est plus calme pour les charolais plus légers destinés à la repousse, et le tri est sévère dans les sujets de moyenne conformation. La demande reste soutenue, faute d'offre suffisante dans les bonnes femelles lourdes et vaccinées convenant pour l'export sur l'Italie. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'offre est largement suffisante pour des intégrateurs qui manquent de place.
Le commerce est très sélectif avec des tarifs malmenés dans les frisons et montbéliards ordinaires, alors que les bons montbéliards lourds limitent la casse. Dans les bons croisés montbéliards, la vente reste régulière avec des tarifs stables. ■

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)*

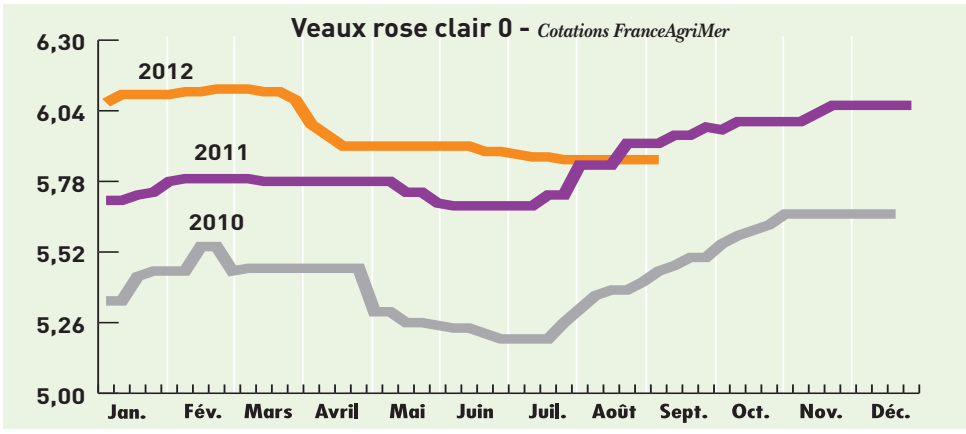
Cotation nationale FranceAgriMer du 05/09 au 11/09/12

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,64 €**	-	-	-
U	**7,89 €**	**7,27 €**	**5,85 €**	-
O	**6,06 €**	**5,86 €**	**4,75 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)*

Marchés régionaux du 10/09 au 14/0/9/12

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	111	**400-620 €**	**340-500 €**	**180-320 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**230-310 €**	**210-270 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**130-150 €**	**50-80 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	692	-	-	**80-140 €**	**40-60 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 03/09 au 09/09/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,62 €**	**2,45 €**	**1,57 €**	**–**
Bons	**2,30 €**	**1,97 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)*

Marché de Moulins-Engilbert du 27/08

Agneaux (813)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,86-3,17**	**2,57-2,94**
Gras (38-44 kg)	-	**2,73-3,05**	**2,30-2,81**
Gras (+44 kg)	-	**2,34-2,85**	**2,43-2,57**
Gras (+50 kg)	-	**2,16-2,60**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (194)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,17-1,46**	-	-
(+60 kg)	**1,14-1,43**	**0,80-1,30**	-
Divers			
Béliers(6)	**86 à 130€**	**1,00-1,24**	
Agneaux maigres	**84 à 91€**	**2,45-2,99**	
Chèvres	**20 à 28€**		

99% de vendus.
Agneaux : meilleure demande et vente totale et rapide à des cours en très nette hausse dans toute les qualités.
Brebis : l'offre ne couvre pas les besoins et les courssont facile-ment maintenus.
Beliers, caprins : demande suivie et cours inchangés.

Prochain marché : lundi 10 septembre. (pesée 6h00 - vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)*

Marché de Corbigny du 10/09

Ovins : 213	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**100-140 €**	**2,65 - 2,97 €**
Brebis	**40-120 €**	**0,60-1,39 €**

Augmentation significative des tarifs dans l'ensemble des catégories.

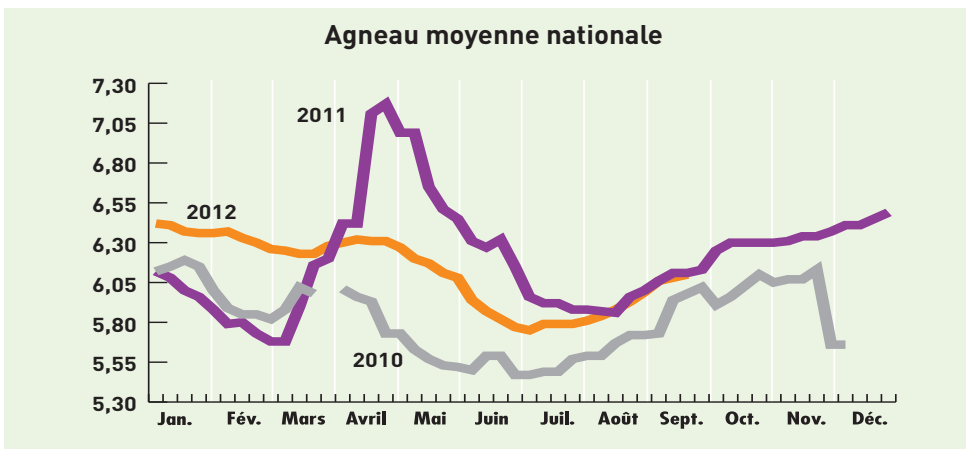
Prochain marché ovins le 17 sep-tembre aux horaires habituels.

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 03/09 au 09/09/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,26 €**	**5,99 €**	**5,40 €**
Couvert	16-19 kg	**6,08 €**	**5,85 €**	**5,23 €**
Gras	13-16 kg	**4,33 €**	**4,21 €**	**3,83 €**
Gras	16-19 kg	**4,16 €**	**3,89 €**	**3,61 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 03/09 au 09/09/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,33 €	**6,82 €**	**6,10 €**



Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (8 218 porcs présentés)

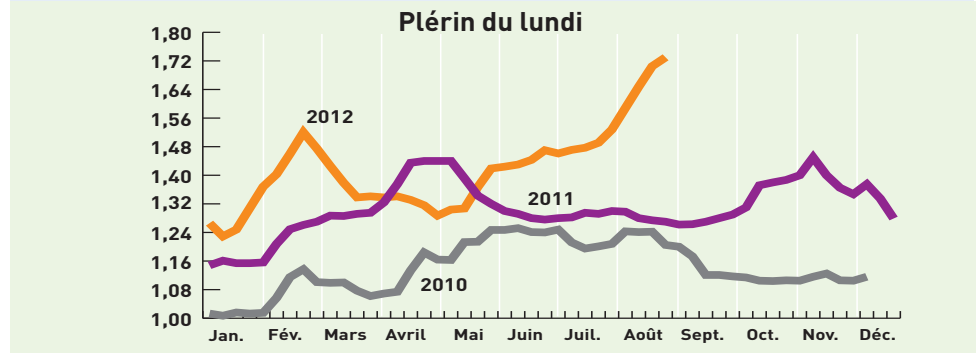
Cotations du lundi 10/09/2012

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,730 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes

Cotations FranceAgriMer du 31/08 au 06/09/12

1,91 €/kg/carcasse euros



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 26 à 28
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
34/2012	**1**	**15 000**	**contrat**	-	-	**1**
35/2012	**1**	**60 000**	**contrat**	-	-	**1**
36/2012	**0**	**0**	-	-	-	**1**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 8 septembre 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 7,00 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,40 euros/paire
Pintades : 7,80 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 4,80 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 €	190 €
2e coupe	230-240 €	180-190 €
3e coupe	220-230 €	180-190 €

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Ven-deur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	sept.-déc.	255	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	4 de sept.	257	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	4 de sept.	250	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	4 de sept.	230	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl		inc.	C
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	4 de sept.	225 à 227	V C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	sept.	255	T C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C
AVOINE BLANCHE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl	-	inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	-	inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	sept.-déc.	230	TC
SEIGLE FOURRAGER	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or/Saône-et-Loire		3 d'oct.	243	T C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 11/09/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Bette France plateau	**1,20 €**	-	**1,25 €**
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,75 €**	**0,90 €**	**0,85 €**
Céleri rave France	**0,80 €**	-	**1,00 €**
Concombre France cat I 400-500 g colis de 12 (les 12 pièces)	**0,45 €**	-	-
Courgette verte France cat I 14-21 cm plateau	**1,30 €**	**1,30 €**	**1,20 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,60 €**	**1,70 €**	**1,50 €**
Epinard France cat I	**1,35 €**	-	**1,20 €**
Haricot vert France ramassé machine cat I fin	**1,30 €**	-	**1,05 €**
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,48 €**	-	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,60 €**	-	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,85 €**	-	**0,85 €**
Melon Charentais jaune France cat I 800-950 g	**1,10 €**	-	**1,00 €**
Navet rond violet France	**1,10 €**	**1,70 €**	**1,00 €**
Nectarine chair blanche France cat I A plateau 1 rg		**1,75 €**	**1,50 €**
Persil frisé France	**1,80 €**	-	-
Pêche chair blanche France cat I A plateau 1 rg		**1,75 €**	**1,40 €**
Poire Williams France cat I 65-70 mm	**1,20 €**	**1,30 €**	-
Poireau France cat I plateau 5 kg	**0,95 €**	**1,40 €**	**0,85 €**
Pomme Gala France 170/220 g caisse litée	**0,95 €**	-	-
Pomme Golden France 136/180 g caisse litée	**0,85 €**	**1,20 €**	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,38 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,85 €**	-	**0,70 €**
Potiron Muscade France	**0,50 €**	-	**0,50 €**
Raisin Lavallée France cat I plateau	**1,40 €**	-	**1,50 €**
Tomate ronde France cat I 57-67 mm	**0,85 €**	-	**0,85 €**
Tomate ronde France cat I 67-82 mm	**0,90 €**	**1,20 €**	**1,05 €**

Petites Annonces

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1183
VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2012

Matériel

Tracteur

26 - Vds CASE 1056 AXL 7925h jumelé relev.avant ailes avant herse rotative MASCHIO 3m portacourt B.E.
✆ **06 75 62 18 15**

55 - Vds Fendt 818 année 2010 1200H annonce visible sur agriaffaires.com.
✆ **06 08 07 40 36**

69 - Vds tracteur Deutz avec cabine direction assistée 45 cv 7400 heures.
✆ **06 59 55 97 33**

71 - Vds tra. Fendt 820 Vario TMS, 200 CV, 3.990 H, TBE, 77.000, télesco. Manitou 633-120 LS, B.E., 20.000 E.
✆ **06 02 24 40 12**

71 - Vds tracteur MF 6260, 105 CV, 3.800 H, an. 2002, Dyna 4 et une fourche MX 100 adaptab. MF 4245.
✆ **06 77 03 68 84**

Travail sol

21 - Vends déchaumeur Razol Aramix, Pulve 15M Kuhn 1 000 L. COK semoir engrais 18M Amazone brabant 5 corps non-stopt Naud. Le tout en bon état (réf: 3411).
✆ **06 14 64 04 45**
ou 06 14 29 36 66

38 - A v. semoir grains 13 rangs Nodet Gougis 150 euros AMI8 76 px à déb. roulante st cont.
✆ **04 74 92 77 50 soirée**

38 - Vds charrue quadri Kuhn Master 120 sécu boulons versoirs neufs plus pièces TBE prix net 5600 euros retraite.
✆ **06 26 76 02 96**

54 - Vends semoir SD Baldan SPD 5000 de 2007 bon état l4,08m.
✆ **06 09 30 16 26**

84 - Vends rotavator marque Kuhn largeur 3 m, très bon état, très peu servi – palox Allibert.
✆ **04 90 66 40 81**
ou 06 09 09 57 18 HR

Récolte

21 - Recherche mois. batteuses Claas Consul Mercator Dominator 66 68 76 78 85 86 88 96 - John Deere 952 955 965 970 975 1052 1055 1065 1075 1085 - New Holland 1520 1530 1540 1545 8030 8040 8050 8060 8070 - Presses MD et RB (réf: 360E).
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds ensileuse JD 5830 bec 4 rangs + pick-up IDASS 14 000 euros
✆ **06 84 69 04 25**

26 - Vds ramasseuse à noix Bon Etat, larg 2,20m + balai 0,60 entrainement mécanique révisée 5000 euros HT
✆ **06 27 38 30 79**

26 - Vds ramasseuse à noix CACQUEVEL 1500 révisée moteur neuf prix à débattre.
✆ **06 08 82 09 42**

26 - NOUVEAU ! Canne à ramasser les noix Rapide et SANS fatigue !
✆ **06 18 92 34 91**
ou 06 78 20 17 43

38 - Vend 20125 Montchiero 3 m, 130 cv 2011 garantie 1 an 100 h cause santé.
✆ **06 42 63 74 72**

43 - Vds MOISSONNEUSE BATTEUSE Braud 650 bon état campagne 2012, 40 Ha -
✆ **06 77 51 70 41**

58 - Vds Roundballer Fiatagri 5850 pick up 2,20 M TBE (réf: 3703).
✆ **06 77 70 28 91 - 03 86 29 00 57**

Arbo-viti

38 - Vend broyeur à marteaux dragone 2m20 très bon état.
✆ **06 30 70 89 17**
03 86 29 00 57

Epandage

21 - Vds épandeur à fumier 6T Krone BE-1 cuve à fuel 10 000 L avec pompe TBE (réf: 34VB1).
✆ **06 07 77 00 13**

Cave

69 - Vds remorque à vendanges inox 25 hls bon état sortie directe par vis : 4000 euros.
✆ **04 74 56 15 39**

89 - Vds cuve résine plafond mobile 30 HL TBE 1400 euros à débattre (réf: 3702).
✆ **06 45 75 90 89**

Manutention

71 - Vends manitou 731 LSU, TBE, déc. 2004, godet multiservice, visible au travail.
✆ **06 70 94 94 01**

Taille

84 - Vends épareuse Brunel année 85 : 500 euros.
✆ **06 29 89 14 92**

Agri. divers

01 - Vds JD 6830 Premium 2970 heures rel. avt problème boite prix intéressant - cornadis obliques - niches à veaux - râcleur à lisier - logiciel Isalait
✆ **06 85 17 96 95**

01 - Vds foulo pompe moteur électrique 300 euros - pressoir horizontal Vaslin cage bois 300 euros
✆ **06 87 65 20 59**

01 - Vds tracteur MF 6485, 2004, 155 cv, prix à débattre - 2 jumelages GS MD+4 20R38 480.70R28 4 vérous roues tasse avant Askel 4m repliage hydro
✆ **06 40 18 07 28**

03 - Cse cess vd téléscopique MF 8947 3 t à 7 m 2007, distributeur engrais Vicon pendulaire 12 m DPA, cellules à grain de 150 à 450 qx rondes.
✆ **04 70 99 63 85**
ou 06 79 73 54 02

07 - Tank à lait 500L Alfa Laval 400 euros
✆ **04 75 06 06 57 HR**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vds broyeur de haie Feor, bras télescopique, année 2005 - presse BR Claas Variant 260, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23**

18 - Tracteurs Renault 710, 1997, 6.200 h + 120-14, 1988, 8.800 h - semoir Amazone, 2.200 l, 2005, 24-36 m - semoir Nodet, 4 m + herse alternative - cultivateur - cuves à fuel.
✆ **02 48 26 10 13**

25 - CHERCHE presse Claas 46 pick up large + broyeur de pierres + épareuse.
✆ **06 30 88 23 26**

26 - Retr vend charrue NAUD bisocs nonstop état neuf 3500 euros giroandaineur KUHN GA402N 2500 euros
✆ **04 75 45 52 33**

26 - Vds remorque basculante avec ridelles 5T et bac vendange adaptable 4x1,90 - 3000 euros HT
✆ **04 75 71 54 23**

38 - Vds remorque Gilibert monobloc RE80M5 cote 1 m re 025 béquille frenage hydr. ben. cardan ridelles ensilage, TBE.
✆ **06 72 64 60 26**

38 - V. cse ret ep. 5 t eq sem. Nod. 13 her 4 m cult. 13D , 25 clapie mot élec. 6 cv pompe 100 monte b. 9 m.
✆ **04 74 28 07 90**

38 - Vds laveuse cylindrique 3 m : 1850 euros lav. écaleuse à brosses métal avec cylindre rinçage : 6900 euros.
✆ **06 09 90 23 12**

38 - Vds tracteur IH423, fourche 3 points ramasseuse à noix Rousset (modèle 1400) calibreuse à noix chaudière ch - centrale au bois.
✆ **06 71 58 83 88**
ou 06 87 62 16 61

71 - Vends broyeur Rousseau Argos 500, état parfait, prix 12.000 euros.
✆ **03 85 78 61 29**
ou 06 84 33 71 39

71 - Vds charrue Huard tri-socs non stop, méca. pièces usure neuves, 3.300 euros HT, dessileuse 2 m3.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - A V Deutz Agrotron, 90 CV, Agrotron 118 CV, pont av. suspendu, Agroplus 100, 100 CV, 6 cyl. TBE.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds 1 broyeur de haies Orsi CR 500, portée 5 m, rotor 1,20 m, pivot hyd. ar. 100°, 4.500 euros HT.
✆ **03 85 26 00 67**

84 - 30-Vds cover-crops 18-20-22-24-28-40 dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, décompacteur 6 d. Durou, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 3 + 5,10 + 6 m, benne monocoque 10 T.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds moteur pompe avec accessoires, calibreuse gousses aulx, moulin à vent.
✆ **06 11 80 42 10**

Elevage

25 - VDS rampe nettoyeur curétable 10 m état neuf avec chaine.
✆ **06 88 19 24 05**

38 - Vends désileuse Jeulin portée 1,5 m3 état neuf.
✆ **06 42 47 95 25**

Véhicule

Utilitaire

26 - Vds MASTER diesel long 8CV An 82 isolé AR vitré bons pneus 108000 Kms C.T. OK 2500 euros TTC
✆ **06 03 95 64 56**

69 - Vds Kangoo frigorifique 2006, 57000 kms, révisé, très bon état, 8900 euros HT.
✆ **06 07 74 89 24**

71 - Vends camion Renault S70, 1985, chassis nu, 130.000 km, 2.700 euros. chevenet@chevres.com
✆ **03 85 34 84 78**

84 - Vends camion Ivéco PL, bâche neuve, hayon 11 palettes, 13 T, 238 000 km : 6 000 euros.
✆ **06 03 20 82 00**

89 - Suzuki 4x4 grand Vitara 3 portes, grille antracithe diesel, 170 000 KM, 8 000 euros TTC. TVA récupérable (réf: 3602).
✆ **06 07 41 64 21**

Achat-Vente

Récolte

07 - VDS petite botte de luzerne 15 à 20 kilo + botte de foin 250 kilo bonne qualité
✆ **06 15 51 58 89**

38 - Vds foin et paille de bonne qualité stocké à l'abri récolte 2012 petite ou grosse quantité.
✆ **06 10 80 33 41**
ou 06 31 27 56 75

38 - Vend tourteau de noix moulu.
✆ **06 98 26 40 29 ap 18 h**

39 - Vds 60 t foin bonne qualité récolte début juin 2012
✆ **06 72 16 69 82**

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

42 - Vds ensilage maïs irrigué - Pommiers
✆ **06 43 47 76 53**

58 - Ach foin pulpe betterave de pomme de terre écart de triage cuve à mélasse, enlèvement semis règlement comptant (réf: 3603).
✆ **06 45 35 17 29**

Fourrage

42 - Agri 42 vds maïs ensilage irrigué, épis, en balles enrubannées trés bonne qualité, livrés
✆ **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

58 - Vends foin de prairie 2012 extra non mouille - Possibilité transport - Départ Nièvre 58 (réf: 360A).
✆ **06 80 60 24 86**

70 - Vds foin bio de luzerne carré St bouton accolé + 5% Fétuque, PN, Regain, luzerne 2m CP ronde, livre toute l'année.
✆ **06 86 00 36 54**

71 - Vends foin prairie naturelle 120 x 130 en BR.
✆ **06 50 39 91 27**

Pépinière

26 - A RETENIR au plus tôt beaux plants Lavandins MAILLETTE et GROSSO
✆ **06 83 00 65 05**

Propriété

07 - VDS propriété 40ha bois landes prés rivière grande maison habitation région Antraigue 07
✆ **06 27 75 78 87**

26 - Vds exploitation caprine 550 ch 340000 L + bât 480 m2+13 HA. Prix 179000 euros
✆ **06 88 76 34 39**

77 - Agric. recherche exploitation de préf. céréales de 100 à 600 ha ou + en reprise, en vente ou achat de parts de Gaec, société ou autres. Paiement cash. Réf. bancaires à disp. et discrétion totale.
✆ **06 07 29 67 63**

Divers



07 - VDS Mobil Home 5-6 Pers 2 CH SDB 28m2 TBE
✆ **06 30 81 66 38**

26 - Vds chèvres - Faucheuse auto chargeuse presse CLAAS BR
✆ **06 81 98 19 72**

26 - Vds Boucs alpins 2009 - Fourgon CITROEN 1990
✆ **04 75 47 46 06**
ou 06 81 27 32 50

38 - Cuve mazout 4700 litres rectangulaire 250 euros, un pneu quad AT-22-7-10 50 % d'usure : 30 euros.
✆ **06 83 32 82 23**

42 - vds table laboratoire tout inox avec planche découpe et rayonnage, trés bon état H 1m l 0.70 L 1.9 prix 750 euros
✆ **04 77 65 46 08 HR**

69 - Vds divers outils anciens agricole viticole pour décoration - Diverses charrues anciennes pour vignes 2 jougs de boeuf, 2 anciennes barattes à beurre, diverses bonbonnes verres, saloirs en grès, 1 calèche pour cheval, cuves cylindriques : 2 inox 12 hl. et 2 hl. + 1 émail 12 hl. à plafond mobile.
✆ **04 74 67 38 80**

69 - Cessation vds 40 chèvres Saanen terme nov. Fév. remorque et marché tapis alim.
✆ **04 72 24 52 86**
ou 06 12 78 37 94

71 - Vds grosse quantité de pierres de taille déjà conditionnées sur palettes.
✆ **06 17 30 28 27**

89 - Vds compresseurs de 600 à 50L disqueuses d'atelier postes de soudure. Le tout en tri enclumes et éteaux (réf: 3705).
✆ **03 86 44 20 88**

Offre

Emploi

01 - Rech. chauffeur tracteur pour récolte betteraves oct-nov.
✆ **06 76 03 14 55**

01 - Couple ferait travaux auprès d'animaux de la ferme contre maison urgent dans l'Ain
✆ **06 47 86 21 64**

21 - Ferme polyculture élevage secteur Vingeanne - Côte d'Or cherche apprenti (e). Logement possible (réf: 370B).
✆ **06 03 09 07 20**

42 - Recrute salarié tps plein pr traite soins etc...ds exploit. caprin laitier début septembre urgent
✆ **06 40 58 65 41**

69 - Exploit. agri. céréales / porcs Est Lyonnais, cherche adjoint chef exploit. CDD 8 mois suivi CDI 1800 euros brut s/base 151 H/mois. Envoyer CV et lettre manuscrite.
✆ **04 72 45 48 55**

71 - URGENT - Service de remplacement secteur Chauffailles La Clayette (71) recherche salarié agricole polyvalent et autonome dans l'élevage bovins allaitants, lait et caprins. Expérience souhaitée et/ou débutant. CDI temps plein, dès que possible. Contact : FDSEA service emploi, Maison de l'Agriculture, B.P. 522, 71010 Mâcon cedex. Courriel : service.emploi@fdsea71
✆ **03 85 29 56 50**

Service

69 - A votre dispo pour battage maïs en8 rangs sur dpt 01 - 69 et 71. Tarifs compétitifs.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép**

Animaux

Divers

71 - Vds béliers antenais et agnelles race CHARMOISE et jeunes ânes de PROVENCE M/F.
✆ **03 85 50 83 75**

Bovin

01 - Vds vache et génisse à terme les 11 et 23 septembre contrôle laitier
✆ **04 74 25 42 65**

21 - Elevage charolais inscri - vds 12 bons taureaux 18 mois TGS, GAEC LE-CHENAULT FRERES (réf: 3607).
✆ **06 24 24 69 93**

23 - Vends vaches laitières + génisses velage oct. race Holstein inscrite UPRA.
✆ **05 55 81 70 42 HR**

38 - Cse cess. vends génisses Montbéliardes prêtes 9000 kg CL - UPRA - TGS + prends génisses en pension été/hiver possibilité I.A, T.E, écho.
✆ **06 73 00 78 53**

38 - Vd taureaux Limousin 11 m bonne conformation, mère IA, père inscrit ind. IBR.
✆ **04 76 06 03 82**

38 - Vds très bon taureau Charolais indemn IBR 4 ans.
✆ **06 76 72 74 46**

42 - Vds taureaux prêts à saillir Holstein rouge et noir et Montbéliard T B orig, poss. loc.
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureaux 18 mois HB Charolais livraison assurée Chargueraud C Mably
✆ **04 77 72 69 32**
ou 06 74 46 24 83

58 - Vds repro veaux et 18 mois viande et élevage. Prix raisonnable. Pautet - Savigny (réf: 3605).
✆ **06 13 33 44 38**
ou 06 09 40 50 63

58 - Vds taureaux 18 mois et veaux reproducteurs, élevage non inscrit au HBC - EARL DE CHANAUX Didier Poupon à Flety (réf: 37VB0).
✆ **03 86 30 82 95**
ou 06 19 55 14 20

71 - Vends 50 taureaux 20 mois, HBC, reproducteur T.B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Nouveautés sur http://gaecbonnot.free.fr/
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année repro HBC IBR à EARL TERREAU JM et V - St Pantaléon 71400 Autun (réf: 360C).
✆ **03 85 52 29 33**
ou 06 82 37 12 95

71 - Elev. HBC vd 3 génisses pleines d'I.A., terme nov. déc. + 4 laitonnes issues I.A.
✆ **03 85 77 66 96**
ou 06 72 99 64 62

71 - Elev. charolais HBC vd pour reprod. grd choix de taureaux 18 mois, très grde origine, TGS, à votre dispo. pour visite élevage et présentation grds géniteurs. Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10 H R**

71 - Vds Aubrac mâle 1.400 euros, femelle 900 euros, 8-10 mois.
✆ **06 87 42 25 12**

71 - Elevage charolais HBC - Gaec Bonnot Fernand & Fils, 71220 La Guiche, portes ouvertes les 28, 29 et 30 sept. 2012. Vente de veaux mâles de l'année et 50 taureaux de 20 mois. Bonnes qualités et origines. Livraison poss., prix raisonnables. Buvette. Nouveautés sur http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vds génisses Prim'Holstein, terme 1 et 10/09, IBR A, C.L.
✆ **03 85 28 23 14**
ou 06 70 85 01 66

71 - En Saône-et-Loire, les 21, 22 & 23 sept. 2012, portes ouvertes expo-vente, reproducteurs charolais HBC, ttes catégories. Elevage Gaudet Fabien et Jean-Louis, 71 Marly/Arroux.
✆ **06 62 14 35 44**

71 - Vds taureaux HBC bonnes origines viande et gabarit - GAEC GOULLIARD (réf: 370A).
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds génisses 30 mois charolaises pleines, inscrites. Ducert Cl. à Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

88 - Vends veaux m.les Montbéliard 15 j à 2 mois - Poneys m.les et femelles.
✆ **06 22 66 61 21**
ou 06 37 52 06 12

Caprin

26 - Vds chèvres et matériel de traite URGENT
✆ **06 75 05 95 75**

38 - Vends chevrettes avril 2012.
✆ **04 74 58 60 44 12 h**
ou 20 h

69 - Achète chèvres boucs brebis de réforme
✆ **06 09 02 61 50**

69 - Vds 85 chèvres Saanen mis bas novembre et 45 chevrettes nées en nov et déc gros gabarit CL 1300 KTP 31,7 TB 34 inscrit capgène.
✆ **04 74 04 61 79**
après 20 H

Ovin

42 - vds troupeau moutons F1 gri x idf bmc x idf + béliers cse santé ach Salers
✆ **06 07 66 07 45 hr**

58 - Vends agnelles agneaux et antenais reproducteurs Bonon inscrits (réf: 3700).
✆ **03 86 50 04 29**
ou 06 83 24 55 99 HR

58 - Elevage la charmoise vds béliers pour lutter vos agnelles, race rustique, J-L DUSSER (réf: 360B).
✆ **03 86 29 65 10 HR**

Equin

01 - Vds 2 pouliches Percheronnes 1/4 de sang américain : 1 de 3 ans gris fer et 1 de 1 an noire
✆ **06 11 54 02 97**
ou 04 74 30 24 02

38 - A vendre âne du Poitou 2 ans, bonne corpulence, pucé, très docile, prix : 340 euros
✆ **04 76 07 10 88**

Volaille-Lapin

38 - Poules vivantes 2,80 pièce tarif dégressif p/lot de 20 ou 30 tout les samedis de sept.
✆ **06 08 88 10 83**

Chien

01 - Vds chiots Teckel poil dur nés le 07-06-2012 mère 2502696029 51179 prix 350 euros très sociables
✆ **06 18 10 20 11**

21 - A vendre chiots beauceron nés le 01/09/12. N° identification: 250269801566323. Pucés, vaccinés, prix: 200 euros (réf: 3704).
✆ **03 80 96 22 89**

42 - Vds Borders Collies 10 sem. tricolors pure race parents visibles au travail, mère 250269801562767
✆ **06 18 83 42 48 HR**

58 - Vends 2 chiots type JAGD terrier, non lof, nés 29/04/12. Gros gabarit, extra chasse familiers parents visibles vac. pucés, mère 250269600648626 (réf: 36VB0).
✆ **03 86 22 70 48**
ou 06 74 87 55 52

58 - Vds chiots type Berger les Pyrénées femelles nées le 26/07. N° mère: 280PRE548 (réf: 360D).
✆ **06 14 26 16 97**

ESPACE Affaires

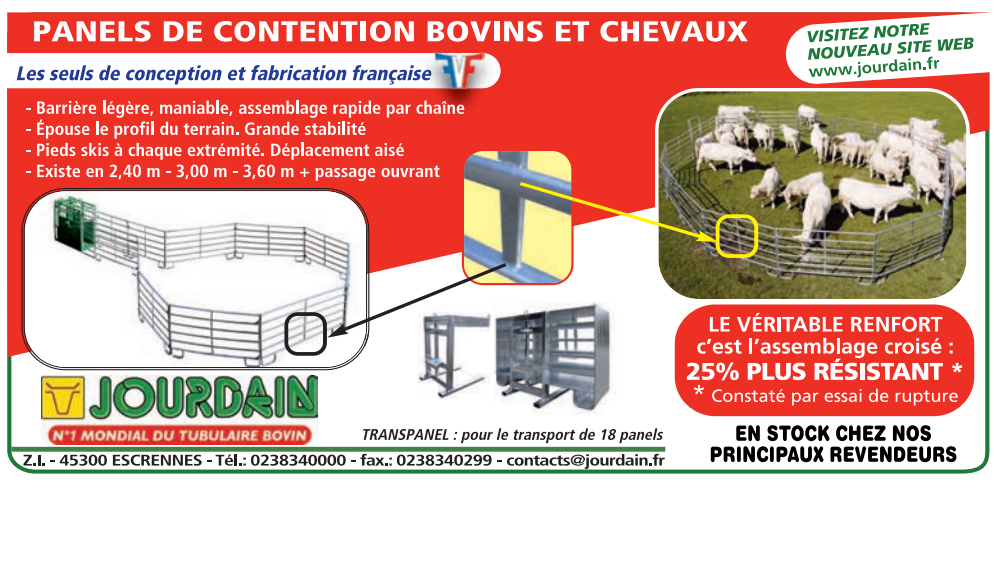












71 - Particulier vend chiots, d'apparence Berger allemand, nés le 01-07-2012, 2 mois, 4 F et 3 M, mère n° 250269602211809, portée de 7 chiots.
✆ **06 83 13 82 29**

71 - Particulier vend chiots 2 mois, d'apparence Border Collie M et F, mère LOF n° 250269600830629, portée de 4, TBO.
✆ **03 85 25 83 24**

Viticulture

Vendanges

69 - Cherche chauffeur tracteur vendanges beaujolais 15 j. à partir 12/9 nourri - logé.
✆ **06 86 04 45 90**

69 - Cherch vendangeurs - euses nourrie logé à partir 15 sept.
✆ **06 80 05 54 55**

71 - Récoltant de Pouilly - Fuissé cherche à vendre vendanges sur pied, vieilles vignes bien situées de très bonne qualité (réf: 3701).
✆ **03 85 35 63 19**

PETITES ANNONCES

Pensez à transmettre votre annonce avant le lundi midi pour parution le vendredi suivant Renseignez-vous au 03 80 78 90 40

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**

à Terres de Bourgogne **95 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **30 €**

Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**

à Terres de Bourgogne **185 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **60 €**

Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2012-1163

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

LES ÉLEVEURS VOUS OUVRENT LEURS PORTES

Vos rendez-vous à ne pas manquer

ELEVAGE CHAROLAIS HBC
GAEC BONNOT Fernand & Fils - 71220 La Guiche
Portes Ouvertes
28, 29 et 30 septembre 2012
Vente de :
• Veaux mâles de l'année • 50 Taureaux de 20 mois
Bonnes qualités et origines. Livraison poss. / Prix raisonnables / Buvette
06 81 89 18 52 Nouveautés sur http://gaecbonnot.free.fr

PORTES OUVERTES
21, 22, 23 septembre
• 40 veaux de l'année
• 10 taureaux 18 mois
• 2 adultes
• 10 laitonnes
• Inscrits HBC ou non
• Disponible à la vente
le meilleur accueil vous sera réservé
MONTCHARMONT Roland
Magny, 58170 Millay
Tel. 06 14 09 77 66
06 09 74 90 23- 06 16 36 19 68

ISSY L'EVEQUE • 22 et 23 Septembre 2012
EXPOSITION VENTE
REPRODUCTEURS CHAROLAIS de tous âges INSCRITS H.B.C.
Dans les élevages :
• ANDRIOT Bernard - Urly - 03 85 24 92 81 • MARION Alain - Perrigny - 03 86 30 10 01
• BAUDIN François - Perrigny - 03 86 30 01 15 • EARL BUTEAU - Perrigny - 03 86 30 07 76
Garanties sanitaires - Livraison assurée
Le meilleur accueil vous sera réservé

Élevage charolais inscrit
Gaec CADOUX Bernard et fils
89420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87
Journées PORTES OUVERTES • Visite de l'élevage au pré
les 28, 29 et 30 septembre 2012
• 100 mâles reproducteurs de l'année • 30 taureaux et 30 génisses de 18 mois
• vaches pleines et suitées

UNIQUE dans la région
DES ÉLEVEURS LIMOUSINS vous proposent leur meilleur choix de reproducteurs(trices) HBL ou non les **22, 23 SEPTEMBRE**
VENEZ DÉCOUVRIR LES ÉLEVAGES
• BREUGNOT François - Rangleau 58120 Blismes 06 76 29 30 60
• GARUCHET Christian - Chauvetières - 58170 Flety - 06 10 34 28 10
• THOULE David - Le Couault - 58340 - Diennes Aubigny - 06 10 09 65 69

Élevage HBC
TRINQUET Gilles
vous ouvre ses portes les **28,29 & 30 septembre**
seront proposés : 30 veaux d'1 an dont vêlages faciles et taureaux 18 mois
58 Moulins Engilbert
03 86 84 23 63 - 06 84 04 06 89

JOURNÉES PORTES OUVERTES
de 2 élevages sur site de Beaumont
Les 21, 22 et 23 septembre
Élevage charolais EARL de Beaumont 58230 Alligny-en-Morvan
Élevage charolais Guenot Nicolas - 21230 Allerey
A VENDRE
• Taureaux 18 mois
• Veaux reproducteurs (fils de COLBERT)
PRIX RAISONNABLES
03 86 76 12 83 / 06 70 34 71 84
site : pagesperso.oranges.fr/earldebeaumont

PORTES OUVERTES
les 21, 22 et 23 septembre
POUPON
Jean-Michel et Mathieu
Le Tillot - 58170 CHIDDES
06 22 22 86 46 - 06 12 19 47 56
Élevage HBC
Veaux de l'année, taureaux 18 mois et adultes à 10 km de Luzy

PERRIN Guy • 03 86 85 06 37 • 06 87 48 78 23
Theury, 58120 St Léger de Fougeret
Élevage HBC vous invite à découvrir son troupeau
LES 21, 22 & 23 SEPTEMBRE
Le meilleur accueil vous sera réservé

EN SAÔNE-ET-LOIRE
VENDREDI 21, SAMEDI 22 et DIMANCHE 23 SEPT. 2012
Portes Ouvertes
de reproducteurs charolais HBC - Mâles de l'année - Taureaux 18 mois - Taureaux adultes
Elevage Gaudet Fabien et Jean-Louis
71420 Marly/Arroux - Tél 06 62 14 35 44

PORTES OUVERTES
28-29 et 30 septembre
GAEC BEAUZON Frères
CORCELLES 58 PREPORCHE
Taureaux 18 mois
Veaux de l'année HBC, IBRA, TGS
03 86 84 21 53 / 06 58 95 93 59

SOTTY B.
CREUSEVEAUX - 71760 GRURY
Tél. 03 85 84 82 80
ELEVAGE BOVINS HBC
PORTES OUVERTES
21 et 22 septembre 2012
Vente de reproducteurs dont nombreux descendants des 2 Prix d'honneur : Défi de Gueugnon 2008, Banco d'Issy L'Evêque 2006

PORTES OUVERTES
SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 SEPTEMBRE
Gaec du Grand Domaine
André et Gérard Bourry
Sury
St-Jean-aux-Amognes
03 86 58 66 94
SCEA Gauthier
Etienne et Jean-Luc Gauthier
Aglan
Bona
06 20 30 86 75
Veaux de l'année - Taureaux de 18 mois - Taureaux adultes
Élevages HBC, IBR A, TGS
Le meilleur accueil vous sera réservé

CHEVALIER Jean
Les Vincents - 71190 MESVRES
PORTES OUVERTES
28 et 29 septembre 2012
Expo vente d'animaux reproducteurs HBC ou non. Taureaux 18 mois.
TGS prix raisonnables
Cheptel vacciné FCO
Tél. 03 85 54 49 69

Élevage charolais inscrit
EARL TOUILLON - MOIRON
Le Grand Saisy - 58300 DECIZE - Tel. 03 86 25 04 28 - 06 19 82 08 94
Journées **PORTES OUVERTES**
28, 29 et 30 septembre
• Visite au pré ou à l'étable selon le temps • Vente mâles 1 et 2 ans •
• Vente de femelles 18 mois et pleines sur site de l'Yonne •

PORTES OUVERTES
ELEVAGE CHAROLAIS
EARL JEANNOT
Pascal et Martine
Les Etangs Charollais
71410 Sanvignes les Mines
21 et 22 SEPTEMBRE
23 veaux repro à vendre
TEL : 06.23.36.62.92

LE GAEC GAUTHÉ VOUS PROPOSE
50 veaux et taureaux 18 mois HBC à14 h
À UNE VENTE ORGANISÉE LE VENDREDI 28 SEPTEMBRE
au Domaine St Etienne, 58290 Vandenesse
Visite à partir de 10h00

2 ELEVAGES CHAROLAIS HBC
PORTES OUVERTES les 28 et 29 septembre
EARL CYPRÈS
Jacques et Nicolas
PRON
58340 MONTIGNY/CANNE
03 86 50 04 23 - 06 07 59 57 23
THIERRY CYPRÈS
LE PONT
58340 MONTIGNY/CANNE
03 86 50 06 02 - 06 08 69 54 03
VENTE *de 60 veaux de l'année • 10 taureaux 18 mois TGS*

3 ÉLEVAGES CHAROLAIS HBC
pendant 3 jours vous ouvrent leurs portes les **14 - 15 et 16 Septembre**
LACOMBE Éric
Hiry - 58250 Ternant
06 70 91 40 86
EARL BERGER Stéphane
Lenteur - 58250 Ternant
06 25 72 20 74-06 03 61 72 87
MARTINET Damien
(Ancien élevage Guérin)
Le Petit Satenot-58250 Ternant
06 50 30 32 26
Exposition au pré de taureaux adultes,taureaux 18 mois, veaux.
Qualification IBR : A - TGS

Fabienne et Jean-Michel
CHATILLON
Elevage HBC aux Angles
71190 MESVRES
03 85 54 45 04
PORTES OUVERTES
Les 21, 22 et 23 septembre 2012
Veaux, taureaux de 18 mois,
exposés au pré. Prix raisonnables
Les Ets BIGALLET présents sur le site exposeront leur gamme d'aliment. (Un Big Bag d'aliment et divers lots à gagner)

CHAROLAIS SUD MORVAN **58 - LUZY**
La génétique du Sud Nivernais
L'image et la Fierté d'un Terroir
organise
vente amiable de TAUREAUX CHAROLAIS 18 mois HBC
Vendredi 14 septembre
Ferme de Montarmin (direction Toulon sur Arroux)
Exposition - Vente de 9h à18h
restauration rapide sur le site
Renseignements: 03 86 30 10 91 ou 06 22 22 86 46

PORTES OUVERTES les 28, 29 et 30 septembre
SCA LEMAITRE Raymond, Chevanes, 58 Monteron
ELEVAGE CHAROLAIS HBC
Vend 40 reproducteurs veaux et 18 mois TGS
Tel. 03 86 30 61 65

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Visto3*d*
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège Social : 28, rue du Château, 21 000 Dijon
Objet : la conception et la réalisation d'imagerie virtuelle et d'animations 3D sur ordinateur pour la pédagogie médicale et chirurgicale
Durée : 99 ans
Capital : 1.000 euros
Gérance : Monsieur Jérôme Grall demeurant 28, rue du Château, 21 000 Dijon
Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL21379326

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ivry en Montagne du 5 juillet 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale: LES DEMOISELLES D'IVRY
Forme sociale: Société par Actions Simplifiée
Capital social: 1 000 euros
Siège social: Grande Rue 21340 Ivry en Montagne
Objet social: l'exploitation de gîte, location de chambres ou d'appartements meublés, accueil et restauration de tout public.
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Présidence: Madame Sylvie Cautain demeurant 14, rue Lamartine 21000 Dijon
Immatriculation: au RCS de Dijon
Pour avis, la Présidente

AL21379421

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : SCI BEMAG
Siège social: 12 rue d'Amont 21250 Bonnencontre.
Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits et biens immobiliers, et notamment d'un bien immobilier sis 4, place Saint Bernard 21000 Dijon.
Durée : 99 ans
Capital : 1.000 euros
Apports en numéraire: 1.000 euros
Gérance : Benoît Willot demeurant 12 rue d'Amont 21250 Bonnencontre
Cession de parts :librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant
Immatriculation : au RCS de Dijon
Pour avis,

AL21379424

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Saulon-La-Rue en date du 27/08/12, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :** Agence Dijonnaise de Sécurité Incendie. **Sigle :** A.D.S.I. **Siège social :** 1 rue Basse 21910 Saulon la Rue. **Objet :** conseil en sécurité et prévention, risques professionnels; conseil et assistance en sécurité incendie; formation incendie et veille réglementaire; audit malveillance et sécurité; protection incendie, équipements (extincteur, porte de secours...); réalisation et fourniture de plan d'évacuation **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. **Capital :** 3 000€ **Gérance :** Dominique Berterini demeurant 8 clos Alexandre 21110 Tart le Haut, Stéphane Le Quere demeurant 1 rue Basse 21910 Saulon la Rue et Céline Le Quere demeurant 1 rue Basse 21910 Saulon la Rue. **Immatriculation :** Au RCS de Dijon. Pour avis et mention, la gérance

AL21379426

Par acte SSP du 07/09/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: REP
Objet social: Ravalement de façades, isolation, peinture.
Siège social: 6 Rue Delettre, 21170 Saint-Jean-de-Losne
Capital: 1 000 €
Durée: 99 ans
Gérance: M. Yaldiz Canan, demeurant 7 Chemin Des Calotiers, 21170 Saint-Jean-de-Losne, et M. Yaldiz Ismail, demeurant 6 Rue Delettre, 21170 Saint-Jean-de-Losne.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21379429

TRANSFERT DE SIÈGE

Personne habilitée à engager la société : Monsieur Bruno Lenk, gérant, demeurant 12 Clos de Tille 21310 Beire le Chatel. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 27 juillet 2012, de la société LA GERBE D'OR, Sàrl au capital de 1500 € sise 16 Grand Rue à 68000 Colmar, immatriculée au RCS de Colmar sous le N° 4831710701, il résulte que le siège social a été transféré à 16 18 avenue de la Concorde 21000 Dijon, à compter du 27 Juillet 2012. En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Colmar sous le numéro 483 141 701 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon. L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis.

AL21379403

AMOURS BIO

SASU au capital de 5000 €
Siège social : 2 rue de l'abbaye
21390 Marcigny-sous-Thil
538 942 848 RCS de Dijon

En date du 20/08/2012, le président a décidé de transférer le siège social de la société 27 rue de Jacob, 24130 La Force, à compter du 15/09/2012.
Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Bergerac

AL21379425

SCI CABINET MEDICAL GRANVILLE

au capital de 360 euros
484 209 226 RCS Dijon

Aux termes d'une asssemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2012, il a été décidé à l'unanimité des associés le transfert du siège social de la société.
Ancien siège social : 6 rue Paul Emile Victor 21000 Dijon
Nouveau siège social : 2 boulevard Winston Churchill 21000 Dijon.
Pour avis, les cogérants

AL21379428

LOGIPREM-F

Société par Actions Simplifiées
au capital de 300 euros
Siège social : 14 Parc du Golf 21800 Quétigny
Siren : 533 214 748 RCS de Dijon

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3 juillet 2012, il a été décidé de transférer le siège social du 14 Parc du Golf 21800 Quétigny au 5 Avenue Eyrolles 94230 Cachan à compter du 1er septembre 2012 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquences. La société sera désormais immatriculée au RCS de Créteil.
Pour avis

AL21379431

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez
votre annonce en ligne et obtenez
votre devis instantanément

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de BONCOURT-LE-BOIS: 3 ha 65 a 90 ca - Au gros chêne: ZC-46(J)-46(K)-47(J)-47(K)-48(J)-48(K)
Parcelles remembrées en nature de terre
Cmne de FLAGEY-ECHEZEAUX: 1 ha 03 a 50 ca - Les prés virequin: ZH-51
Parcelle remembrée en nature de terre céréalière.
Cmne de GILLY-LES-CITEAUX: 5 ha 22 a 80 ca - La maracle: ZC-44
Parcelle remembrée en nature de terre céréalière
Cmne de PREMEAUX-PRISSEY: 33 a 30 ca - Les pièces martin: ZC-3
Parcelle remembrée en nature de terre

Pour l'ensemble des dossiers ci-dessus l'objectif est : Priorité pourra être donnée aux projets de remaniement parcellaire.
Cmne de CORSAINT : 4 ha 50 a 31 ca - Champ d oeuvre: ZC-24 - Lansquenette: C-186 - Les chaignots: C-496 - Pres de la madeleine: C-499 - Vignes de la montagne: E-483
Parcelles en nature de pré, terre et vigne.
TALANT: Parcelle en nature de terre 35 a 00 ca - Chaumont: AB-545[98]
Objectif : Maintien de l'exploitant sur la parcelle.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 01/10/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus

AL21379430

NOMINATION

ERDE

Société par actions simplifiée
au capital de 500.000 euros
Siège social: Rue du Moulin
21 910 Saulon La Chapelle
332 160 118 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 3 septembre 2012, la société PJPDC PARTICIPATION, société par actions simplifiée au capital de 2.848.208 euros, ayant son siège social Rue de la Gare 21910 Saulon La Chapelle et immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 480 024 470 RCS Dijon, représentée par Monsieur Luc Chassagne demeurant 17, avenue Fernand Léger 21000 Dijon, représentant permanent, a été nommée en qualité de Présidente, en remplacement de Monsieur Patrick Devanne demeurant Le Village 21 910 Saulon La Chapelle. Mention au RCS de Dijon.

AL21379419

DÉMISSION

VALINOX NUCLEAIRE

SAS au capital de 15.855.000 €
Siège social: 5 avenue du Maréchal Leclerc
21500 Montbard
388.353.765 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 2 mai 2012 l'associé unique prend acte de la démission de tous les membres du conseil d'administration, à savoir Messieurs Hervé Delhon-Bugard et Jean-Pierre Michel.
Mention en sera faite au RCS de Dijon.

AL21379427

NIÈVRE

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution SSP à Lamenay sur Loire en date du 30-09-2012 de la SCI IMMOGAN. **Capital:** 100 Euros. **Siège:** 3 village de craux, 58300 Lamenay sur Loire. **Durée:** 99 ans. **Co-Gérance:** Solignac Nicolas et Solignac Adeline, demeurant tous deux: 3 village de craux 58300 Lamenay sur Loire. **Objet:** Acquisition, revente, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant. Cessions de parts sur agrément des associés. RCS: Nevers

AL58379457

SARL NOGRETTE CHATEAU-CHINON

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 €
Siège social : Montliffé - 58800 CERVON

Suivant acte sous seing privé en date du 27 juin 2012 à Cervon, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : « SARL NOGRETTE CHATEAU-CHINON »
Capital social : 7.500 €, divisé en 7.500 parts de numéraire entièrement libérées de leur valeur nominale ;
Siège social : Montliffé - Cervon (58800)
Objet : L'exploitation de fonds de commerce d'achat, vente, réparation et entretien de voitures automobiles neuves et d'occasion, achat et vente de pièces détachées, accessoires, carburants et lubrifiants pour l'automobile, location sans chauffeur d'automobiles.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Gérant : M. François Nogrette demeurant à Montliffé - Cervon(58800)
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Le gérant

AL58379458

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne du 31 août 2012 concernant la SCI SMBC, il convient de lire siège social : 33 rue de Rougeon 58180 Marzy et non 37 rue de Rougeon 58180 Marzy comme indiqué par erreur.

AL58379451

CONVOCATION

ELVEA 71-58

ELEVEURS ET ACHETEURS ASSOCIES

Les adhérents de l'Association des Eleveurs sont convoqués en Assemblée Générale, **le Vendredi 28 septembre à 16 heures à la salle des fêtes de Génelard.**
Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- rapport financier,
- rapport du collège acheteur,
- rapport d'activités
- intervention de l'institut de l'élevage,
- questions diverses.

AL58379441

DISSOLUTION LIQUIDATION

VIEUX MILLÉSIMES

SARL au capital de 4 000 Euros
Domaine de Bramepain,
58320 Pougues Les Eaux
489 690 545 R.C.S. Nevers

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire en date du 1 février 2012 les Associés ont:
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, Monsieur Roserot Nicolas, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

AL58379443

SARL MDMC

Capital 7 500 €
Siège liquidation: Les Rochers
58120 Chaumard - RCS de Nevers 2007B10

Par décision des associés la Sté MDMC est dissoute à compter du 06/09/12 et M. Gardon gérant est nommé liquidateur.
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL58379448

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 05/09/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
CHENE Thierry
2, rue Jules Vallés - 58640 Varennes Vauzelles
RCS : 335 010 633
Le Greffier

AL58379459

Par jugement en date du 05/09/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
L.M.E. (SARL)
47B, rue Henri Bouquillard - Les Montots - BP 9 - 58000 Nevers
RCS: 434 888 418
Le Greffier.

AL58379460

Par jugement en date du 05/09/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
INKA (SARL)
4, avenue du Docteur Bramard - 58170 Luzy
RCS : 488 000 902
Le greffier

AL58379461

Par jugement en date du 05/09/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
ALU-BATIMENT-BOURGOGNE (SARL)
164, Route de Nevers - 58180 Marzy
RCS: 419 873 179
Le Greffier.

AL58379462

Par jugement en date du 05/09/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
ETABLISSEMENTS GUILLAGE ET CIE (SAS)
33, Rue des Renardats - 58000 Nevers
RCS: 691 880 355
Le Greffier.

AL58379463

Par jugement en date du 05/09/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
HEDRA (SARL)
5, impasse des Montapins - 58000 Nevers
RCS : 452 184 518
Le greffier

AL58379464

Par jugement en date du 05/09/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
JFTP S.A.R.L. (SARL)
58120 Blismes
RCS: 411 670 870
Le Greffier.

AL58379465

Par jugement en date du 05/09/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
CAPRICES ET CHOCOLATS (SNC)
10, Grande rue - 58400 La Charité sur Loire
RCS: 344 728 902
Le Greffier.

AL58379466

Par jugement en date du 05/09/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
CLIMAT CONTROL (SARL)
6 rue du Docteur Faucher - 58320 Pougues les Eaux
RCS : 398 474 957
Le greffier

AL58379467

Par jugement en date du 05/09/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
SMS BOURGOGNE (SARL)
16, rue du Commerce - 58170 Luzy
RCS: 503 648 081
Le Greffier.

AL58379468

Par jugement en date du 05/09/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
ADAR (SARL)
6, Rue Claude Tillier - 58000 Nevers
RCS: 434 576 948
Le Greffier.

AL58379469

• sur le site
www.infogreffe.fr
• par minitel
3617 Infogreffe*
• par téléphone
0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 05/09/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LES FACADIERS
Che. de Cognan - 58130 Ourouer
RCS : 428 630 289
Le greffier

AL58379470

Par jugement en date du 05/09/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SAS M.P. COSNE (SAS)
17 19, boulevard de la République - 58200 Cosne Cours sur Loire
RCS : 497 532 564

LEBRETON (SCI)
9, rue Inspecteur Vilmat - 58200 Cosne Cours sur Loire
495 349 813
Le Greffier

AL58379472

Par jugement en date du 05/09/2012, le Tribunal de Commerce a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
DCM DECORATION ET CREATION DU MOBILIER (SARL)
Place Pignard - 58250 La Nocle Maulaix
RCS: 487 806 887
Le Greffier.

AL58379473

MODIFICATION DE CAPITAL

**SCP Joël Gauthier
Emmanuel Clerget
Notaires associés à
La Charité Sur Loire (58400)**

GROUPEMENT FORESTIER FURSTENBERG DE MONTAUTE

Au capital de 2 226 376,92 euros
Siège social: Montauté 58800 Epiry
RCS Nevers: 788 034 254

Aux termes d'un acte reçu par Me Joël Gauthier, notaire associé à La Charité sur Loire le 4 septembre 2012, il a été constaté l'augmentation de capital du GROUPEMENT FORESTIER FURSTENBERG DE MONTAUTE par apport immobilier de Monsieur Rudolf, Kamillus, Maria, Hermann, Josef, Antonius, Bernhard Freiherr Von Fürstenberg, propriétaire sylviculteur et Madame Antoinette, Marguerite, Maxellende D'Esclaibes, sylvicultrice, son épouse, demeurant, savoir, Monsieur à Futrono (Chili), Fundo San Vicente Casilla 31 et Madame à Cordoba (Argentine), Bv Chacabuco 1252.
De diverses parcelles de bois sises communes de La Chapelle d'Angillon (18380) «Le Parc» pour 16 ha 59 a et 36 ca, de Mery Es Bois (18380) pour 72 ha 91 a 43 ca et Ivoy Le Pré (18380) pour 09 ha 20 a 05 ca, évaluées ensemble à 630 000 euros et communes d'Epiry (58000) «Montauté» pour 61 ha 88 a 25 ca et Montreuillon (58800) pour 01 ha 34 a 54 ca, évaluées ensemble à 39 614 euros.
Le capital social d'un montant initial de 2 226 376,92 euros a été porté à 2 573 727,00 euros par création de 22 792 parts au nominal de 15,24 euros.
Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes:
Ancienne mention: capital social: 2 226 376,92 euros
Nouvelle mention: capital social: 2 573 727,00 euros
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
Me Joël Gauthier Notaire

AL58379442

NON DISSOLUTION

L'OSTERIA

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social: Le Bourg
58240 Langeron
528 794 886 RCS Nevers

Aux termes de l'AGE en date du 29/06/2012, les associés, en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Nevers.

AL58379450

**Siège Social
Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec.
Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche**

ETABLISSEMENTS PERASSO PERE ET FILS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : Route de Clamecy
58800 Corbigny
R.C.S. Nevers B 418 922 027

Selon AGE du 24/10/2011, statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de Commerce, il a été décidé la poursuite de l'activité.
Pour avis,
Le gérant.

AL58379452

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers**

BOULANGERIE PATISSERIE MESSOGEON

SARL au capital de 1 000 €
258 Avenue de la République- 58600 Garchizy
RCS Nevers 523 856 581

Délibération du 06/09/2012 : l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution dela Société.
Pour avis
La Gérance

AL58379455

INSTITUT DES SOURCES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 2 000 €
Siège social: 1, rue du 8 Mail
58320 Pougues Les Eaux
508 546 280 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 10/09/2012, l'Associée Unique n'a pas décidé de dissoudre la société par application de l'article L.223-42 du Code de Commerce.

AL58379471

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI PACHA

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : Urzy (Nièvre)
2 rue du petit Montmarte
R.C.S Nevers : 523 280 790

Aux termes d'une délibération du 5 septembre 2012, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer l'adresse du siège social chez Monsieur Paget Thierry -Chemin de guipasse 58000 Nevers, à compter de ce jour.
La gérance

AL58379453

NOMINATION

FRANCE MECANICS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 €
Siège social: Mar Justine
Les Coutériaux 58180 Marzy
524 258 159 RCS Nevers

Suivant décisions en date du 31/05/2012, l'Associé Unique a nommé à compter du même jour, Mr Youssef Hussein dt à Villeneuve Saint Georges (94) 6, rue du Cantal aux fonctions de Président en remplacement de Mr Edmond Yaghi démissionnaire.
Pour avis

AL58379445

SOCIETE NOUVELLE SONIMAT

S.A.S au capital de 116.958,89 Euros
Siège social: La Baratte- 58000 Saint Eloi
806.520.151 RCS Nevers

L'assemblée générale du 30 septembre 2008 a décidé de nommer :
- en qualité de commissaire aux comptes titulaire, la Société KPMG S.A., dont le siège est 3 cours du Triangle, Immeuble Le Palatin 92939 Paris La Défense Cedex, 775.726.417 RCS Nanterre, en remplacement de la société EUROPEENNE AUDIT dont le mandat n'est pas renouvelé.
- en qualité de commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Jérôme Decanter, domicilié Centre Colbert, 3 place Colbert 36003 Chateauroux Cedex, en remplacement de Monsieur Gérard Bienaime dont le mandat n'est pas renouvelé.

Pour avis,
Le Président.

AL58379440

POURSUITE D'ACTIVITÉ

Prorogation de durée
GFA du Canton de Luzy immatriculé au RCS de Nevers N° 324 949 445 a décidé par AGE du 24/08/2012 de proroguer la durée du GFA du 31/12/2011 au 31/12/2012 par décision unanime
Le Président du GFA

AL58379446

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ANAHUAC

Société Civile Immobilière
au capital de 5.000.000 Euros
Siège social: 58500 Oisy -
Château de Sembrèves
523 821 841 R.C.S. Nevers

Aux termes d'un acte en date du 30/07/2012, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant, Mme Florence Richard demeurant 36 Rue Scheffer 75116 Paris, en remplacement de Mme Brigitte Jaillet épouse Beguin.
Le dépôt légal sera effectué au R.C.S de Nevers.

AL58379444

**VAUBAN Société d'Avocats
Holdiparc III
Parc Tertiaire de Lacroix
CS 50229
60202 Compiègne Cedex
03 44 30 40 50**

ZODIAQUE

Société à Responsabilité Limitée
Capital: 7.500 Euros
Siège social: 5 Sente des Basses Vignes
78780 Maurecourt
514 068 469 R.C.S. Versailles

Aux termes du procès-verbal de la Délibération de l'Associée Unique du 27 Août 2012, il a été:
1- Décidé de fixer le siège social à Cercy La Tour (Nièvre) 2, Chemin du Chevrelet et ce à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié. En conséquence, la Société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers.
2- Pris acte de la démission de Madame Sylvie Demey de ses fonctions de Gérant et décidé de nommer, en son remplacement, Madame Myriam Van Audenaerde demeurant à Cercy La Tour (Nièvre) 2 Chemin du Chevrelet et ce à compter du 27 Août 2012.
Pour avis
La Gérance.

AL58379449

CESSION

Maître Virginie Dubreuil notaire au sein de la Société Civile Professionnelle dénommée «François Dubreuil, notaire, associé d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial» dont le siège est à Annet sur Marne (Seine et Marne)
Acte de Maître Virginie Dubreuil, notaire à Annet sur Marne, en date du 03 septembre 2012, enregistré à la Recette des Impôts de Lagny sur Marne, le 4 septembre 2012, Bordereau 2012/762 case n° 12, contenant:
Cession de fonds de commerce
Par: Madame Nathalie, Michelle Bernard, Commerçante, épouse de Monsieur Jean-Philippe, Paul Rousset
Demeurant à La Marche (Nièvre) 1 Rue de Loire. Née à Oran (Algérie) le 31 mai 1959.
Au profit de: Monsieur Laurent André Bled, commerçant, et Madame Valérie Jacqueline, Christiane Colou, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à Nevers (Nièvre) 11, rue Pasteur.
Nés, savoir: Monsieur à Montmorency (Val-d'Oise) le 6 décembre 1965.
Madame à Rambouillet (Yvelines) le 9 janvier 1967.
De: Un fonds de commerce de compositions florales et vente de fleurs coupées et plantes connu sous le nom de LES JARDINS DE SAINT PIERRE situé et exploité à Nevers (58000) 68 et 70 Rue de la Préfecture.
Il est ici précisé que ce fonds dépend d'une entreprise plus importante comprenant également «la création et l'entretien d'espaces verts», activité qui est exclue de la cession.
Ce fonds comprend:
- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés;
- Le droit au bail des lieux dans lesquels il est exploité;
- Le droit à la ligne téléphonique numéro 03.86.61.08.94
- Le mobilier et matériel, les ustensiles et outillages, servant à son exploitation. Au prix de: deux cent quatre vingt dix mille euros (290.000,00 €)

S'appliquant savoir:
- aux éléments incorporels pour: 266.000,00 Euros
- Au matériel, mobilier et outillage pour: 24.000,00 Euros

Total: 290.000,00 Euros
Le cessionnaire a la propriété et la jouissance du fonds à la date du 03 septembre 2012.
Oppositions chez Maître Gilbert Martin, Avocat à Nevers (58000), 14 Rue Georges Dufaud, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.
Pour Insertion.
Le notaire.

AL58379456

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

FRED PARE BRISE

SAS au capital de 8.000 Euros
Siège social : 20 route de Garosse,
33450 Saint-Sulpice et Cameyrac
537 573 313 RCS Bordeaux

Par décisions de l'associé unique du 26 juillet 2012, et à compter du même jour, il a été décidé :
- de transférer le siège social au 5 rue des Pêcheurs, 89140 Gisy-Les-Nobles,
- et de nommer Président, la société GBTH, SAS, 5 rue des Pêcheurs, 89140 Gisy-Les-Nobles, 531 357 036 RCS Sens, en remplacement de M. Frédéric Barateau, démissionnaire.

Radiation du RCS de Bordeaux et immatriculation au RCS de Sens

AL89379440

GEXPERTISE STOCKAGE

Société civile immobilière
Au capital de 1.000 euros
Siege social - 6, rue de Wolfenbuttel
92310 Sèvres
D 532 774 619 RCS Nanterre

Aux termes des délibérations en date du 06/08/2012 avec effet rétroactif au 01 juillet 2012, l'AGE a décidé :
- de transférer le siège social du 6 rue de Wolfenbuttel - 92310 Sèvres au 6 rue des Dannots - 89700 Epineuil et de modifier l'article 5 des statuts.
- de modifier la dénomination sociale qui sera désormais : GEXPERTISE STOCKAGE. Cette dénomination qui doit figurer sur tous les actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers doit être précédée ou suivie des mots « Société par actions simplifiée » et de l'indication du capital social et de modifier l'article 3 des statuts.
- de modifier l'objet social, qui sera désormais rédigé comme suit : La prestations de services de stockage, de numérisation et de valorisation d'archives, l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et plus particulièrement l'acquisition d'un ensemble immobilier sis 6, rue des Dannots - 89700 Epineuil, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil et de modifier l'article 2 des statuts.
- de transformer la Société en Société par actions simplifiée et de modifier l'article premier des statuts
- de nommer aux fonctions de Président Monsieur Eric Malenfer né le 24 avril 1965 à Paris (12ième) de nationalité française demeurant 78 avenue de Suffren - 75015 Paris dans l'article 12 des nouveaux statuts
- d'adopter article par article puis dans son ensemble le texte des statuts régissant la Société sous sa nouvelle forme.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Deux exemplaires dudit procès-verbal seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nanterre et deux exemplaires au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Le Président

AL89379521

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**Vente aux enchères publiques,
le Mardi 23 octobre 2012 à 11 H
au Palais de Justice de Sens
1 rue du Palais de Justice**

UNE MAISON A SENS (89)

25 Boulevard Georges Clémenceau

de 74 m² environ (hors garage), de 4 pièces principales
Avec Garage (18 m² environ) et Jardin - Sur un terrain de 03 a 27 ca
Le bien est inoccupé
Mise à prix: 84.000 Euros (outre les charges) (Avec faculté de baisse, en cas de carence d'enchères, du quart et si besoin de moitié)
Pour consulter le cahier des charges, s'adresser : au Greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la SCP d'Avocats Régnier - Serré - Fleurier - Fellah, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, Tél. : 03 86 65 81 35
Visite sur place le Mercredi 10 octobre 2012 de 11 H à 12 H

AL89379526

AVIS DE CONSTITUTION

SARL AB CONSTRUCTION

Le 04/09/2012 à Villeneuve / Yonne, il a été créé la société suivante:
Nom: AB CONSTRUCTION
Forme: SARL
Siège social: 1 bis route des Bordes, lieu dit Talouan, à Villeneuve sur Yonne (89500)
Objet social:
- Travaux de maçonnerie générale,
- Construction de maisons,
- Gros œuvre,
- La réalisation de travaux tout corps d'état en bâtiment.

Durée: 99 ans
Capital social: 3 200 € divisé en 320 parts
Gérance: Desamaison Séverine et Leal Stéphane, demeurant 1 Bis Route des Bordes à Villeneuve sur Yonne (89500).
Dépôt légal RCS Sens
La gérance

AL89379505

Aux termes d'un acte SSP en date du 23 août 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale: MCE89
Siège social: Jouancy 15 rue des Alouettes, 89100 Soucy
Forme: Société Civile Immobilière
Capital: 1 500 €
Objet social: Gestion immobilière
Gérant: Monsieur Jean-Dominique Marquier, 1 bis route des Roches les Fours, 89510 Etigny
Cogérant: Monsieur Sokol Balaj, 15 bis rue des Alouettes, 89100 Soucy
Cessions de parts sociales: Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89379513

SANG POUR CENT FAMILIALE

Société civile immobilière
au capital de 30 000 euros
Siège social - 38 Hameau de Courboissy
89120 Charny

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Charny (89) du 5 septembre 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SANG POUR CENT FAMILIALE
Siège social : 38 Hameau de Courboissy, 89120 Charny
Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement, y compris par bail à construction ou mise à disposition des associés, des immeubles à elle apportés, construits ou acquis par elle
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 30 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Sonia Nguyen demeurant à Charny(89120) 38 Hameau de Courboissy
Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas
Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
La Gérance

AL89379520

ROUSSEAU IMMO

Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : 38 Hameau de Courboissy
89120 Charny

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Charny (89) du 5 septembre 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : ROUSSEAU IMMO
Siège social : 38 Hameau de Courboissy, 89120 Charny
Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement, y compris par bail à construction ou mise à disposition des associés, des immeubles à elle apportés, construits ou acquis par elle
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 euros, constitué uni-

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
LAVAU - Exploitation laitière sur 63 ha 15 a 24 ca avec bâtiments d'habitation et d'exploitation
Terre et pré - Bel air: N-94 - Champ de la fontaine: N-152 - Champ du poirier: N-124 - Champ gourmand: N-145-146 - Chaume fossoyee: N-63 - L hulme: N-98 - La grande pichone: N-117 - La petite pichone: N-118 ; - Le grand pre: N-779[150](J)-779[150](K)-780[150] - Les chalmins: N-148-777[149]-778[149] - Les gresis: N-157 - Les huit arpents: N-153 - Les marnes: N-99-100-101-103-805 - Les rivières: N-73 - Les ventes: N-104-106 ; Petit champ du poirier: N-119 - Pré bigot: N-147 - Prés des chevaillots: N-775[93]-776[93]
GISY-LES-NOBLES - terre 62 a 10 ca - La voie: ZL-3 - Le ponceau: ZM-58
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 1er octobre 2012 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89379527

quement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Sonia Nguyen demeurant à Charny (89120) 38 Hameau de Courboissy
Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas
Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
La Gérance

AL89379519

Par acte sous seing privé en date du 1er septembre 2012 a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: SARL MOREL
Forme: Société à Responsabilité Limitée
Siège social: 39 rue Georges Clémenceau 89600 Saint Florentin
Objet: Les travaux de courerture, charpente bois, zinguerie, maçonnerie, carrelage, pose de menuiseries, isolation, cloisons sèches.
Durée: 99 ans
Capital: 3 000 euros
Gérance: Monsieur Thierry Morel, demeurant 39 rue Georges Clémenceau 89600 Saint Florentin
Cession de parts: Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, entre ascendants et descendants des associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes que celle ci-dessus citées, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.
Immatriculation: au RCS de Troyes.
Pour avis.

AL89379522

Aux termes d'un acte SSP en date du 4 septembre 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale: SCI SAINT JACQUES
Siège social : 28 Rue Saint Jacques, Champloiseau, 89113 Guerchy
Forme: Société Civile Immobilière
Capital: 500 €
Objet social: L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou tout autre moyen de tous immeubles, bien immobiliers, parts de sociétés civiles immobilières, détenus en pleine propriété, nue propriété ou usufruit, l'aliénation sous forme de vente ou d'apport de tout ou partie des biens composant l'actif social, dans la mesure ou ces actes ne constituent pas des actes de commerce.
Gérance: Monsieur Christophe Coutant, 28 Rue Saint Jacques, Champloiseau, 89113 Guerchy
Cessions de parts sociales: les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.

AL89379524

➜ RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 13/07/2012 concernant la société LE PALAIS. Il fallait lire: Gérant et non pas Administrateur.

AL89379506

Rectificatif à l'annonce n° 89359472 passée dans Terres de Bourgogne le 31 août 2012 n° 1181, il fallait lire immatriculation de la société au RCS de Sens.

AL89379511

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé que, par arrêté municipal du 17 août 2012, le maire de Chambeugle a ordonné l'ouverture d'une enquête publique en vue du déclassement et de l'aliénation partielle du chemin des Grands-Garniers.
Cette enquête aura lieu du 11 septembre 2012 au 12 octobre 2012 inclus à la mairie.
Le dossier d'enquête pourra être consulté durant cette période les mardi de 16 heures 30 à 18 heures 30 et vendredi de 14 heures à 16 heures, sauf jours fériés et chacun pourra consigner ses observations sur le registre prévu à cet effet ou les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur.
M. Bustin Philippe a été nommé Commissaire Enquêteur. Il recevra le public à la mairie le samedi 22 septembre 2012 de 9 heures à 11 heures.
Les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenues à la disposition du public en mairie.
Fait à Chambeugle, le 21 août 2012
Le maire, L. Moreau

AL89379488

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

CARO

Société civile Immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social: Sens (89100)154, rue des Déportés
480 047 240 RCS Sens

L'Assemblée Générale réunie le 2 septembre 2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Lucienne Rizzo de Metz de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89379507

Société ARCHIBALD

Résidence
Le Palais
1, Rue de l'Épée
89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

Au titre de la procédure suivante:
DPI INFORMATIQUE SARL
Redressement Judiciaire du 26/04/2011 du 6, Boulevard de Garibaldi 89100 Sens.
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 22 août 2012. La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire.

AL89379469

LUDE

Société civile Immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social: Sens (89100)
154, rue des Déportés
480 047 539 RCS Sens

L'Assemblée Générale réunie le 2 septembre 2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Lucienne Rizzo de Metz de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89379508

STEPH

Société civile Immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Sens (89100)
154, rue des Déportés
480 047 406 RCS Sens

L'Assemblée Générale réunie le 2 septembre 2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Lucienne Rizzo de Metz de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89379509

➜ NON DISSOLUTION

E.G.P. DECOR

SARL au capital de 10 000 euros
10 Rue du Stade
89340 Villeneuve La Guyard
508 609 385 RCS Sens

L'AGE du 26 Mars 2012, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL89379516

SERGIO

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 800 euros
Siège social: 66 Rue Guynemer
ZI des Clairions 89000 Auxerre
488 464 496 RCS Auxerre.

Suivant décisions de l'associé unique du 06 juin 2012: L'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Auxerre.Pour avis, la gérance.

AL89379525

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

AUXERRE BETON

S.A.R.L. au capital de 38.112,25 Euros
rue de Madrid - 89470 Moneteau
Siren B 403.214.604 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 6 juin 2012, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4, des statuts. A compter du 6 juin 2012 le siège social:
- qui était à: Moneteau (89470) rue de Madrid
- est désormais à: Rungis (94150) 2 rue du Verseau Zone SILIC
La Gérance

AL89379512

D.V.M.B

Sarl au capital de 7 622.45 euros
Siège: La maison rouge Les Bornissois
89110 Villiers sur Tholon
429 260 458 RCS Sens

L'AGE du 05/09/2012, a décidé de transférer le siège social au 2 rue Bezout, 77210 Avon, à compter du 05/09/2012, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Melun.

AL89379517

➜ SUCCESSION

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale France Domaine 4 rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex, curateur des successions de:
- M. Michel Gabriel Torrent célibataire, décédé le 25/03/2009 à Sens, référence 09-3005
- M. Yves Roland Blais divorcé, décédé le 05/06/2010 à Sens, référence 11-3865
- M. Fabrice Canipel célibataire, décédé le 16/02/2011 à Joigny, référence 11-4128
- M. Gérard Max Duboscq célibataire, décédé le 13/11/2010 à Villeneuve sur Yonne, référence 12-4428
- M. Jacques Pierre Bouclet divorcé, décédé le 19/09/2011 à Sens, référence 12-4429
- M. René Adrien Blanchon divorcé, décédé le 08/01/2008 à Sens, référence 12-4479
- Mme Christiane Paulette Caron veuve Goudmand, décédée le 01/06/2008 à Serbonnes, référence 12-4560
- Mme Patricia Marie-Paule Gruss célibataire, décédée le 23/08/2009 à Avallon, référence 10-3489

a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif.

AL89379510

➜ CESSION

Notaires

Etude de Maître Bernard Brisson, Notaire à Auxerre 89000 18-20 Boulevard du 11 Novembre

Suivant acte reçu par Maître Bernard Brisson, Notaire à Auxerre le 10 août 2012 enregistré à Auxerre, le 16 Août 2012, bord. 2012.943.2 extrait 3049, a été cédé par la Société dénommée VERICONTROLES, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 7 622,45 € dont le siège est à Moneteau 89470, 11 rue du Puits, identifiée au SIREN sous le numéro 411 452 402 et immatriculée au RCS Auxerre,
A La Société dénommée VERITECH, Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €, dont le siège est à Creney-Pres-Troyes (10150) 28 rue de l'Aulne ZA de l'aulne, identifiée au SIREN sous le numéro 415 202 423 et immatriculée au RCS de Troyes.
Des éléments dépendant d'un fonds de commerce de contrôles techniques des règlementaires des installations électriques des appareils de levage des appareils à pression de gaz des équipements sportifs et aires de jeux et leurs équipements exploité à Moneteau 89471, 11 rue du Puits lui appartenant, connu sous le nom commercial VERICONTROLES, et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS d'Auxerre, sous le numéro 411 452 402.
Lesdits éléments acquis devant être rattachés à un fonds de commerce exploité à Auxerre, 6bis rue Saint Martin les Saint Mariens
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 1er Août 2012
Moyennant le prix principal de 43 500 €.
Les oppositions seront reçues à l'étude de Maître Brisson où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).
Pour insertion
Le Notaire.

AL89379504

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM007830 - TERRITOIRE DE BELFORT
CHARGE D'INGENIERIE DE FORMATION – ADJOINT AU DIRECTEUR H/F
Centre pour adultes d'un établissement de formation, spécialisé en paysage, productions horticoles et aquacoles. • En lien constant et étroit avec le directeur du centre : * Réaliser la mission d'ingénierie de formation : contribuer au développement du centre et à sa promotion par des activités de veille et prospection, et par la participation au réseau de partenaires du centre. * Concevoir et gérer des projets de formations adaptés aux demandes publiques et de professionnels en lien avec les capacités du centre. * Participer à la gestion du fonctionnement interne du centre (propositions d'évolution de l'organisation, gestion de l'équipe, pédagogie). * Contribuer à la mise en place de la stratégie d'évolution du centre. Missions transversales éventuelles pour l'établissement. • BAC+5 avec expérience indispensable. Bonne connaissance de la formation continue. Connaissance des secteurs d'activités du centre appréciée. • Entrée dès que possible. CDD 1 an avec poss. CDI. Tps plein. Rémunération selon grille avec prise en compte de l'exp. prof.

AM007931 - TRAVAIL A DOMICILE AVEC REUNION MENSUELLE A LYON
CHARGE DE DOSSIERS D'HOMOLOGATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES EXPORT H/F
Société de conseil experte dans le domaine réglementaire des produits phytopharmaceutiques, biocides, produits chimiques industriels, cosmétiques et médicaments humains et vétérinaires. • Préparation et suivi de dossiers scientifiques et techniques d'homologation de produits phytopharmaceutiques pour l'Europe en priorité et la France. Coordination des relations avec les autorités concernées et les partenaires locaux. • BAC+5 en Protection des Cultures avec expérience dans l'homologation des produits phytopharmaceutiques. Anglais lu, écrit et parlé impératif. • Entrée dès accord. Télétravail.

AM007826 - CHABLIS
RESPONSABLE COMMERCIAL H/F
Domaine viticole de 60 ha. • Devra assurer son développement pour gagner des parts de marché et accroître le rayonnement du domaine. • Vous êtes passionné par l'univers du vin avec un tempérament de développeur. Anglais indispensable. • CDI.

AM007795 - JURA
SALARIE POLYVALENT DE REMPLACEMENT AGRICOLE ET MULTISECTORIEL H/F
Pour groupement d'employeurs. • Intervention auprès d'exploitations agricoles adhérentes du secteur : travaux de saison, traites, soins, entretien, remplacement des agriculteurs. • Formation agricole indisp. . Aimant l'élevage, intéressé par la polyvalence, curieux et dynamique. Possibilité d'emploi dans d'autres secteurs que l'agriculture en complément. • CDI temps plein. A partir du 15/09/12.

AM007803 - BOURGOGNE À ALSACE-LORRAINE
TECHNICO COMMERCIAL H/F
Obtenteur et distributeur de semences auprès des 3 réseaux : agriculture, espaces vert et animalerie • Rattaché à la direction, vous développez de façon autonome un réseau de clients et prospects. Selon une politique commerciale définie, vous assurez le dvpt de nos activités auprès des professionnels et des magasins : rayons semences et animalerie. • Connais. de l'un des réseaux et des fourragères. 1ère exp. réussie. • CDI. Véhicule de service.

AM007814 - MOSELLE
OUVRIER QUALIFIÉ PAYSAGISTE H/F
Petite entreprise spécialisée en création de jardins de particuliers. • Réalisation d'espaces paysagers comprenant de la maçonnerie, du pavage, plantations, ... • BAC PRO aménagements paysagers minimum. Expérience dans le domaine. Bonnes connaissances en maçonneries, plantations, engazonnement. Personne motivée. • CDD 2 mois. Salaire selon convention collective du paysage.

AM007873 - ALSACE
2 TECHNICO-COMMERCIAUX EN APPRENTISSAGE H/F
Pour 2 entreprises spécialisées dans la vente de matériels agricoles. • Dans le cadre de la préparation d'un BTS, vous serez chargé de la vente de matériels et équipements agricoles. • BTSA ou un BAC PRO. Intérêt pour le machinisme agricole. Dynamisme, sens du contact. • Contrat d'apprentissage de 12 ou 24 mois (selon profil). Entrée au 01/09/2012. Établissement de formation et entreprise assurés.

AM007883 - CÔTE D'OR
RESPONSABLE RAYON PÉPINIÈRE H/F
Jardinerie franchisée indépendante de 5000m² en pleine expansion de son activité. • Garantir l'optimisation du rayon pépinière en développant son chiffre d'affaires et fidélisant la clientèle. • De formation supérieure. Expérience de 2 ans en rayon pépinière minimum. • CDI.

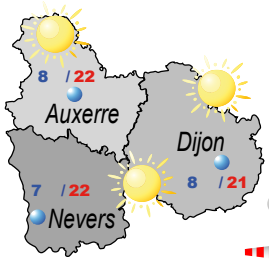
AM007886 - FRANCHE-COMTÉ
TECHNICO-COMMERCIAL EN APPRENTISSAGE H/F
Pour coopérative agricole, division Machinisme. • Dans le cadre de la préparation d'un BTS, vous serez chargé de la vente de matériels et équipements agricoles. • BTSA ou un BAC PRO. Intérêt pour le machinisme agricole. Dynamisme, sens du contact. • Contrat d'apprentissage de 12 ou 24 mois (selon profil). Entrée au 01/09/2012. Établissement de formation et entreprise assurés.

AM006570 - BAS RHIN
CONDUCTEUR DE TRAVAUX H/F
Entreprise leader de la création de jardins pour les particuliers, avec 45% de croissance cette année. Le groupe a de fortes ambitions au travers de ses filiales (bureau d'études, d'architecture extérieure, design et décoration et de services à la personne) • Vous encadrez 6 équipes et les chantiers, serez chargé des achats et logistique, SAV, recrutements, qualité, délais, ... • BAC+2 minimum avec expérience sur même type de poste impérative. Expérience commerciale et gestion appréciées. • Entrée immédiate. CDI. Conditions de rémunération attractives.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

▶Prévisions **météo** du 14 au 19 septembre

Vendredi 14 Septembre

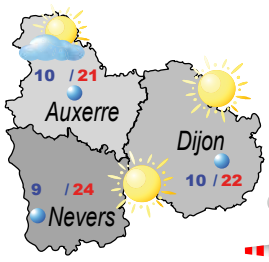


Ensoleillé
Ce vendredi se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Ouest 10 km/h

St Materne
Soleil : 07:43 - 20:17
Lune : 05:48 - 19:07

Samedi 15 Septembre



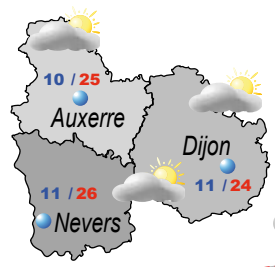
Belle journée
Le soleil restera bien présent et sera parfois accompagné de quelques cumulus de beau temps.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 23 à 25 °C
Vents : Nord 10 km/h

St Roland
Soleil : 07:44 - 20:15
Lune : 06:59 - 19:36

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 16 Septembre



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront en légère hausse et les vents resteront faibles.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 25 à 27 °C
Vents : Nord-Nord-Est 10 km/h

Ste Edith
Soleil : 07:45 - 20:13
Lune : 08:11 - 20:05

Prévisions à 7 jours

Lundi 17 au Mercredi 19 Septembre :

Nuages et timides éclaircies en perspective pour ces prochains jours.

Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 11 à 17 °C T° maxi. : 26 à 28 °C

Jeudi 20 au Dimanche 23 Septembre :

De nombreuses averses sont attendues au cours de cette période.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 7 à 12 °C T° maxi. : 18 à 20 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶Sudoku

						4	2	6
	2		8			3	7	
				3		9		
			9	8		2		
9								4
		4		7	3			
		7		2				
	3	1			9		4	
8	4	6						

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

3	7	5	6	1	8	4	9	2
2	6	1	4	5	9	3	8	7
8	4	9	7	3	2	1	5	6
6	8	2	1	4	7	5	3	9
9	1	3	2	8	5	7	6	4
4	5	7	3	9	6	2	1	8
7	3	8	5	6	4	9	2	1
5	2	6	9	7	1	8	4	3
1	9	4	8	2	3	6	7	5

▶**Télévision** Sélection du 15 au 21 septembre

Samedi 15

TF1
20.50 Le grand concours des animateurs. Divertissement avec J.-P. Foucault, Denis Brogniart, P. Carmouze, Sandrine Quétier, Catherine Laborde, Karl Zero, Thierry Beccaro, Marie-Ange Nardi, Patrice Laffont, Jérôme Bonaldi, etc.
23.25 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement de P. Sébastien, avec Isabelle Mergault, Camille Muffat, Vanessa Demouy, Jean-Marie Bigard, Dany Brillant, Michel Leeb, Patrick Chesnais, Chevallier & Laspales, etc.
23.00 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.45 Enquêtes réservées : «Peste au paradis», «Au nom du père ⓾» ★★. Série avec J. Anger. *Pas mal.*
22.35 Adresse inconnue «Sans domicile fixe» ★. *Sans intérêt.*
23.55 Appassionata «Rigoletto». Opéra de Verdi, avec Placido Domingo, Julia Novikova, R. Raimondi.

ARTE
20.45 L'aventure humaine «De l'Orient à l'Occident (6 et 7/7)». et
22.35 Tracks.

M6
20.50 FBI, duo très spécial. Série.

CANAL +
20.55 Salt ★★. Espionnage (2010) de P. Noyce, avec Angelina Jolie (1h36) ⓾. *Invraisemblable, mais prenant.*

Dimanche 16

TF1
20.50 Les infiltrés ★★. Policier (2006) de Martin Scorsese, avec Leonardo DiCaprio, Matt Damon (2h30) ⓬. (voir Sélection)
23.35 Les experts, Manhattan ⓬.

FRANCE 2
20.45 Braquage à l'anglaise ★★. Thriller (2008) de R. Donaldson, avec Jason Statham (1h48) ⓾. *Excellent.*
22.35 Faites entrer l'accusé «Poker macabre à Corte». Magazine ⓬.

FRANCE 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch : «Bons baisers de Paris», «Meurtre en modèle réduit», «La fée verte». Série avec Yannick Bisson.
23.30 Strip-tease. Magazine.
00.25 L'Atlantide. Fantastique en NB et muet (1921) de Jacques Feyder, avec Jean Angelo (3h40).

ARTE
20.40 Bons baisers d'Hollywood ★★. Comédie (1990) de M. Nichols, avec Meryl Streep, Shirley MacLaine (1h40). *Drôle, mais outrancier.*
22.20 Mères et filles «Les meilleures ennemies ?». Documentaire.
23.35 Pierre Boulez, un certain parcours (2/2). Documentaire.

M6
20.50 Capital «Emploi : Ces Français qui résistent à la crise !».
22.45 Enquête exclusive «Sexe : L'obsession américaine». Magazine.

CANAL +
20.45 Football «Nancy/Marseille».

Lundi 17

TF1
20.50 Le bonheur des Dupré. Téléfilm avec Marie-Anne Chazel, Bernard Le Coq, Sophie Mounicot.
22.40 New York, unité spéciale. Série avec Mariska Hargitay ⓬.

FRANCE 2
20.45 Castle : «Casse-tête», «Triple tueur», «Double face» ★★. Série avec Nathan Fillion. *Savoureux.*
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.
00.40 Werther. Opéra de Jules Massenet, avec Jonas Kaufmann.

FRANCE 3
20.45 Le pensionnat de l'espoir (1, 2 et 3/6) ★★. (voir Sélection)
23.35 Le dernier complot de Staline. Documentaire.

ARTE
20.50 Reviens-moi ★★. Drame (2007) de Joe Wright, avec James McAvoy, Keira Knightley, (1h58) ⓾. *Très bien fait.*
22.50 The spiral (3/5). Série avec Johan Leysen, Lien Van de Kelder.
23.40 7h58 ce samedi-là ★★. Thriller en VO (2007) de S. Lumet, avec Philip Seymour Hoffman (1h52) ⓬. *Bien fait, mais sombre.*

M6
20.50 L'amour est dans le pré.
23.00 Nouveau look pour une nouvelle vie. Magazine.

CANAL +
20.55 Engrenages (5 et 6/12) ★★. Série avec C. Proust ⓾. *Excellent.*

Mardi 18

TF1
20.50 Mentalist : «24h pour convaincre», «Du sang sur le sable», «Carte blanche» ★★. Série avec Simon Baker, Robin Tunney ⓾. *Excellent.*
23.15 Baby boom. Documentaire.

FRANCE 2
20.45 Histoires en série «Ils se battent pour la vérité». Magazine présenté par Béatrice Schönberg.
22.55 Infrarouge : «21 jours à l'usine», «Chine, la révolution capitaliste». Documentaire.
01.40 Battement de cœur ★★. Comédie en NB (1940) de Henri Decoin, avec Danielle Darrieux (1h32). *Très amusant.*

FRANCE 3
20.45 La guerre du Royal Palace ★. Téléfilm avec Daniel Russo, Michel Leeb, Anne Jacquemin (1h40). *Lourd et pas drôle.*
23.00 Ce soir (ou jamais). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

ARTE
20.50 Quand la Chine délocalise en Europe ★★. *Très intéressant.*
22.00 La valeur de l'Europe.
23.05 Yourope spécial. Magazine.
23.50 Robert Mugabe «Celui qui a regardé l'abîme…».

M6
20.50 Maison à vendre. Magazine présenté par Stéphane Plaza.

CANAL +
20.45 Football «Champions League : PSG/Kiev».

Mercredi 19

TF1
20.50 Esprits criminels : «Dorado Falls», «La poupée qui dit non», «La meute ⓬». Série ⓾.
23.20 Fringe. Série avec A. Torv ⓬.

FRANCE 2
20.45 L'homme de ses rêves ★. Téléfilm avec Laure Marsac, Thierry Godard (1h33). *Amusant, mais lassant.*
22.20 Un jour, un destin «Joe Dassin, des succès et des regrets». Magazine de Laurent Delahousse.

FRANCE 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Du Lot au Cantal» ★★★. (voir Sélection)
23.10 Pièces à conviction «Scandale de l'espionnage des salariés». Magazine de Patricia Loison.

ARTE
20.50 Les regrets ★★. Drame (2009) de Cédric Kahn, avec Yvan Attal, Valeria Bruni Tedeschi (1h42) ⓾. *Brillant, mais fatigant et cru.*
22.35 Filmer la mémoire «Le cinéaste O. Storz vu par Dominik Graf».

M6
20.50 Desperate housewives (1 et 2/23) ★★★. Série avec Teri Hatcher, M. Cross. *Très amusant.*
22.35 Desperate housewives «Plus qu'une série, un phénomène».

CANAL +
20.55 Habemus papam ★★. Comédie (2011) de et avec Nanni Moretti, et avec Michel Piccoli, Jerzy Stuhr (1h41). (voir Sélection)

Jeudi 20

TF1
20.50 Masterchef. Divertissement avec Yves Camdeborde, Frédéric Anton et Sébastien Demorand.
23.10 Masterchef se met à table.

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial : «Les arracheurs de Marseille», «Etats-Unis : Derricks et des rêves». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «Pétrole, gaz de schiste, peut-on dire non ?». Magazine présenté par Benoît Duquesne.

FRANCE 3
20.45 Les rivières pourpres ★★. Policier (2000) de M. Kassovitz, avec Jean Reno, Vincent Cassel (1h42) ⓬. *Très bien fait, mais pénible.*
23.10 Basic instincts ★★. Policier (1992) de Paul Verhoeven, avec Michael Douglas, Sharon Stone (2h03) ⓬. *Excellent, mais sulfureux.*

ARTE
20.50 Les Tudors (4, 5 et 6/10) ★★★. Série avec Jonathan Rhys Meyers ⓬. *Passionnant.*
23.20 Sommes-nous faits pour courir ? Documentaire.

M6
20.50 Bones : «Code assassin», «Iron Leprechaun», «Combustion spontanée», «L'écran de la mort», «Passé composé». Série avec Emily Deschanel, David Boreanaz ⓾.

CANAL +
20.55 Homeland (4 et 5/13) ★★. Série avec C. Danes ⓬. *Haletant.*

Vendredi 21

TF1
20.50 Les experts, Miami : «Game over», «L'effet boule de neige», «Dernier voyage». Série avec David Caruso, Emily Procter ⓾.
23.15 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.45 Les petits meurtres d'Agatha Christie «Cinq petits cochons» ★★. Téléfilm avec Antoine Duléry, Marius Colucci, Julia Vaidis-Bogard (1h30). *Prenant, mais outrancier.*
22.25 Vous trouvez ça normal ?! Magazine de Bruce Toussaint, avec P. Lescure, C. Autain, G. Birenbaum, Philippe Tesson, Luc Ferry, etc.

FRANCE 3
20.35 Thalassa «Couleur : Grandes capitales océanes : San Francisco, la rebelle». Magazine.

ARTE
20.50 Sans raison aucune ★★. Téléfilm avec Margarita Broich, Rainer Bock (1h28). *Poignant.*
22.20 Capitaine Nakara. Téléfilm avec Bernard Safari (1h27).

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales : «Qui sauve une vie… (2/2)», «Ennemis intimes», «La mante religieuse». Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.55 La planète des singes «Les origines» ★★★. Science-fiction (2011) de R. Wyatt, avec Andy Serkis, James Franco, Freida Pinto (1h41) ⓾. (voir Sélection)

SÉLECTION


DR

La planète des singes «Les origines» - Parce que son père a la maladie d'Alzheimer, Will Rodman, un jeune et brillant scientifique, fait des recherches pour trouver un remède, en testant sur des chimpanzés un sérum qu'il vient de mettre au point. Ce film n'est ni une suite ni un remake des films précédents, adaptations du livre de Pierre Boulle, mais une préquelle, c'est-à-dire une œuvre qui retrace la genèse de l'action, en l'occurence, qui raconte les raisons qui ont poussé les singes à se révolter contre les humains. La première partie du film montre le développement de la personnalité du jeune singe, superbement créé en numérique. Le résultat est si saisissant que le jeune singe vole la vedette à ses partenaires humains. La seconde partie, centrée sur la révolte des singes, est parfaitement réglée, en un crescendo qui se termine par la bataille très spectaculaire sur le Golden Gate Bridge. ***Vendredi 21, sur Canal +, à 20h55.***

Les infiltrés - À Boston, une jeune recrue de la police infiltre le gang de Frank Costello. Si l'on regrette que Martin Scorsese ne se soit pas inspiré d'une histoire originale (il s'agit du remake d'un film chinois), il faut avouer qu'il exploite habilement les ressorts de l'intrigue et mène celle-ci d'une main de maître. Un suspense soutenu retient l'attention, malgré des éléments un peu confus. Mais la violence est très prénible. ***Dimanche 16, sur TF1, à 20h50.***

Le pensionnat de l'espoir (1, 2 et 3/6) - 285 élèves en difficulté (pour des raisons familiales, économiques, médicales, etc.) intègrent l'internat d'excellence de Montpellier. On suit le parcours de huit de ces élèves et de leurs enseignants. Pour sortir du cycle infernal de l'échec, tout va être mis en œuvre pour les aider. C'est réconfortant de voir des enseignants se passionner pour ce projet pédagogique original. Mais c'est un peu trop long. ***Lundi 17, sur France 3, à 20h45.***

Habemus papam - Au moment de bénir la foule, le nouveau pape hésite. Dans cette comédie douce-amère, Nanni Moretti parle de la dépression qui peut gagner tout homme de pouvoir. Sans tomber dans la caricature, le cinéaste entraîne le téléspectateur dans les coulisses du Vatican. Cette satire de la psychanalyse ne manque pas de drôlerie, malgré une seconde partie assez décevante. ***Mercredi 19, sur Canal +, à 20h55.***

Des racines et des ailes «Du Lot au Cantal» - Dans ce magnifique épisode, on visite des lieux emblématiques, depuis les belles maisons de Cahors, jusqu'au gouffre de Padirac, en passant par les plateaux de l'Aubrac et les volcans du Cantal. Souvent filmées du ciel, les merveilles de ces belles régions sont offertes aux yeux émerveillés du téléspectateur, avec des rencontres passionnantes avec ceux qui en ont la charge. Superbe ! ***Mardi 29, sur France 2, à 20h35.***

MuséoParc d'Alésia (21)

Au cœur de l'histoire, au cœur du combat

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or s'est réunie en session à Alise-Sainte-Reine vendredi dernier. L'occasion de visiter le MuséoParc d'Alésia ouvert au public depuis le 26 mars.

Il aurait été bête d'y venir sans le visiter. Les représentants du milieu agricole de Côte d'Or ont découvert le MuséoParc d'Alésia vendredi dernier à l'issue de leur réunion. «*Ce très beau bâtiment ne laisse vraiment pas indifférent*» confie Jérôme Chabot, responsable de l'aménagement foncier à la Chambre d'agriculture, «*cette muséographie est moderne et adaptée au grand public avec ses expositions, films et reconstitutions*». La visite a permis à Stéphane Ratay, le directeur du groupement de défense sanitaire, de réviser son histoire : «*Ce site est très pédagogique, j'ai bien aimé la visite guidée. Finalement, il y a pas mal de choses que je ne connaissais pas, notamment sur Jules César.. Les combats de légionnaires, à l'extérieur du site, sont beaux à voir*».

François Sauvadet, président du Conseil général, présent à la session de la Chambre d'agriculture, souhaite que ce MuséoParc soit un «*moteur de développement touristique et économique*», et qu'il crée des «*synergies*» avec les grands sites proches (musée du Pays Châtillonnais, Abbaye de Fontenay, château de Bussy-Rabutin, cité médiévale de Semur-en-Auxois, Flavigny-sur-Ozerain …).

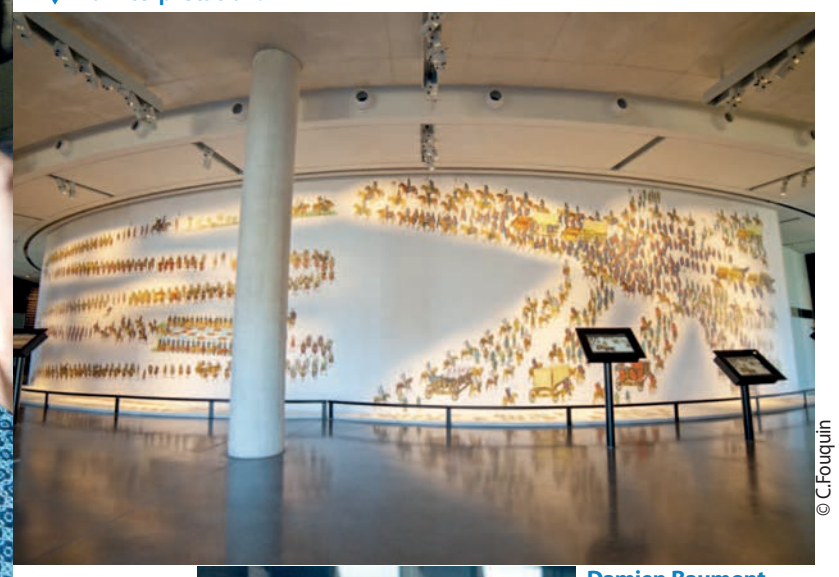
Pour Jérôme Chabot, Alésia va permettre à l'agritourisme de se développer : «*pour les régions de l'Auxois et du Châtillonnais, il y aura des opportunités à saisir, notamment en terme d'hébergement et de ventes de produits du terroir*». Marc Frot, président de la Commission agriculture du Conseil général, est également président de la SEM Alésia, la société qui gére le site. Selon lui, les retombées économiques espérées sont évaluées entre 8 et 12 millions d'euros par an : «*La création de cet équipement culturel est un vecteur de développement économique et touristique pour la Côte-d'Or, c'est une chance pour le département*».

AURÉLIEN GENEST





© SEM Alésia).



© C.Fouquin



© C.Jachymiak)

Une troupe de reconstitution, à l'extérieur.



Damien Baumont, agriculteur à Noiron-sous-Gevrey et membre de la Chambre d'agriculture : «*L'intervention du guide m'a permis de remettre à jour mes connaissances historiques, ou plutôt de combler mes lacunes ! Il a très bien expliqué le contexte de cette bataille. Je m'attendais à découvrir davantage un musée, avec des objets retrouvés sur les fouilles. Ceci viendra avec la prochaine étape lors de la construction d'un musée à proximité. La vue extérieure depuis la terrasse est très intéressante pour s'imaginer la dimension de cette bataille. Mon seul regret : je n'ai pas pu voir le film de 20 minutes et la reconstitution des combats de légionnaires*».

▲ Le centre d'interprétation a étonné plusieurs membres de la Chambre d'agriculture par son architecture.

◀ L'impressionnante «galerie du combat» entre Romains et Gaulois.

▼ La fresque des armées en marche, à l'intérieur du centre d'interprétation.

▶ Infos pratiques

Rendez-vous sur : www.alesia.com ou www.cotedor-tourisme.com.
Le Centre d'interprétation et les vestiges de la ville gallo-romaine sont ouverts 7 jours sur 7, y compris les dimanches et jours fériés. Durée de visite moyenne du centre d'interprétation : 3 heures, durée de visite des vestiges de la ville gallo-romaine : 45 min. Attention, le site des vestiges de la ville gallo-romaine sont ouverts jusqu'au 11 novembre. Tarifs du centre d'interprétation :
Plein tarif : 9 €, tarif réduit : 7,5 €, enfant 7-16 ans : 6 €, pass famille (2 enfants + 2 adultes) : 28 €.
Tarif d'accès au MuséoParc Alésia (Centre d'interprétation + ville gallo-romaine) Plein tarif : 10,5 €.
SEM Alésia : 03 80 96 96 23 ou contact@alesia.com.